



Joseph Bertuel

L'ISLAM

**Ses véritables
origines**

II

De la Mecque à Médine

Nouvelles Editions Latines

L'ISLAM

ses véritables origines

* *

DE LA MECQUE A MÉDINE

OUVRAGES DE JOSEPH BERTUEL
PUBLIÉS AUX NOUVELLES ÉDITIONS LATINES :

L'ISLAM - SES VÉRITABLES ORIGINES

- * «UN PRÉDICATEUR A LA MECQUE» (1981, 2^e Ed. 1983)
- * * «DE LA MECQUE A MÉDINE» (1983)
- * * * «VERS UN ISLAM ARABE AUTONOME» (à paraître)

JOSEPH BERTUEL

L'ISLAM

ses véritables origines

Essai critique d'analyse et
de synthèse

* *

De La Mecque à Médine

Études Coraniques

NOUVELLES ÉDITIONS LATINES
1, rue Palatine, PARIS 6^e

© Nouvelles Éditions Latines - Paris 1983
ISSN 0 750-506 X
ISBN 2-7233-0191-5

INTRODUCTION

Après la publication de notre premier livre, « L'ISLAM, ses véritables origines, un prédicateur à La Mecque », nous nous devons de remercier nos lecteurs qui, dans leur grande majorité, ont parfaitement compris le but de notre étude et nous ont fait part de leurs encouragements pour mener à bien, aussitôt que possible, la poursuite et la fin du travail entrepris.

Nous devons rappeler, en présentant au public notre second volume, que cet essai de critique historique n'a aucune visée apologétique. Il n'est pas non plus une position a priori pour ou contre l'Islam tel qu'il est vécu dans ses diverses formes, d'un bout à l'autre du monde musulman.

Notre but n'est que de fournir aux chercheurs et aux islamologues, à quelque religion qu'ils appartiennent, quelques matériaux qu'ils pourront utiliser de diverses manières tant sur le terrain spéculatif que dans les relations humaines. Nous nous bornons à un essai d'analyse et de synthèse, résumé à l'extrême à seule fin d'en rendre la lecture aussi peu désagréable que possible en un domaine qui exigerait une somme considérable de répétitions, de notes, de références, de confrontations critiques, etc., qui ont été déjà exposées ailleurs (1), mais qui ne sauraient trouver place ici. Notre étude porte exclusivement sur un texte du VII^e siècle qui révèle les origines de l'Islam à La Mecque, puis son expression définitive à Médine.

On peut toujours contredire nos interprétations, à condition que l'on s'appuie sur le texte même, et non sur des généralités sans consistance. A la limite, nous savons bien que, comme le remarquait Étienne Gilson, « ce qui étonne les professeurs perd pour eux le droit d'exister ». Soyons juste. Disons que quelques-uns seulement sont dans ce cas.

(1) Dans « DE MOÏSE A MOHAMMED », en 4 tomes, par H. ZAKARIAS — (le P. G. THERY) —, les deux derniers volumes en collaboration avec J. BERTUEL. (Ouvrages épuisés en librairie).

Nous abandonnons aux apologistes de l'un ou l'autre bord, aux polémistes et aux politiciens, la responsabilité de l'usage qu'ils font de nos conclusions dans leur application à l'histoire de l'Islam, passée et présente, afin d'étayer leurs vues sur les problèmes posés par les relations entre les peuples et les États lorsque l'Islam y a quelque responsabilité.

Nous pourrions, nous aussi, exprimer notre point de vue sur ces problèmes ; nous sortirions alors de notre sujet. Lorsque nous réfutons des avis contraires à notre critique, — ce que nous ne pouvons pas toujours éviter pour la clarté de notre exposé —, c'est strictement dans le cadre de notre recherche fondamentale, dans un unique souci de vérité, et avec un réel respect des personnes.

Nous osons espérer qu'aucun lecteur ne nous reprochera d'avoir délibérément exclu de nos propos ce qui dépasserait le domaine de la critique textuelle et des réflexions qui en découlent normalement, relativement à l'époque où se situe la fondation de l'Islam arabe.

D'autre part, dans cet ouvrage qui n'est qu'un travail d'initiation à la lecture du « Coran » et d'orientation vers une nouvelle piste d'investigations, nous ne nions pas qu'il peut y avoir des lacunes de second et de troisième ordre. Quelques-unes sont voulues. Mais c'est sur le fond même de la nature et de l'origine de l'Islam que nous tenons ferme sur le résultat de notre étude. D'autres chercheurs iront peut-être plus loin. Ils compléteront nos acquisitions par des investigations linguistiques, par une traduction du texte plus attentive, dégagée des commentaires arabes tardifs qui en faussent complètement l'intelligence. Nous le souhaitons. Il y a trop longtemps que les études coraniques stagnent dans un marécage aussi funeste aux musulmans qu'à ceux qui veulent les comprendre.

A l'heure où certains intellectuels musulmans commencent à faire preuve d'indépendance d'esprit et à entrevoir, même timidement, la possibilité d'une véritable critique historique pour tout écrit religieux, nous voulons leur apporter notre modeste contribution.

La foi, même reçue par une longue tradition, n'exclut ni la réflexion sur ses sources, ni la révision de certaines idées reçues jusqu'à présent. Les chrétiens le savent par expérience en ce qui les concerne. La foi des musulmans est un bien ines-

timable, relativement à ce qu'étaient les Arabes avant l'Islam. Comment ils la vivent, cela ne concerne pas notre étude. Mais savoir comment ils l'ont reçue, et de qui, peut leur faire comprendre bien des choses.

... Et à nous aussi, pour une mutuelle compréhension et une estime réciproque.

CHAPITRE I

GRÊLE D'INSULTES A LA MECQUE

Nous abordons ici l'histoire que les coranologues nomment *la seconde période mecquoise*. Nous n'avons aucune raison sérieuse de récuser cette division. Remarquons simplement qu'il n'y a aucune solution de continuité dans les événements qui conduisirent les Arabes de La Mecque du polythéisme à l'islamisation, dans le Hedjaz (*).

Dans la vie des nations, les solutions de continuité sont assez rares. Elles sont désignées sous le nom de révolutions. Or, à La Mecque, la véritable révolution a commencé avec la prédication d'un apôtre juif dont nous avons essayé de résumer l'activité dans notre premier livre, en scrutant pas à pas, parmi les premiers chapitres du *Livre arabe de l'Islam*, les textes les plus significatifs.

Révolution religieuse qui, dans ce pays politiquement inorganisé, sans autorité centrale détenant un pouvoir législatif, exécutif, économique, social, ou militaire, allait entraîner progressivement une véritable révolution politique par la nature même de la religion nouvelle qui allait supplanter l'ancienne. Ce n'est qu'au terme de cette histoire que nous constaterons le résultat. Mais, tout en continuant d'en observer les péripéties, nous sentons bien que l'intention finale s'y inscrit en filigrane ; que, si l'apôtre juif, désormais secondé par son dis-

(*) Pour les lecteurs qui désireraient suivre la progression de nos analyses en se référant au regroupement des sourates selon les périodes envisagées, nous donnons ci-dessous la liste de ces sourates, en rappelant toutefois que ce classement, quel qu'en soit l'auteur, n'a et ne peut avoir rien d'absolu, en ce qui concerne au moins la succession des sourates dans chaque période.

2^e période mecquoise. — S.37 (sauf vv.149 à fin, que nous situons à Médine) ; 71 ; 50 ; 76 ; 54 ; 44 ; 20 ; 26 ; 15 ; 19 ; 38 ; 36 ; 43 ; 72 (sauf vv.1-15, que nous situons en 3^e période mecquoise) ; 67 ; 23 (sauf 1-11, à Médine) ; 21 ; 25 ; 17 ; 27 ; 18. Soit 21 sourates.

3^e période mecquoise. — S.32 ; 41 ; 45 ; 16 ; 30 ; 11 ; 14 ; 12 ; 40 ; 28 ; 39 ; 29 ; 31 ; 42 ; 10 ; 34 ; 35 ; 7 ; 46 ; 6 ; 13. Soit 21 sourates.

ciple, sort victorieux de son entreprise, la multiplicité des tribus et de leurs dieux cèdera la place à une certaine unité organique scellée par la même foi à un Dieu unique, celui d'Israël, et par la même Loi qui ne peut être que celle de ce Dieu, révélée dans la Torah de Moïse, le Coran hébreu, seul Coran authentique et primitif.

Pour l'instant, cet objectif est encore bien lointain. Nous allons, comme auparavant, assister à des disputes qui n'ont rien d'académique. Les Mecquois ne sont pas des spécialistes en théologie. Les Arabes de cette époque et de ce milieu sont totalement inaptes aux études spéculatives et rationnelles. Ils n'en sentent point l'utilité. Le disciple arabe lui-même, que son maître réussira à dégrossir quelque peu, ne s'élèvera jamais et d'aucune façon jusqu'à l'étude rationnelle d'un problème théologique. D'autre part, le rabbin, parfait connaisseur en sciences biblique et talmudique, n'a aucun penchant pour les études spéculatives. Il affirme. On peut même dire qu'il *assène* la vérité religieuse révélée par Yahwé à Moïse sur le Sinai. En fait, il n'y a pas de théologie biblique véritable dans le Coran hébreu ; pas de recherche sur l'existence et la nature de Dieu ; pas de recherche sur la nature de ses rapports avec les humains. Ce sont les hommes qui « théologisent ». Yahwé ne raisonne pas. Il s'affirme. Il affirme son existence, ses activités, et ses desseins.

Le rabbin se borne à répéter comme vraies les affirmations de Yahwé, en les opposant aux superstitions mecquoises, et en évoquant avec puissance les terribles châtiments qui menacent les impies parfois dès ce monde-ci, et à coup sûr dans le monde à venir. Mais les polythéistes, particulièrement les riches, résistent farouchement. Changer de religion équivaldrait pour eux à renier leur race, à devenir juifs. Quelle trahison et quelle horreur ! Un Arabe se convertir au judaïsme ? Ne serait-ce point un véritable parjure ?

Et pourtant un homme s'est rendu coupable de ce crime. C'est le disciple du maître juif, qui ose à présent répéter servilement les enseignements de son précepteur. Il parle comme les Juifs, il prie comme les Juifs. Faut-il le supporter encore longtemps ? Il est d'autant plus dangereux que, déjà, d'autres Arabes suivent son exemple. C'est ce que nous constatons vers la fin de cette période, lorsque son maître lui dit :

« Nous savons très bien pourquoi (les impies) écoutent, quand ils tendent l'oreille vers toi ou qu'ils sont en conciliabule et disent : Vous ne suivez qu'un ensorcelé » (sour. XVII, 50). Ceux qui suivent l'*ensorcelé* ne peuvent évidemment être que des Mecquois convaincus par le disciple ainsi qualifié, et leur nombre ne s'est accru que progressivement. Aussi, est-il urgent d'enrayer ce mouvement à son début. Alors, l'orage qui grondait à La Mecque lorsque nous avons interrompu nos analyses va maintenant éclater avec violence. L'âpreté de la lutte s'exprime dans une grêle d'insultes :

TU N'ES QU'UN POSSÉDÉ, UN MAGICIEN, UN POÈTE

C'est le rabbin lui-même qui, en soutenant le courage de son élève, nous révèle par quelles invectives les idolâtres tentent de ruiner la réputation de leur compatriote et de saper son autorité.

SOURATE LXVIII :

5. *Tu verras et ils verront*
6. *lequel de vous est atteint de démence.*
7. *En vérité, ton Seigneur est très instruit de ceux qui errent loin de Son chemin...*
8. *N'obéis donc pas à ceux qui crient au mensonge ;*
9. *Ils aimeraient que tu sois doux pour qu'ils le soient.*
10. *N'obéis pas au jureur vil*
11. *au détracteur, semeur de calomnie*
12. *interdisant le bien, plein d'insolence et de péché,*
13. *arrogant et cependant de basse extraction !*
14. *Ne lui obéis pas parce qu'il est riche et a des fils.*
15. *Quand Nos aya lui sont communiquées, il s'écrie :
« Histoires d'Anciens ! »*
16. *Nous le stigmatiserons sur le mufle !*

On voit que le rabbin, lui non plus, ne manque pas de verve dans ses ripostes contre des adversaires qui ne désarment pas. Ils ont peur de la lumière, clame-t-il. « S'ils voient le moindre signe, ils se détournent et disent : « C'est toujours de la magie » (1) «Lorsqu'ils voient un *signe* divin, ils s'en

(1) Sourate LIV, 2 ; voir aussi XI, 10.

moquent et disent : « Ce n'est que pure magie » (2). « Mais ils sont dans l'erreur et ne peuvent trouver *la voie droite* ». Ils te méprisent parce que tu es mon élève, et ils te traitent de possédé :

SOURATE XLIV :

12. *Comment les toucherait l'Édification alors qu'est venu à eux un Apôtre explicite*
13. *dont ils se sont détournés après avoir dit : « C'est un élève, un possédé ! »*

Patience, mon fils ! Ils n'échapperont pas au châtement qui les guette.

15. *Le jour où Nous montrerons la Très Grande Violence, Nous tirerons vengeance (3).*

Ce feu que tu leur annonces, ils verront si c'est de la magie ! (4). Je le jure par le Mont Sinaiï, par la Torah, par le Temple, par le Ciel et par la Mer bouillonnante, ils verront si tu n'es qu'un *devin*, un *possédé*, ou un *poète* qui raconte n'importe quoi, lorsque victimes de leur impiété ils seront foudroyés :

SOURATE LII :

1. *Par la Montagne !*
2. *par un écrit tracé*
3. *sur un parchemin déployé !*
4. *par le Temple servi !*
5. *par la Voûte élevée !*
6. *par la Mer portée à ébullition !*
7. *en vérité, le Tourment va certes survenir*
-
29. *Édifie donc car tu n'es, par la grâce de ton Seigneur, ni un devin, ni un possédé !*
30. *Diront-ils : « Poète ! Nous l'attendons lors de l'incertitude du trépas ! »*

(2) Sourate XXXVII, 14.

(3) Sourate XLIV, 15.

(4) Sourate LII, 14, 15.

31. *Réponds : « Attendez ! Moi aussi, je suis près de vous, parmi ceux qui vous attendent ! »*

.....
45. *Laisse-les jusqu'à ce qu'ils rencontrent ce jour où ils seront foudroyés (5).*

Le serment qui commence cette sourate porte assurément la marque de son auteur ; est-il besoin de le redire ? Ce n'est pas un Arabe qui peut, à l'appui de ses affirmations, invoquer le caractère sacré d'une montagne, d'un livre, et d'un temple tellement célèbres dans l'histoire religieuse de sa race ou de sa nation, qu'il n'est même pas nécessaire de les nommer. Surtout à cette époque et en ce lieu, dans ce contexte d'invectives proférées contre un enseignement biblique jugé dangereux par les riches mecquois, quel Arabe polythéiste tiendrait donc un pareil langage ?

Et de la part de quel Allah révélateur ?
Révélateur de quoi, que l'on ne sût déjà ?

Mais peut-être sommes-nous étonnés, nous qui sommes loin de mépriser les poètes, d'entendre voltiger ce nom comme une insulte. Il faut donc le replacer dans la bouche de ceux qui l'utilisent comme un terme méprisant. Les Koraïchites, commerçants entreprenants, gens pratiques et réalistes, dédaignaient tout verbiage de charlatan. Poètes et conteurs ne trouvaient aucun crédit auprès d'eux. S'ils les admettaient dans leurs caravanes et sur les places publiques, c'était pour faire oublier à leurs hommes les âpretés des pistes, les ardeurs du soleil ; pour occuper aussi l'oisiveté des badauds et des traîneuses qui pullulaient au crépuscule dans les rues étroites et tortueuses de La Mecque. Les poètes n'étaient que des passe-temps, des colporteurs de nouvelles. On se servait d'eux, souvent, pour faire entendre aux voisins et aux concurrents des paroles amères, désagréables, ou railleuses à la manière des chansonniers. Agents de liaison les mieux qualifiés, donnant des nouvelles, en inventant au besoin, ils étaient en quelque sorte les satiriques de l'époque.

(5) Voir notre 1^{er} livre, p. 99, 100.

Pour éviter d'être impliqués directement dans les querelles familiales, sociales, ou commerciales, les riches utilisaient, moyennant finance, des poètes pour accomplir de basses besognes. A l'occasion on leur donnait un rôle de provocateurs. Ils n'étaient admis qu'à cause des services divers auxquels on pouvait les employer, mais au fond on les tenait pour gens de rien, loqueteux, méprisables, chevauchant à la fois la misère et l'escroquerie. C'est donc à ce niveau de vil poète que le disciple du maître juif est rabaissé par les polythéistes mecquois (6).

Mais il semble que l'accusation préférée des mecquois soit celle de mensonge. Toute la prédication du rabbin, tout ce que leur répète après lui et sur son ordre son disciple est aussitôt qualifié de mensonge : « ils crient au mensonge, suivant leurs caprices » (7). Je les ai déjà avertis des menaces qui pèsent sur eux s'ils refusent de croire aux récits concernant les prophètes des temps anciens. Ils n'échapperont pas au châtement :

SOURATE LIV :

4. *Déjà certes leur sont parvenues, parmi les récits sur les Prophètes, des paroles concernant une menace !*
5. *Sagesse efficiente ! Inutiles ont été les Avertissements.*
6. *Détourne-toi d'eux ! Au jour où le Convocateur appellera à une chose horrible,*

(6) Dans BRÈVE HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE ARABE, Paris 1947, p. 77, le P. ABD-EL-JALIL a écrit sur la poésie du *Livre arabe de l'Islam* cette page que nous livrons à la méditation de nos lecteurs : « Pris au sens large, le mot poésie peut s'appliquer au Coran, surtout aux parties les plus anciennes. Mais Mahomet s'est défendu (*sic*) avec énergie d'être un poète et l'on peut remarquer que, parfois, le rythme dans ces textes, se brise comme *exprès*, comme pour fuir la ressemblance de la poésie proprement dite ».

Remarquons d'abord que ce n'est pas « Mahomet » qui se défend lui-même. Il ressort de nos analyses qu'il n'est pour rien dans les réponses que son maître fait à ses détracteurs. Notons ensuite que, dans la pensée d'ABD-EL-JALIL qui croit aux révélations d'Allah, nous assistons à une chose admirable : on accuse « Mahomet » — donc Allah dont il ne fait que répéter les paroles — d'être un poète ? Qu'à cela ne tienne. *Exprès*, Allah va briser le rythme harmonieux de ses dictées pour bien montrer que son apôtre ne veut pas faire de poésie. Nous ne pouvons pas prendre au sérieux une pareille apologétique.

(7) Sourate LIV, 3.

7. *les regards baissés, ils sortiront des tombeaux comme sauterelles déployées,*
 8. *le cou tendu vers le Convocateur. Les Infidèles diront : « Voici un jour difficile ! »*

Et le rabbin répète inlassablement les histoires qu'il a déjà narrées, et qu'il évoquera encore si souvent que nous renonçons à les rappeler chaque fois qu'il les utilise dans son argumentation, soit qu'il parle au peuple, soit qu'il instruisse son disciple par quelque nouveau détail, soit qu'il menace, soit qu'il encourage. Les circonstances de son apostolat peuvent changer, la matière de son enseignement est immuable. Seule, la façon de l'utiliser varie avec les situations, parfois analogues à celles de l'histoire de son peuple. Il n'abandonnera jamais la partie. Il porte en lui une force millénaire, un passé de victoires et d'épreuves consignées dans la Bible. C'est dans l'éternité que s'accrochent les débuts d'une histoire qui se déroule à travers les siècles. C'est tout cela qui l'anime et le fait sursauter chaque fois qu'il est accusé de mensonge, directement, ou indirectement à travers son porte-parole arabe. Vous m'appellez menteur. Mais si vous connaissiez comme moi l'histoire du peuple élu, vous sauriez que tous les apôtres de Dieu ont été, eux aussi, traités de la même façon. Aucun n'a été épargné par les insultes des incroyants. Il n'y a pas de puissant qui n'ait été couvert de railleries, comme le dit le Talmud. L'exemple de David est là pour le prouver (8). Mais en fin de compte, qui a triomphé ? Les prétendus menteurs ? Ou les insulteurs ?

SOURATE LIV :

9. *Avant eux — (c'est-à-dire les mecquois idolâtres) — le peuple de Noé a crié au mensonge. Ils ont traité de menteur Notre serviteur. Ils ont dit : « C'est un possédé ! » Il fut repoussé.*

 18. *Le peuple des 'Ad a crié au mensonge.*

(8) TALMUD, traité des Berakhot, ch. II, t. I, p. 31. Éd. Moïse Schwab.

23. *Les Thamoud ont traité de mensonges les avertissements.*

 33. *Le peuple de Loth a traité de mensonges les avertissements.*

 41. *Les avertissements sont certes venus à la maison de Pharaon.*
 42. *Ils ont traité de mensonges tous Nos signes et Nous les anéantîmes (comme) peut le faire un tout-puissant.*
 43. *Vos Incrédules sont-ils plus forts que ceux-là ? ou bien avez-vous une absolution dans les Écritures ?*

Après avoir rappelé que tous ces rebelles endurcis, ces pécheurs « qui sont dans l'aberration et la démence » seront traînés « vers le Feu sur le visage », goûteront les tourments de « l'Enfer brûlant, lorsque l'Heure très cruelle et très amère sonnera », tandis que les « Craignant-Dieu seront dans des jardins, auprès de ruisseaux dans un séjour de vérité », l'apôtre juif invoque l'autorité des Écritures pour confirmer ses menaces (9) :

52. *Tout ce qu'ils ont fait est dans des livres.*
 53. *Tout fait, petit ou grand, est consigné.*

Comme il le prêche depuis longtemps déjà, tout est écrit dans les livres où Dieu consigne les moindres faits et gestes de chaque homme afin de les juger. Et dans la Bible d'autre part, on ne saurait trouver un seul exemple où Dieu pardonne un incrédule qui s'obstine dans l'infidélité malgré les preuves, malgré les *signes* des envoyés de Dieu (v. 43 ci-dessus).

La deuxième partie du v. 43 ci-dessus nous fait dresser l'oreille, car il est curieux, tout de même, que le prédicateur juif demande aux Mecquois de trouver « *dans les Écritures* » — et non pas dans « *vos* » Écritures, ce qui serait absurde puisque les idolâtres ne possèdent aucun livre religieux — une preuve de leur impunité future. Il ne peut être question ici que des Écritures dans lesquelles le rabbin puise la substance de son enseignement depuis le début de son entreprise. Alors, nous posons à notre tour la question : est-ce que les Arabes,

(9) Sourate LIV, 44-51 et 52-53 ci-après.

pour relever ce défi, seraient maintenant capables de vérifier les histoires racontées par le Juif en se référant à des textes écrits ? Dans l'affirmative, nous demandons : écrits dans quelle langue ? La Torah n'existant à cette époque qu'en hébreu, en grec et depuis peu en latin, on ne voit pas les Mecquois se plonger dans l'étude de l'une ou l'autre de ces langues, en ce milieu et à cette époque, dans le seul but de trouver des arguments contre le judaïsme, chose parfaitement impossible, pense avec raison le rabbin. Notre question est d'autant plus pressante que, à quatre reprises dans cette Sourate LIV, une conclusion revient avec force :

17. Nous avons facilité la compréhension de la Prédication pour l'Édification. Est-il quelqu'un qui en tire édification (10)

A vrai dire, cette traduction de Blachère, pour littérale qu'il la veuille, est un peu confuse. Celle du professeur musulman Muhammad Hamidullah, plus concrète, donne toute sa force et sa clarté à ce texte :

17. Et très certainement Nous avons rendu le Coran facile au Rappel. Eh bien ! en est-il un qui se rappelle ? (11)

A présent, semble dire le prédicateur, il vous est facile de recourir directement au Coran pour vous rappeler ce que je vous ai prêché et vérifier ce que je vous enseigne continuellement. Mais, ajoute-t-il sur un ton de reproche, « Y a-t-il quelqu'un qui le médite ? Y a-t-il quelqu'un qui réfléchisse » ?. Pendant la première période mecquoise étudiée dans notre précédent ouvrage, il lui est arrivé de faire référence au Coran. Mais c'était au Coran hébreu, seul authentique et original, la Torah. Il se gardait bien alors de demander aux idolâtres mecquois d'y aller voir, en invoquant pour eux la *facilité* d'une telle vérification. Or, aujourd'hui, il le fait. Un événement s'est donc produit, permettant pareille invitation. La remarque du v. 17 est même répétée à quatre reprises, mot pour mot, dans la même sourate, ponctuant les histoires de Noé (9-16), des Adites (18-21), des Thamoudéens (23-31), et de Loth (33-39).

(10) Voir aussi dans la même sourate, les vv. 22, 32, 40.

(11) M. Hamidullah, professeur à l'Université d'Istanbul, *Le Coran* Éd. Le Club Français du Livre, 1959.

Faut-il penser qu'à ce stade de son apostolat le rabbin a adapté en arabe le Coran hébreu ? M. Hamidullah et les musulmans affirment qu'il s'agit évidemment du « Coran », mais de celui que nous nommons, nous, le *LIVRE ARABE DE L'ISLAM* dont nous lisons la sourate 54. Une question se pose alors : comment quelqu'un qui commence à peine de rédiger la seconde partie de son livre peut-il y renvoyer ses auditeurs comme s'il était écrit en entier, pour y lire des histoires, un enseignement, et une chronique, dont la rédaction ne sera achevée que plusieurs années plus tard, non à La Mecque, mais à Médine ? — Comment le rabbin peut-il avoir connaissance des événements futurs ou, pour rester dans les perspectives des musulmans, comment « Mahomet » peut-il connaître déjà sa propre histoire ? Et à supposer que par miracle il la connût, où sont donc consignés, dans ce livre à demi écrit ou « révélé », les épisodes qui surviendront au cours des années à venir ?

Si le rabbin, par contre, renvoie ses auditeurs au Coran pour qu'ils l'apprennent, non dans dix ou quinze ans, mais tout de suite, c'est qu'il est déjà abordable en entier immédiatement, et qu'il s'agit d'un autre ouvrage que celui qui contient la sourate LIV. Il faut en avoir le cœur net. Nous allons par conséquent délaisser pour l'instant les insultes faites au maître juif et à son disciple, afin d'appliquer toute notre attention à ce problème d'un Coran qui commence à nous intriguer.

CHAPITRE II

APPARITION DU VÉRITABLE CORAN ARABE

En poursuivant notre lecture du *Livre arabe de l'Islam* dans l'ordre que nous avons adopté, la sourate 37 est pratiquement sans intérêt. Nous voulons dire par là qu'elle ne nous apprend rien de plus que ce que nous savons déjà sur le climat hostile à l'enseignement rabbinique, sur les insultes dont les polythéistes mecquois accablent *l'Avertisseur* arabe aussi bien que son maître, sur les réponses que celui-ci dicte à son élève, et sur les encouragements qu'il lui prodigue, fondés inlassablement sur les histoires du passé.

Ces répétitions elles-mêmes sont parfaitement significatives : celui qui s'y livre fait partie d'un peuple qui apprend en parlant. Les élèves des rabbins, les *talmidim*, gravent dans leur mémoire les grands textes de la *Torah*, des prophéties, des psaumes, en faisant participer tout leur corps à cette mémorisation, par l'articulation précise des mots, l'accentuation des phrases, leur balancement rythmique, de telle façon que chez l'élève un mot ou un membre de phrase appelle son correspondant, soit parallèle, soit opposé. La récitation devient alors une mémoire vivante, un véritable *rappel* du passé qui s'actualise. Le peuple juif est un peuple qui se souvient, et qui appelle à se souvenir. Nous avons à maintes reprises rencontré le mot de « *rappel* » au cours de notre étude. Nous le retrouverons encore très souvent. L'homme qui revient sans cesse sur ces « histoires d'anciens » pour les faire répéter à son disciple et les fixer dans l'esprit de ses auditeurs connaît les mécanismes de la mémoire.

Il y a de nombreux cas dans la littérature, où les textes ont été rédigés à l'aide de récits oraux transmis de générations en générations (1). Dans ces cas, la mémoire est

(1) Voir J. Van Der Ploeg, *Le rôle de la Tradition orale dans la transmission du texte de l'Ancien Testament*, dans *Revue Biblique* 1947, p. 5-41, étude fort intéressante et documentée, sauf pour ce qui concerne l'Islam.

antécédente. L'écriture n'a pour but alors que de pallier les déficiences de la mémoire et d'éviter son émiettement. En d'autres cas, la mémoire est *subséquente* au texte. C'est l'écrit qui a la priorité, et il doit être appris. Tel est le texte de la Loi mosaïque : « Moïse *écrivit* toutes les paroles de Yahwé » (2) ; « Moïse *écrivit* cette Loi (le Deutéronome) et la donna aux prêtres, fils de Lévy » (3). La mémoire n'est ici que *porteuse* d'un texte écrit. Les coranologues nous ont habitués à de longues dissertations sur la capacité mnémotechnique des Sémites, pour démontrer que le « *Coran* » (disons *Le Livre arabe de l'Islam*) a été véhiculé par la mémoire avant d'être fixé par l'écriture. Depuis le début de nos analyses, nous constatons le contraire. Nous voyons un maître qui enseigne oralement la religion juive aux Mecquois, et qui met par écrit non seulement le thème de ses instructions, mais encore l'histoire de son apostolat. La sourate 54 dont nous avons parlé précédemment, présente un caractère littéraire que nous décelons dans beaucoup d'autres sourates. Le rabbin connaît la valeur de la chose écrite ; comment pourrait-il négliger un pareil atout ?

Dans la sourate XXXVII, aux propos insultants des Mecquois répondent des menaces ; ils te traitent de poète possédé (37, 35), mais ils seront damnés au jour du Jugement (v. 12-32) parce qu'ils *oublient* ce que tu leur dis. Considère — (une fois de plus) — le sort des apôtres fidèles : Noé, (73-80) ; Abraham, (81-113) ; Moïse et Aaron, (114-120) ; Élie (*Ilyas*, 123-132) ; Loth, (133-138) ; Jonas, (139-148). Tous ont eu leur récompense. Le rabbin n'arrête pas d'évoquer ces épisodes de l'histoire que l'on ne trouve que dans les livres juifs, dans le Livre par excellence, la Bible. Pédagogie oblige :

« En vérité, Nous avons fait descendre sur toi le Coran, d'En-Haut » (4).

Ce Coran est-il arabe, ou hébreu ? Rien ne nous a encore certifié que le rabbin a opéré un travail de traduction ou d'adaptation, et nous ne voulons pas nous hasarder à donner des précisions que le texte ne comporte pas. Quand il est

(2) Exode, XXIV, 4.

(3) Deutéronome XXXI, 9.

(4) Sourate LXXVI, 23. Voir aussi les sourates LXXI, LXXVI, XLIV et L.

question d'un « *écrit immuable, gardien de la vérité* », (L., 4) nous savons très bien de quoi il s'agit. C'est cette « *Écriture explicite* » révélée par une « *Nuit bénie* » à Moïse et confiée aux « *Fils d'Israël* », élus de Dieu qui « *leur a donné les signes évidents de son existence, de sa toute-puissance, et de sa miséricorde* » (XLIV, 1,31-32). Mais voici qui retient notre attention et qui vient confirmer ce que nous avons observé précédemment dans notre premier livre : « *Nous leur avons facilité cet enseignement par ta voix* (XLIV, 58). Nous avons bien lu : à force de répéter les leçons de son maître, le disciple arabe est devenu capable de les réciter avec exactitude à ses compatriotes. Il est depuis un certain temps, que nous pouvons situer vers la fin de la première période mecquoise, le fidèle porte-parole de son maître. C'est bien pourquoi on l'accable de sarcasmes. Va-t-il succomber à la tentation du découragement ? Pis encore, se laissera-t-il gagner par les hommes de son clan et reviendra-t-il à son idolâtrie « *comme le chien à son vomissement* », selon les paroles de l'Écriture ? (Proverbes, XXVI, 11). Oui, quelquefois la tentation est forte. Mais une voix le presse de se ressaisir : « *Supporte ce qu'ils disent contre toi, et prie* » (L, 38, 39). « *Sois fidèle* », n'oublie pas mes enseignements et par dessus tout « *prie longuement* » (LXXVI, 23, 26). Ah ! il connaît bien le pouvoir de la prière, ce Juif intrépide et audacieux ! Comme il voudrait insuffler à son disciple la densité de sa propre foi. Seulement, il manquera toujours une chose à l'Arabe vis-à-vis du Juif : le Juif s'appuie sur l'histoire de son peuple, Élu de Dieu, privilégié par des relations uniques avec Yahwé ; il est fier de ses ancêtres, de ses anciens apôtres, des prophètes. L'Arabe, même converti au judaïsme, se trouve vis-à-vis de cette religion comme démuni et sans racines. Pour l'y enraciner et, ce qui est encore plus difficile, presque une gageure, pour en faire un apôtre du judaïsme, un prosélyte courageux, il faudrait le situer dans la lignée de tous ces envoyés de Dieu, de tous ces « *Avertisseurs* » dont il a fini par retenir l'histoire. Il sait que la plupart d'entre eux furent en butte à la contradiction, insultés comme lui, maltraités même, mais il sait aussi que Dieu a puni les coupables et récompensé ses Serviteurs persévérants ; car ils ne se laissèrent pas abattre par l'insuccès de leur mission, sachant que le résultat est entre les mains de Dieu. Le devoir de l'apôtre n'est que d'obéir, de prêcher

la Vérité : « Tu n'as pas le pouvoir de les contraindre à la foi, mais prêche à *ceux qui craignent le Jugement* » (L, 45).

« *Ceux qui craignent le Jugement* », ce sont d'abord et bien évidemment les Juifs. On comprend que ce n'est pas à eux qu'il est nécessaire d'enseigner la Bible pour les convertir. L'ordre du rabbin vise donc un certain nombre de Mecquois qui se sont déjà convertis au judaïsme, embryon de la première communauté judéo-arabe. La prédication du maître et de l'élève a donc porté quelques fruits appréciables. Prenons acte de ce renseignement et continuons notre lecture.

La sourate XX débute par une phrase qui s'adresse encore à un homme las, meurtri. La tristesse, dit le rabbin, ne doit pas être le résultat de l'Écriture que je t'ai enseignée :

1. « *Nous n'avons point fait descendre sur toi l'Écriture pour te rendre malheureux,*
2. *Mais (comme) un Rappel pour celui qui craint Dieu,*
3. *Révélation de Celui qui a créé la terre et les cieux sublimes. »*

Effectivement, pour stimuler le courage de son élève, le prédicateur juif va lui *rappeler* la belle histoire de MOÏSE si souvent évoquée depuis les premières leçons. Cette fois cependant, il va y apporter un soin particulier. Quatre-vingt dix neuf versets y sont consacrés. Jamais jusqu'à présent il n'avait raconté avec autant d'ampleur l'histoire du Patriarche hébreu. Chose remarquable, il la raconte ici entièrement d'après l'Exode dont il émaille le récit de quelques notations talmudiques ; ce qui suffit à prouver, même au regard de la critique la plus exigeante, que seul un Juif, un Juif instruit autant qu'un rabbin peut l'être, a pu composer cette page :

SOURATE XX (suite) :

9-15	. <i>La vocation de Moïse</i>	<i>Exode III, 1-6</i>
18-24	. <i>Le bâton-serpent</i>	<i>Ex. IV, 2-7</i>
25-29	. <i>Timidité de Moïse</i>	<i>Ex. IV, 10-12</i>
30-36	. <i>Moïse demande un aide ; Yahwé le lui accorde</i>	<i>Ex. IV, 13-17</i>
37-41 a.	<i>Rappel de l'enfance miraculeuse de Moïse</i>	<i>Ex. II, 1-10</i>
41 b	. <i>Meurtre commis par Moïse</i>	<i>Ex. II, 11-12</i>

- 42-43 . *Séjour de Moïse chez
les Madianites* Ex. II, 15
- 44-58 . *Mission de Moïse
auprès du Pharaon* Ex. III, 10 ; IV, 19-21 ;
V, 1 ; VI, 10-11 ;
VII, 1-2
- 59-78 . *Joute avec les magiciens
d'Égypte* Ex. VII, 14-16
- 79-81 . *Passage de la Mer
Rouge* Ex. XIV, 5-31
- 82-84 . *La Manne et les caïlles
dans le désert* Ex. XVI, 13-16
- 85-86 . *Moïse sur le Mont Sinai* Ex. XIX, 3-9
- 87-97 . *Le Veau d'or ; repro-
ches de Moïse à Aaron* Ex. XXII ; extraits
- 98-99 . *Conclusion. Il n'y a pas d'autre divinité que Dieu.
Vous n'en avez point d'autre. Il embrasse toutes
choses en Sa science. Ainsi nous te racontons les
récits des temps passés. C'est bien un Rappel que
Nous t'avons apporté !*

Certes, le récit du rabbin n'est pas une lecture mot à mot des passages de l'Exode que nous avons signalés en regard des versets de la sourate. C'est une adaptation libre et résumée d'une période de la longue histoire de Moïse ; adaptation et résumé exigeant de leur auteur une grande familiarité avec le texte de la Torah. Le but de ce rappel est clairement exprimé et illustré, même si quelques éléments étrangers à l'Écriture y sont glissés, comme par une espèce de déformation professionnelle ; tel ce mystérieux *Sâméri* — (traduit par *Samaritain*) — qui tient le rôle maléfique du tentateur, du Shatan, et qui n'est peut-être qu'une déformation du mot Misra (*Misr*) qui désignait l'Égypte dans la Bible : Mitzraïm. Cette phrase du v. 87 : « Le *Sâmeri* les a égarés », suggérerait alors tout simplement que la tentation d'idôlatrie pratiquée en *Égypte* envahit le camp des Hébreux pendant l'absence de Moïse.

Quoi qu'il en soit ces ornements curieux ne doivent pas nous détourner de l'essentiel. Comme dans chacune de ses histoires bibliques, le rabbin cherche à ébranler les Mecquois qui restent figés dans le culte de leurs idoles et se refusent obstinément à croire au Dieu des Juifs. Dieu Unique et Tout-Puissant :

SOURATE XX (suite) :

99. *Nous te racontons l'histoire des temps passés et
Nous t'apportons venant de Nous, une admonition.*
100. *Ceux qui s'en détournent, en vérité, porteront au
jour de la Résurrection un fardeau,*
101. *Sous lequel ils ploieront éternellement. Quelle dure
charge au jour de la Résurrection.*
-
123. *Quiconque se sera écarté de Nos avertissements aura,
en vérité, une vie malheureuse.*
124. *Et Nous le ressusciterons au Jour de la Résurrection,
privé de vue.*
-
128. *Cela ne les frappe-t-il pas de voir combien de généra-
tions Nous avons détruites avant eux ? Ils marchent
dans les lieux où celles-ci ont habité. En vérité, Il y
a là des signes pour ceux qui veulent comprendre.*

Tu le vois, mon fils, dit en somme le maître à son disciple, Pharaon paraissait puissant avec ses armées. Mais Moïse qui adorait Dieu a été le plus fort. Ne plie pas devant leurs railleries ; dans la lutte engagée ici au sujet du seul vrai Dieu, c'est toi qui vaincras. Les Mecquois ont entendu les menaces proférées par le rabbin. Ils ont entendu aussi, et plusieurs fois, le grand récit de l'histoire de Moïse qui tient une place essentielle dans l'Ancienne Alliance. Qu'ont-ils encore à objecter ? Ah ! disent-ils :

133. Que n'est-il venu à nous avec un signe de son Seigneur !...

Ils voudraient que cet Arabe qui leur parle comme un Juif, et qu'ils connaissent trop bien pour le croire doué de quelque science supérieure, ou favorisé de quelque révélation surnaturelle, leur donne une preuve de ce qu'il affirme. Eh quoi, disent-ils, il nous rebat les oreilles de vieilles histoires et des *signes* de Dieu qu'on y raconte ; d'où les sort-il ? Qu'il nous les montre ! Qu'il nous donne au moins un signe de son Dieu en faveur de l'authenticité de ses récits !

Le rabbin tient en réserve une suprême réponse. Vous voulez un signe ! Mais vous l'avez déjà ce que vous demandez. Depuis des années, je vous parle des enseignements contenus dans notre Livre révélé, propriété exclusive du peuple d'Israël. C'est par jalousie et par haine des Juifs que vous ne vou-

lez pas reconnaître le vrai Dieu ; parce que c'est à eux qu'il s'est manifesté ; parce que c'est leur peuple qu'il a choisi comme confident de ses pensées. Et si vous aviez un Livre arabe, croiriez-vous à notre Dieu ? Vous l'affirmez. C'est le signe que vous attendez. N'est-elle pas venue à vous, la preuve que vous souhaitiez ?

133. « ... *Quoi ! n'est-elle pas venue à eux la Preuve qui est dans les Premières feuilles ?* »

Mais si ! vous l'avez. Vous avez maintenant un Coran arabe. Ce Coran, le voici ! Il est explicitement mentionné pour la première fois dans cette sourate XX :

112. *NOUS AVONS RÉVÉLÉ CECI COMME UN CORAN ARABE. NOUS Y AVONS ADRESSÉ AUX HOMMES DES MENACES. PUISSENT-ILS SE COMPORTER EN CRAIGNANT (Dieu) ET EN FAIRE (un objet de) RÉMINISCENCE.*

Pour mieux apprécier l'importance de ce texte, il est peut-être bon de serrer de plus près le sens littéral. On nous le pardonnera ; une fois n'est pas coutume : « *Qor'anan ' arabiyyan wa çarrafna fihi al-wa ' id la ' allahom yattaqoum aw yohditho lahom dhikra* — Et ainsi nous l'avons révélé intégralement en un Coran arabe et nous y avons répandu des menaces ; puissent-ils éprouver des craintes et (*puisse ce Coran*) leur faire naître une réminiscence ». Qu'on se souvienne de ce que nous avons dit précédemment sur le rôle de la mémoire et la nécessité de l'exercer sur un texte écrit, pour éviter que les enseignements essentiels ne se diluent dans des transmissions orales toujours sujettes à des variations dangereuses pour la vérité, et l'on comprendra pourquoi le rabbin de La Mecque a osé, — nous disons bien « osé » — cette entreprise d'adaptation arabe du Coran hébreu, seul original et authentique. S'il l'a écrit ainsi, c'est pour que, désormais les Arabes puissent l'apprendre et le retenir avec exactitude, pour « faire naître en eux une réminiscence », selon sa propre expression. Voilà le dernier moyen apologétique utilisé par le rabbin pour faciliter aux Arabes l'accès à la religion d'Israël.

A partir de la sourate XX par conséquent, ce travail est terminé. Le Coran — et à présent nous ne mettons plus ce mot entre guillemets — est achevé. Il est écrit en arabe une fois pour toutes. Il ne changera plus. Tous les Arabes qui

savent lire pourront l'apprendre sans difficulté. Ce n'est pas un livre qui se fait, que son auteur écrivait au fur et à mesure de ses prédications, comme celui que nous sommes en train d'analyser, lequel nous révèle précisément, au verset 112, que le Coran arabe est terminé. Le *Livre arabe de l'Islam* est donc bien distinct du Coran. C'est ce dernier qu'il faudra lire et apprendre sans en changer un mot :

SOURATE XVIII :

26. *Et récite ce qui t'a été révélé du Livre de ton Seigneur. Personne qui puisse changer Ses paroles. Et tu ne trouveras, en dehors de Lui, nul endroit vers quoi dévier.*

C'est maintenant, en parlant de son Coran arabe que, dans la sourate XXVI, qui suit vraisemblablement la sourate XX, le rabbin dit à son élève :

2. *Voici les aya du Livre Évident. Il se peut que tu te consumes de chagrin, parce qu'ils ne croient point !*

.....
5. *Pas un Rappel ne leur vient, suscité par le Très Miséricordieux, qu'ils ne se détournent.*

6. *Quoi ! n'ont-ils pas vu la terre, combien nous y avons fait croître toute espèce profitable ?*

7. *Certes, c'est un signe ! La plupart d'entre eux cependant ne croient pas.*

8. *Oui, ton Seigneur c'est Lui, le Puissant, le Miséricordieux !*

Effectivement, tout au long de ce chapitre qui compte 228 versets, le rabbin va évoquer de nouveau les histoires de Moïse, Abraham, Noé, Houd, Salih, Loth, et Cho'aïb, qu'il a dû prêcher un nombre incalculable de fois avant de les consigner par écrit si nous en jugeons par les textes que nous avons déjà étudiés en première période. Mais ce qui saute aux yeux, c'est que, lors de leur mise par écrit, il leur donne une forme littéraire favorisant leur mémorisation, en parallèle avec ce Coran dont il vient d'annoncer l'achèvement. Chacune des histoires évoquées constitue un *signe* de Yahwé et se termine par un même refrain :

67. *En vérité, en cela est certes un signe ! Mais la plupart d'entre eux ne sont pas devenus croyants.*

68. *Certes, ton Seigneur, c'est Lui le Puissant, le Miséricordieux ! (5)*

Avons-nous encore besoin d'affirmations claires ? Lisons les versets 192-195 de la même sourate :

192. *Oui, c'est une révélation du Seigneur des Mondes,*

193. *descendue par l'Esprit fidèle*

194. *sur ton cœur pour que tu sois parmi les Avertisseurs.*

195. *(Elle) est en langue arabe pure.*

L'élève n'aura plus qu'à l'apprendre soigneusement, mot à mot ; il la répètera après son « enseignant », afin d'être lui-même un bon récitant, un parfait *Avertisseur*. Nous saurons plus tard que la tâche lui a été facilitée par son éminent pédagogue :

SOURATE XVII :

107. *« Nous avons fragmenté ce Livre pour que tu le prêches avec lenteur, et nous l'avons (souvent) répété ».*

Le rabbin a donc introduit des divisions dans son Coran arabe. Ainsi, peu à peu, avec une obstination digne de la tâche qu'il s'est fixée, il forge l'âme de son disciple, afin de le persuader de la magnifique mission à laquelle il le destine : prendre place dans la prestigieuse lignée des anciens apôtres d'Israël, lui, l'Arabe qui n'était rien, et qui ne doit qu'à sa conversion au judaïsme d'être promu au rang des grands Serviteurs de Dieu parmi les Arabes.

Que l'on ne croie pas ici que nous sollicitons les textes. Ils vibrent tous de cette fierté, sans aucune ambiguïté :

SOURATE XXVI :

196. *Oui cela — (que je viens de te rappeler) — se trouve dans les Écritures des Anciens.*

197. *Eh quoi ! n'est-ce pas un signe pour eux — (les incrédules) — que les docteurs des fils d'Israël le connaissent ?*

198. *Si nous l'avions fait descendre sur quelqu'un des Barbares — (c'est-à-dire des non-juifs) —*

199. *et qu'il le leur ait prêché, ils n'y auraient pas cru.*

Le peuple juif reste évidemment le seul peuple élu, le seul témoin de la Révélation, et le seul garant de son authenticité. Les exemples sans cesse repris par le rabbin prouvent

(5) Voir aussi les vv. 102-103 ; 121-122 ; 139-140 ; 158-159 ; 174-175 de cette sourate XXVI.

que les cités qui refusèrent d'entendre le message juif furent anéanties. C'est donc au message des Juifs qu'il faut toujours faire référence. Maintenant, mon fils, grâce à moi, dit le maître, grâce à Dieu, tu es devenu l'Avertisseur qui répète ce qu'ont dit les Avertisseurs d'autrefois (6). Mais il faut commencer par le plus simple :

214. *Avertis ton clan le plus proche !*

215. *Sois tutélaire pour ceux des croyants qui te suivent !*

216. *S'ils te désobéissent, dis : « Vraiment, je suis innocent de ce que vous faites ».*

Voilà tout de même un embryon de communauté judéo-arabe dont le disciple du rabbin a été constitué le chef. Depuis la fin de la première période mecquoise, nous savons l'existence de ce groupe de convertis, sans pouvoir évaluer son importance ni le progrès de son développement. Suivent-ils jusqu'au bout les instructions de « leur chef » ? Il semble que bien des choses laissent encore à désirer. Quant à ce dernier, les versets 217-219 de notre sourate XXVI nous apprennent que, malgré ses « crises » de découragement, il est parfaitement intégré à la communauté juive :

217. *Mets ta confiance dans le Puissant, le Miséricordieux*

218. *qui te voit durant tes vigiles*

219. *et (voit) tes gestes parmi les PROSTERNÉS.*

Ces trois versets, pour en saisir toute la portée, exigent une petite méditation. « Les prosternés », ceux qui se « prosternent », selon les expressions du *Livre arabe de l'Islam*, ce sont les Juifs qui suivent en cela l'exemple de leurs Patriarches, ainsi que nous le lisons dans la Bible : « Moïse s'inclina vers la terre, et se prosterna en disant : Si j'ai trouvé grâce à tes yeux, Seigneur » (7). « Toutes les nations que tu as faites viendront se prosterner devant Toi, Seigneur » (8). « Prosternez-vous devant l'Éternel, dans les parvis du Sanctuaire, avec le respect du Sanctuaire » (9). Le Talmud pré-

(6) Sourate LIII de la première période mecquoise finissante, v. 57, où il était déjà dit : « *Hada hadhir^{un} min al nodhori l-oulä* — Celui-ci est un avertisseur dans la lignée des Avertisseurs ».

(7) Exode, XXXIV, 8 ; Deut. XI, 16 ; etc.

(8) Psaume 86, 9, etc.

(9) Daniel III, 10, 15, etc. Talmud, Traité des Berakhot (T. de Jérusalem), ch. 5, 1 ; *éd. cit.* t. I, p. 96

cise : « En disant : « Loué soit » on se couche ; arrivé au mot *Éternel*, on se redresse ; et R. Samuel ajoute : je puis donner le motif de cette habitude ; c'est qu'il est écrit : Dieu redresse ceux qui sont couchés » (Psaume 145, 14) (10). « Devant Toi, disait un autre rabbin, Bar-Kapara, il faut s'agenouiller, se coucher, se prosterner, s'humilier ; devant Toi, tout genou doit fléchir, et toute langue doit T'invoquer... De tout notre cœur, et de toute notre âme nous nous prosternons » (11). On comprend dans cette ambiance les recommandations du rabbin à son élève : « Célèbre donc les louanges de ton Seigneur, et *sois avec ceux qui se prosternent* » (12). Ceux à qui la science a été donnée — (les Juifs) — avant lui, (c'est-à-dire avant le Coran arabe), tombent prosternés sur la face lorsqu'on le lit devant eux ; et ils disent : « Gloire à notre Seigneur ! »

En vérité, la promesse de notre Seigneur est accomplie ! « Ils restent tombés sur la face en pleurant, et cela augmente leur humilité » (13). Mon fils, tu vois comment prient les Juifs. Imite-les : « Exalte la louange de ton Seigneur avant le lever du soleil, avant la fin du coucher, une partie de la nuit. Exalte-le avec les prosternations d'usage » (14). On le voit, ce n'est pas seulement la foi juive qui est enseignée à l'apôtre arabe du judaïsme, mais toute la gestuelle juive. Il est initié aux prières rituelles, et aux attitudes qui les accompagnent. Mais faut-il en conclure qu'il fut contraint par le rabbin à réciter les mêmes prières que les Juifs ? Ceux-ci, matin et soir, récitaient les quelques versets du Deutéronome dont tout le monde connaît au moins les deux premiers mots : « *Écoute, Israël : Yahwé, notre Dieu est seul Yahwé. Tu aimeras Yahwé, ton Dieu de toute ton âme et de toute ta force. Et ces commandements que je te donne aujourd'hui seront dans ton cœur. Tu les inculqueras à tes enfants, et tu en parleras quand tu*

(10) Talmud, *ibid*, p. 22.

(11) *Ibid*.

(12) Sourate XV, 98, voir aussi XXXIX, 12 et XVI, 51.

(13) Sourate XVII, 108-109. Prosterner, se prosterner : *sadjidina* (XV, 99) ; *asdjoudou* (XXV, 61) etc., de la racine *sadjada*, être déprimé vers le sol, être à terre, d'où se prosterner et toucher la terre avec le front. On retrouve cette racine dans la sourate 32 intitulée *La Prosternation* ; et dans *masdjid* : lieu de prosternation, temple, mosquée.

(14) Sourate L, 39. Voir aussi S. XXXII, 15.

seras dans ta maison, quand tu iras en voyage, quand tu te coucheras et quand tu te lèveras. Tu les attacheras sur ta main pour te servir de signe, et ils seront comme un frontal entre tes yeux. Tu les écriras sur les poteaux de ta maison et sur tes portes » (15). Cette prière, dite le *Schema* (16), était spécifiquement juive puisque ses premiers mots étaient un appel aux fils d'Israël. Le rabbin ne pouvait demander à son disciple arabe d'en faire sa propre prière. Il remplaça donc le *Schema* par une prière plus générale, vidée de ses allusions historiques concrètes, quoique de saveur complètement biblique : la PRIÈRE DES LOUANGES. Elle devint pour les Arabes judaïsés ce que le *Schema* était pour les Israélites. Il leur proposa aussi, comme modèle, la prière d'Abraham :

42. *Seigneur, fais de moi celui qui accomplit la Prière, (et qu'il en soit ainsi) de ma descendance, ô Seigneur ! et accepte ma prière.*

42. *Seigneur, pardonne-moi ainsi qu'à mes père et mère et aux Croyants, au jour où se dressera la reddition des comptes (17).*

Dis encore :

162. *En vérité, ma prière, ma conduite en ma vie et à ma mort appartiennent à Dieu, le Seigneur des Mondes.*

163. *A Lui, nul associé. C'est là ce qui m'a été ordonné, et je suis le premier des Mouslimina.*

La prière des Louanges composée par le rabbin est mentionnée pour la première fois dans la sourate XV qui suit de peu la sourate XX, après la sourate XVI. Les premiers versets nous donnent sur l'activité de son auteur une très précieuse indication :

1. *A.L.R. Voici les signes du Livres, du Coran lucide.*
2. *Peut-être ceux qui ont été infidèles aimeront-ils être des Mouslimina*

(15) Deut. VI, 4-9.

(16) *Schema* : *Écoute !* premier mot du texte biblique cité.

(17) Sourate XIV, 42-42, voir aussi XI, 102.

3. *Laisse-les manger, jouir, être distraits par l'espérance, car bientôt ils sauront !*
4. *Nous n'avons jamais anéanti de cité, sans qu'un arrêt lui ait été notifié.*
5. *Aucun peuple ne peut hâter ni retarder le temps qui lui est fixé.*
6. *Mais ils disent : « Eh toi ! à qui a été envoyé d'en-haut le Rappel, réellement tu es un fou » !*

Avec son Coran arabe, le rabbin n'obtient pas le succès escompté. Son disciple prêche, sur son ordre bien entendu, que le Coran lui a été envoyé d'En-haut. Il ne ment pas ; c'est bien le Livre de Yahwé, révélé à Moïse par des anges, — des « scribes nobles et purs » — qu'il possède maintenant. Le rabbin avait pensé qu'en voyant ce livre de leurs propres yeux, les polythéistes n'oseraient plus nier la vérité de ce qui leur était prêché. Un apôtre qui possède un Livre de Dieu n'enseigne pas le mensonge. Or, ils savent que leur congénère — dont nous n'avons encore jamais lu le nom dans *le Livre arabe de l'Islam* — a reçu ce Livre pour lui-même. On pouvait espérer qu'ils allaient partager sa fierté, et marcher à sa suite en masse pour la faveur dont il avait été l'objet de la part de Dieu. Erreur ! On le traite de fou, de possédé, de menteur, et d'autres épithètes aussi aimables. On se gausse de lui ; amène-les donc, tes Anges, si c'est vrai ! (Sour. XV, 7). Le rabbin reconforte son élève aussitôt et lui donne la réponse : oui, je t'ai donné le Livre qui vient de Dieu, mais je suis seulement celui qui le conserve (v. 9). Ni toi ni moi, bien sûr, nous n'avons vu des anges. Ne t'inquiète pas, je te l'ai dit et répété, tous les apôtres avant toi ont subi les quolibets et les propos infâmants des infidèles (v. 11). D'ailleurs, ces gens-là sont d'une parfaite mauvaise foi. Même si nous avions le pouvoir d'ouvrir une porte par laquelle ils puissent passer pour monter au ciel et aller voir ce qui s'y passe, ils ne croiraient pas à ce qu'ils verraient ; ils se déclareraient objets d'illusion et victimes de sorcellerie (v. 14-15).

Irrité par l'attitude des idolâtres, le rabbin récite à nouveau un grand discours sur les signes de Yahwé répandus dans toute sa création ; sur les interminables histoires d'Adam et la rébellion du Shatan ; sur Abraham et les anges exterminateurs ; sur Loth. Son discours terminé dans le ton le plus authentiquement juif, il déclare solennellement :

86. *En vérité, ton Seigneur est le Créateur, l'Omniscient.*
 87. *Nous t'avons déjà apporté sept (versets) de la Répétition, et le Coran sublime (18).*

Voici donc, à l'époque de la sourate XV, la mention de deux compositions littéraires.

I. *Les Sept versets de la Répétition, ou Prière des Laudes.* — C'est une œuvre de très courte dimension, présentée non comme une poésie profane, mais comme une prière écrite pour être fréquemment récitée. Ces trois caractères : prière, brièveté, et fréquence, nous permettent de l'identifier sans aucun doute possible avec la prière que les musulmans placent en tête de leur recueil de sourates qu'ils appellent improprement « le Coran », c'est-à-dire *le Livre arabe de l'Islam*. La voici :

SOURATE I :

1. *Au nom de Dieu, le Bienfaiteur miséricordieux.*
2. *Louange à Dieu, Seigneur des Mondes*
3. *Bienfaiteur miséricordieux*
4. *Souverain du Jour du Jugement !*
5. *C'est Toi que nous adorons, c'est de Toi que nous implorons secours.*
6. *Guide-nous dans la voie droite,*
7. *La voie de ceux à qui Tu as donné Tes bienfaits, et qui ne sont ni l'objet de Ta colère, ni les Égarés.*

On a beaucoup discuté, tant chez les musulmans que chez les exégètes occidentaux, sur la date de composition et le titre de cette prière. On relève plus de vingt-cinq titres différents. On la désigne aujourd'hui sous le nom de *Al-Fâtiha* : celle qui commence, *la Liminaire*. Nous nous refusons catégoriquement à cette dénomination qui perpétue une erreur notoire. Blachère la place sous le numéro 46 (op. cit., t. II, p. 125) tout en lui conservant ce titre de *Liminaire* ! A choisir, nous

(18) Sourate XV, 86-87. Blachère, *op. cit.* t. II, p. 223, traduit : « Nous t'avons donné Sept des Répétées et la *Prédication solennelle* » ; ce qui enlève tout sens réel et historique à ce verset. Le texte arabe est cependant bien clair : « *Walaqad ataynaka sab'an min al-mathani wal-qor'ana l-' azim* : Sept de la Répétition et le Coran Sublime ». Matâni (= *des répétées*) : des arabisants comme Nöldeke, Schwally, Lammen admettent que cette expression est une forme arabe de l'hébreu *misna*-répétition.

préférons celui de *al-Hamd* (19), *la Louange*, qui correspond le mieux au contenu même de cette prière. Il n'y a pas une seule idée, pas un seul terme, qu'on ne trouverait dans la Bible. Partout, Yahwé est décrit comme le Bienfaiteur, le Miséricordieux (20) ; c'est de Lui qu'on attend secours (21). Il est le Seigneur des siècles (22) ; le souverain du Jugement : « Yahwé siège à jamais, ayant dressé son trône pour le Jugement » (23). C'est Lui qui, ici-bas, conduit qui Il veut dans la voie droite : « Seigneur, enseigne-moi ta voie ; conduis-moi dans un sentier uni » (24). « Je suis constamment avec toi : tu m'as saisi la main droite ! Par ton conseil tu me conduis » (25). Yahwé est un Dieu de colère, pour ceux qui ne veulent pas l'adorer. Il répand sa fureur sur les nations qui ne le connaissent pas et sur les royaumes qui n'invoquent pas son nom » (26). « Je te louerai parmi les peuples, Seigneur ; je te célébrerai parmi les nations » (27). Présenter cette prière comme le *Pater Noster* de l'Islam, selon la formule de Goldziher, est une nouvelle erreur ajoutée à tant d'autres. S'il s'agit de noter que la *Prière des Louanges*, ou *Prière des Laudes*, est analogue chez les musulmans au *Pater* des chrétiens à cause de la facilité de sa mémorisation et donc de sa répétition fréquente, nous sommes d'accord. Mais l'analogie s'arrête là. Cette prière n'a rien de spécifiquement chrétien, ni dans les formules, ni dans l'esprit car, non seulement il n'est pas question de colère de Dieu dans le *Pater*, mais nous verrons bientôt que, parmi les « Égarés » que le rabbin mentionne dans sa prière, figurent les chrétiens. Les « égarés » sont ceux qui n'observent pas le judaïsme ; et le Dieu qui se met en colère

(19) *Al-hamdu li-llâhi = Louange à Il-Leh.*

(20) Voir Exode 34, 6 ; Deut. 4, 31 ; Psaumes 77, 38 ; 85, 15 ; 102, 8 ; 110, 4 ; 144, 8 etc.

(21) Psaumes 17, 3 ; 18, 15 ; 26, 9 ; 27, 7 ; 29, 1 ; 32, 30 ; 39, 18 ; 61, 8, 9 ; 68, 6 ; etc. Voir dans n'importe quelle concordance les références bibliques placées sous le mot *Protector*.

(22) Voir *L'Islam, ses véritables origines*, liv. I, p. 106-108.

(23) Psaumes 9, 8 ; voir aussi sourate XXIII, 88 : « Demande-leur : Quel est le Seigneur des sept cieux et le Seigneur du Trône sublime ».

(24) Psaumes 27, 11 ; 25, 4 ; 86, 11 ; 119, 33, etc.

(25) Psaumes 77, 23 ; 73, 24 ; 16, 7 ; etc.

(26) Psaume 78, 6 ; voir aussi psaumes 55, 8 ; 58, 14 ; 77, 31 ; 49, 59 ; 84, 5, 6 ; etc.

(27) Psaume 57, 10, etc.

et se venge est bien celui de l'Ancienne Alliance. La *Prière des Laudes* apparaît comme une prière psalmique destinée, dans la pensée du rabbin, à devenir la prière habituelle de tout Arabe judaïsé. Et c'est bien ce qu'elle est devenue.

Quant à la date de sa composition, un fait est certain : elle existe à l'époque de la sourate XV ; mais elle est postérieure à toutes les sourates de la première période mecquoise pour une raison bien simple : pendant toute cette période, nous assistons à un enseignement purement oral. Or, nous voici devant une prière écrite. Nous sommes donc amenés à situer sa composition *avant* la sourate XV, et *après* les 47 sourates de la première période mecquoise, la dernière étant numérotée CXIV. Par une voie toute différente nous aboutissons exactement au même résultat que Nöldeke, qui l'insère entre la sourate CXIV et la sourate LIV qui est la première de la deuxième période mecquoise. Mais nous pouvons préciser encore en serrant les textes de plus près. Entre la sourate XX, 112 dans laquelle le rabbin déclare avec une certaine solennité qu'il a terminé la rédaction du Coran arabe, et la sourate XV, 87, nous n'avons qu'une seule sourate, la sourate XXVI. Chronologiquement, elles sont très voisines ; ce qui nous permet de croire que la *Prière des Laudes* est contemporaine de la composition du Coran arabe. Leur auteur lui-même les rapproche dans sa pensée, puisqu'il les cite dans un même verset, 87, dans un ordre non négligeable. Cet ordre, en effet, joint à une identique chronologie, invite à établir entre ces deux œuvres une réelle relation, à considérer la prière *al-Hamd* comme la préface du Coran arabe.

2. — *Le Coran arabe.* — Nous en avons déjà parlé plus haut. Remarquons toutefois que les deux œuvres rabbiniques dont l'existence nous est révélée dans une troisième qui est le *Livre arabe de l'Islam*, ne se présentent pas comme des écrits reconstitués avec des notes recueillies par quelques scribes ou quelques auditeurs sympathisants, qui les auraient transcrites sur les matériaux les plus hétéroclites (28). Ce sont des

(28) Une nouvelle fois, il faut adresser un solennel et définitif adieu aux côtes de mouton, omoplastes et peaux de chameau, tessons de pots, etc., si chers à nos coranologues. Voir Blachère, *op. cit.* t. I, p. 10, 14, 55 ; Gaudefroy-Demombynes, *op. cit.* t. I, p. 65 ; Abd-el-Jalil. *Brève histoire de l'Islam*, p. 72.

œuvres que le rabbin a composées à tête reposée, à sa table de travail, avec de l'encre et du papier dont on connaissait alors parfaitement l'usage, et avec, posés devant lui, la Bible hébraïque, le Talmud et les Midrachim, et ses notes personnelles.

Pouvons-nous avoir quelques renseignements sur l'aspect extérieur du CORAN arabe ? L'existence de ce livre, tellement évidente et tellement ignorée jusqu'à présent des exégètes de tous horizons, nous semble si importante, si essentielle à la vérité, qu'on voudra bien nous excuser de nous y attarder un peu (29).

Le rabbin, nous l'avons vu, a affirmé son souci de clarté en vue d'une mémorisation aisée de son enseignement. Sans aucun doute, il introduisit dans son Coran arabe de grandes divisions, des chapitres qu'il appela des *sourates*. En effet le terme *soura*, qui désigne les chapitres dans les collections postérieures du *Livre arabe de l'Islam*, est un terme arabe dérivé de l'hébreu. Les collectionneurs de la fin du VII^e siècle et du début du VIII^e n'ont fait que conserver dans ce *Livre* un système de divisions et de terminologie propres au rabbin, lequel suivait tout simplement l'exemple des manuscrits bibliques.

De fait, après avoir copié le texte sacré d'une façon continue, les Juifs, dans un but pratique et liturgique, en arrivèrent à introduire de grandes divisions, des *sedarim* ou sections. On en comptait 42 pour la Genèse, 29 pour l'Exode, 23 pour le Lévitique, 32 pour les Nombres, 27 pour le Deutéronome, en tout un peu plus de 150 pour le Pentateuque (30). Pour toutes ces raisons : souci d'ordre constaté dans les Sept ver-

(29) Rendons hommage, à cette occasion, au P. Gabriel THERY, O.P., qui a eu le mérite de découvrir l'existence du Coran arabe, dans des travaux sur lesquels on a voulu jeter le discrédit sans esquisser la moindre tentative de réfutation, textes en mains. Entre véritables savants, on fait généralement preuve d'un peu plus d'honnêteté intellectuelle.

(30) HUDAL L. et ZIEGLER J., *Précis d'introduction à l'Ancien Testament*, Mulhouse-Tournai, 1938, p. 99 et note 3 : « On peut encore mentionner la division de tous les Livres de l'A.T. en 446 (ou 447) *chapters*, qui vraisemblablement servaient pour la lecture *privée (sic)* des Livres Saints. On les appelle *Sedarim* (ordre). Il y en avait cent cinquante quatre pour le Pentateuque. Il y a désaccord sur le nombre des *Sedarim*. Ainsi en trouve-t-on 158, 167 ou 175 pour le Pentateuque ».

sets de la *Prière des Louanges* ; origine hébraïque du terme *soura* ; habitude des Juifs d'introduire des divisions dans le texte du Pentateuque et des autres Livres sacrés, il nous semblerait bien étrange que le rabbin n'ait pas introduit lui-même certaines divisions dans son Coran. Du reste, nous trouvons le terme de *soura* pour la première fois dans la sourate LXXXII, 7, pris dans un sens strictement biblique : « Ton Seigneur qui t'a créé, qui t'a donné la *forme (souratin)* droite et harmonieuse ». Cette signification de *forme, ordonnance, type*, nous la lisons dans Ezéchiel, XLIII, 11 : « S'ils ont honte de tout ce qu'ils ont fait, apprends-leur la *forme (sourât)* de cette maison, son plan, ses issues et ses entrées, ses formes (*sûroth*) et tous ses règlements. Mets tout cela par écrit afin qu'ils observent toutes les indications et toutes les prescriptions et qu'ils s'y conforment ».

La sourate XI, dont les versets 27-105 sont consacrés à des récits bibliques déjà entendus à satiété nous fait entrer dans le vif d'une dispute avec les polythéistes, à propos des *sourates* précisément, au début de la troisième période meccoise. Ces gens-là nient l'authenticité des histoires qu'on leur raconte parce que, ni avant la prédication du rabbin, ni avant la composition du Coran arabe, personne ne leur en avait parlé. Ils jugent tout du haut de leur ignorance, ce qui leur permet des railleries faciles. « Eh quoi ! disent-ils au disciple du rabbin, tu nous rebats les oreilles des signes de ton Dieu, de ses bienfaits et de ses merveilles, pourquoi donc ne te récompense-t-il pas en faisant descendre sur toi un trésor ? Tu nous racontes que les anges ont apporté cette révélation (31), pourquoi donc te laissent-ils te débrouiller tout seul ? Pourquoi un ange ne t'accompagne-t-il pas ? Voilà des signes qui nous convaincraient ! Mais nous sommes bien tranquilles, rien de tout cela n'arrivera, parce que tu n'es qu'un menteur, un poète, ou un fou qui prend ses rêves pour la réalité. C'est toi qui inventes les contes que tu nous prêches ». Le rabbin, véritable instigateur des prédications de son élève, se sent atteint lui-même par ces insultes. Il dicte aussitôt la riposte : « Réponds-leur ceci, mon fils : si vous croyez qu'on peut inventer de pareilles histoires sur Dieu, ses bienfaits, sa

(31) Il s'agit bien entendu des discours sur la révélation du Sinaï. Voir notre premier livre à ce sujet.

miséricorde, sa révélation à Moïse, pourquoi n'inventez-vous pas autre chose ? *Apportez donc dix sourates semblables à celle-ci*, et invoquez vos dieux, en dehors de Dieu, si vous pouvez. On verra bien où est la vérité ». « Sachez que ce qui descend du ciel est marqué de la science de Dieu, l'Unique. Finirez-vous par être musulmans ? »

SOURATE XI :

15. *Peut-être laisses-tu (de côté) une partie de ce qui t'est révélé et es-tu, de ce fait, dans l'angoisse parce qu'ils disent : « Que n'a-t-on fait descendre sur lui un trésor, ou bien que n'est-il venu un Ange avec Lui ! » Tu n'es qu'un Avertisseur et Dieu est le garant de tout.*
16. *Diront-ils : « Il a forgé tout cela ». Réponds : « Apportez dix sourates semblables à ceci, forgées (par vous) et appelez qui vous voudrez, en dehors de Dieu, si vous êtes véridiques ! »*
17. *Si (vos dieux) ne vous exaucent point, sachez alors que ce qui descend du ciel est marqué de la science de Dieu. Il est l'Unique. Serez-vous (enfin) musulmans ?*
.....
20. *Que dire alors de ceci (ce Coran) qui est basé sur une preuve venant de son Seigneur et qu'un Témoin de Sa part (le disciple du rabbin) récite ? Avant ceci (ce Coran) cependant, il y a eu le Livre de Moïse en tant qu'Imam (= Guide) et Miséricorde. Ces Juifs-là y croient ! Et quiconque d'entre les factions (arabes) sont incroyables aura le Feu pour rendez-vous. N'aie donc pas de doute au sujet de ceci (la conformité du Coran arabe et de la Bible). Oui, c'est la vérité venant de ton Seigneur ; mais la plupart des gens ne croient pas (32).*

Que d'enseignements, dans ces quelques versets ! Certes, nous ne voulons pas affirmer d'après ce texte que les divisions en sourates s'appliquent directement au *Coran arabe*. En effet, le rabbin somme concrètement les Mecquois d'apporter dix *sourates* semblables à la sourate *II* du *Livre arabe de l'Islam*. Nous raisonnons simplement par analogie. S'il

(32) Nous avons suivi, pour ce v. 20, la traduction de M. Hamidullah, *op. cit.*, bien plus claire que celle de R. Blachère.

divise ce Livre en *sourates*, il est bien probable qu'il a dû faire de même pour son *Coran*, dans des buts identiques de clarté, de récitation et de mémorisation.

Avait-il poussé ce même souci à diviser les *sourates* en versets ? Nous répondons sans hésitation par l'affirmative, étant donné que c'est lui-même qui le dit : « Mes *aya* (*signes, versets*) vous ont été récités ; mais vous avez tourné vos talons » (33). « Lorsqu'on leur récite nos *aya*, ils se détournent dédaigneusement » (34). Le terme *aya* que nous lisons dans ces textes est bien lui aussi, d'origine hébraïque : *'uwa* signifie *lettres de l'alphabet, document écrit* ; en hébreu de la Mischna, *'uwa* signifie *morceaux*. D'une façon générale, *'uwa* veut dire *signes, signes de mouvement, d'avertissement, de l'alliance, miracles*. C'est ce terme *'uwa*, sous la forme *aya*, avec ces multiples significations hébraïques, que nous lisons à chaque instant dans les enseignements rabbiniques de La Mecque.

Aya possède cependant un sens plus précis, comme dans les textes que nous venons de citer. Les *ayatûhû* (35) sont des petites parties d'un livre, que nous appelons aujourd'hui des versets. Or nous savons d'une façon explicite que le rabbin avait lui-même divisé en petites parties (36) les *sourates* de son *Coran* arabe :

1. *H.M. Révélation du Bienfaiteur Miséricordieux.*
2. *C'est un Livre (une Écriture) dont les versets ont été nettement séparés ; c'est un Coran arabe, pour un peuple qui sait* (37).

Sous quelle forme étaient indiquées ces séparations du texte ? *La Prière des Laudes* était divisée par des chiffres. Mais il est peu probable que cette méthode chiffrée ait été intro-

(33) Sourate XXIII, 68, etc.

(34) Sourate XXXI, 6.

(35) Sourate XLI, 2 ; XI, 1 ; etc.

(36) D'après M. Blachère, *op. cit.*, t. I, Introduction, p. 100, 139, 173, 174, la division en versets n'est pas originale *parce qu'on* ne la trouve pas dans les manuscrits «hedjaziens» tel celui de Paris, n° 328 ! — Il est vrai que dans tout son ouvrage, M. Blachère discute sur un Livre qui n'est pas le *Coran*.

(37) Sourate XLI, 2. Blachère, *op. cit.* t. II, p. 360, traduit : « Écriture dont les *aya* ont été rendus intelligibles, etc. »

duite par le rabbin dans son grand Coran. Nous supposons plutôt une division marquée soit par des intervalles simples, ou des blancs, ou plus probablement par des astérisques, ce qui expliquerait l'emploi du terme *aya*, *signes*, pour désigner ces divisions (38).

De tout ce qui précède, nous pouvons en tout cas tirer quelques CONCLUSIONS CERTAINES :

a) *L'Avertisseur* arabe n'a jamais eu à transmettre à son entourage de révélations nouvelles. Il n'a jamais eu à dicter, à plus forte raison à écrire, un Livre de religion.

b) Le *Coran* original et authentique est l'œuvre de Moïse. Le *Coran arabe* est l'œuvre du rabbin.

c) Le *Livre arabe de l'Islam*, n'est pas le *Coran*, même s'il a pris la place du *Coran* véritable.

d) Dans l'ordre de la composition littéraire, l'élève du rabbin est un néant. Il n'intervient que dans l'ordre de la récitation : récitation d'un enseignement oral dans la première période mecquoise ; récitation d'un enseignement écrit dans les périodes suivantes :

107. Et un Coran que nous avons fragmenté pour que tu le récites aux gens, lentement (39).

On dit que le disciple du rabbin n'a jamais lu le « *Coran* » arabe, et on en donne deux raisons péremptoires :

- Il ne savait pas lire.
- Les sourates du « *Coran* » n'ont été rassemblées et définitivement rédigées et classées que longtemps après sa mort.

(38) En hébreu *'ot*, Genèse I, 14 ; 9, 12 ; voir aussi IV, 15. Houdal (L.) *op. cit.*, p. 99 ; « Une division du texte en versets est déjà connue de la Mischna. Tout d'abord, on partagea en versets les Livres *poétiques*, en écrivant les membres rythmiques comme des lignes particulières (stiques). Plus tard ce procédé fut étendu aux phrases et périodes des livres en prose et des Livres prophétiques ».

(39) Sourate XVII, 107 : « *Wa qor'an^{an} faraqnaho litaqr'aho 'alä l-nasi 'alä mok-thin* = Et un Coran que nous avons etc. » M. Blachère traduit toujours *Coran* par *Prédication*, ce qui fausse toujours les perspectives.

Nous répondons que nous ignorons positivement si cet Arabe savait lire, ou écrire. Rien, dans le *Livre arabe de l'Islam* ne permet la moindre affirmation dans un sens ou dans l'autre. Mais il nous faut apporter un sérieux correctif à la deuxième raison invoquée ci-dessus. *Le Coran arabe* était déjà écrit au début de la seconde période mecquoise. Par conséquent, l'élève du rabbin, dans des conditions d'instruction normale, aurait fort bien pu lire directement le texte du *Coran arabe*. Si personne ne savait lire, pourquoi le rabbin aurait-il pris la peine de faire ce travail « en belle langue arabe » selon sa propre appréciation ? Que le *Livre arabe de l'Islam* n'ait été « mis au point » que très tardivement et donc n'ait pas pu être lu en entier par le disciple du rabbin, c'est possible quoique non prouvé. Remarquons simplement, mais fortement, que le « Coran » dont parlent les coranologues en cette occurrence, n'est pas du tout le *Coran arabe* dont le *Livre arabe de l'Islam* nous révèle l'existence dès la seconde période mecquoise, et qui est parfaitement ignoré de tous les exégètes. Cette ignorance, on le voit, fausse complètement toutes les anciennes études coraniques. Ce que nous savons de science certaine, c'est que nous nous trouvons en face d'un véritable Juif, un de ces docteurs traditionnels, pareil à ceux qui ont rédigé les commentaires talmudiques. Il est assis devant sa table de travail, il écrit sur du papier, *Kirtas* (40), avec un calame (41) et de l'encre (42), en une langue arabe qu'il tâche, selon son propre aveu, de rendre aussi limpide que possible.

Quel pouvait être le contenu de son *Coran arabe* ? Nous ne le savons pas exactement. D'après tout ce que nous lisons dans la chronique de son apostolat, le *Livre arabe de l'Islam*, nous pouvons penser que son Coran était un recueil de grandes histoires de l'Ancienne Alliance, auxquelles il avait ajouté quelques éléments folkloriques, tels les épisodes concernant les Adites et les Thamoudéens, destinés à accréditer

(40) Sourate VI, 7.

(41) « Je le jure par le calame », sourate LXVIII, 15.

(42) Sourate XXXI, 26 : « Si ce qui est arbre sur la terre formait des calames et si la mer, grossie encore de sept autres mers était de l'encre, calames et encre s'épuiseraient, mais les arrêts de Yahvé ne s'épuiseraient point ». Voir aussi sourate XVIII, 109.

auprès des Arabes les révélations de Yahwé ; ce qui n'était en rien contraire à la mentalité talmudiste.

C'était aussi un Livre de menaces :

« Nous l'avons fait descendre (sous forme d') une révélation (en) langue arabe et *nous y avons mis des menaces* »

c'est-à-dire sans aucun doute que le rabbin y avait inséré quelques-unes de ses terribles descriptions de l'Enfer. Il n'est pas impossible de penser que ce sont ces descriptions terrifiantes, en opposition aux joies du paradis, que le rabbin qualifie d'exemples, d'allégories ou de paraboles, ce qui signifie, notons-le au passage, qu'on ne devrait pas prendre toutes ces images au pied de la lettre :

SOURATE XLIV :

43. « *En vérité, l'arbre az-Zaqqoum (43)*
44. *sera le mets du Pêcheur.*
45. *Tel l'airain, il bouillonne dans les entrailles*
46. *à la façon de l'(eau) bouillante.*
47. « *Prenez-le ! Emportez-le au fond de la Fournaise !*
48. *Puis versez sur sa tête le Tourment de l'(eau) bouillante* » !
49. « *Goûte ! C'est Toi, le Puissant, le Généreux ?*
50. *Voici ce dont vous doutiez !* »
51. *Les Craignant-Dieu (au contraire) seront dans un séjour paisible,*
52. *parmi des jardins et des sources.*
53. *Ils seront vêtus de satin et de brocart face à face.*
54. *Ainsi sera-t-il. Nous les avons mariés à des Houris aux grands yeux.*
55. *Ils réclameront là toutes sortes de fruits, dans la paix.*
56. *Là, ils ne goûteront point la mort et (n'auront connu) que la première mort. On les aura préservés des tourments de la fournaise.*
57. *Par une faveur de ton Seigneur. C'est là le succès suprême.*
58. *Et nous ne l'avons rendu facile dans ta langue que dans l'attente que peut-être ils réfléchiront.*

(43) M. HAMIDULLAH, *op. cit.*, traduit *az-Zaqqoum* par *plant de cactus*.

Enfin, ce Coran était aussi un Livre de problèmes religieux locaux, semblable en cela à la Bible où la lutte contre les idoles tient une grande place. Nous avons vu avec quelle ironie, dans la première période mecquoise, le rabbin stigmatisait les divinités de la Ka'ba et raillait les polythéistes. Il y revient de temps à autre chaque fois que l'occasion se présente :

SOURATE XVII :

42. *Quoi ! votre Seigneur vous a-t-il octroyé des fils et a-t-il pris pour soi des filles parmi les anges ! En vérité, vous dites là une parole monstrueuse.*
43. *Nous avons exposé cela dans ce Coran, afin que les hommes s'amendent. Mais cela ne fait qu'aviver encore leur répulsion (pour la vraie religion).*

Rappelons-nous que les Mecquois croyaient que les anges étaient du sexe féminin, ce qui donne une couleur locale sans doute, au Coran arabe.

Remarquons aussi que, si les récits concernant les grands Patriarches sont fort nombreux et souvent fort longs, on n'en trouve aucun où il soit fait allusion aux Juifs de la captivité, ni aux Prophètes, sauf Élie (*Ilyas*) et Élisée, cités respectivement trois fois et deux fois en tout, au nombre des envoyés de Dieu, sans plus (44). Effectivement, le rabbin n'avait pas à parler, dans son Livre, ni des malheurs d'Israël, ni de ses infidélités passagères. Encore moins allait-il mentionner des espérances messianiques qu'il n'était pas question de transmettre aux Arabes même judaïsés : les espérances messianiques sont le strict apanage du Peuple Élu. Les extraits rassemblés par le rabbin dans son œuvre écrite sont tous convergents : Yahwé a envoyé des apôtres aux idolâtres. Les idolâtres les ont mal reçus. Mais à la fin la victoire restera toujours aux apôtres de Yahwé. Telle est la trame de tous ces morceaux choisis. Et la leçon est invariable : sois un *bon Avertisseur*, mon fils ; ne te décourage pas. Toi et ceux qui t'auront suivi, vous serez récompensés au Paradis. Les incroyables iront en Enfer.

(44) Élie, voir sourates XXXVII, 123, 130 ; VI, 85. — Élisée, voir sourates XXXVIII, 48 ; VI, 86.

CONCLUSION GÉNÉRALE SUR LE CORAN ARABE

La parution du Coran arabe divise nettement l'histoire des origines de l'Islam en deux périodes : période orale, et période du Livre. Désormais, la mission de l'apôtre arabe sera de donner des *avertissements* par le Coran. Et nous verrons que les grandes bagarres de la période mecquoise, précédant la fuite à Médine, auront pour objet le Coran lui-même, récité par l'apôtre arabe judaïsé :

Annonce donc le Rappel, *par le Coran*, à celui qui craint ma Menace ! (45)

Mentionne aussi ce qui est dans le Livre : *wa-dhkor fil-kitabi* : l'histoire de Marie (46), d'Abraham (47), de Moïse (48), d'Hénoch (49), toutes histoires relatées dans le Coran.

Si nous n'étions limité dans notre travail par son caractère d'accessibilité à tous les lecteurs et par l'obligation de ne pas écrire un livre effrayant par son volume, nous exposerions nos analyses tendant à rechercher jusqu'à quel point le *Coran arabe* a été utilisé dans le *Livre arabe de l'Islam* ; quels sont les récits qui semblent avoir été insérés dans les textes que nous lisons, en réfléchissant soit sur les formules d'introduction de ces récits, soit sur leurs formules finales, soit sur les sigles qui précèdent un certain nombre de sourates. On comprendra sans peine que de pareilles investigations ne peuvent prendre place dans ce modeste travail.

Nous savons seulement que le Coran arabe est perdu, ou introuvé. A-t-il été détruit par Othmann ou Abou-Bekr dans le but d'effacer les véritables origines juives de leur religion, par hostilité contre les Juifs ? Ou pour forger plus aisément la légende de Mahomet ?

Ce Coran est-il définitivement perdu ? Est-il simplement égaré, peut-être, dans l'un des manuscrits arabes conservés dans nos grandes bibliothèques ? Nous avons là un terrain

(45) Sourate L, 45.

(46) Sourate XIX, 16.

(47) Ibid. 42.

(48) Ibid. 52.

(49) Ibid. 57.

de recherches absolument vierge. Personne, en tout cas, n'a essayé d'identifier ce Livre, pour la seule raison qu'aucun coranologue n'a soupçonné son existence.

Les lecteurs peu familiarisés avec la littérature juive s'étonnent toujours, en lisant *le Livre arabe de l'Islam*, d'y trouver, en dehors même des additions talmudiques ou midraschiques, des détails ou des développements qui relèvent de la pure imagination relatifs à des histoires fort populaires, et aussi un certain désordre chronologique dans la citation de faits et de personnages assez connus. Rappelons encore une fois à ce sujet que, d'une part, l'imagination n'était pas interdite aux docteurs d'Israël. Ils en usaient et abusaient très largement. Ainsi, sans aucun scrupule à l'égard de la vérité biblique, les talmudistes racontaient avec une fantaisie tout à fait inattendue que l'assassinat d'Abel par Caïn avait eu lieu le soir de la Pâque (50) ! Et le conteur arabe Tabari précise que le motif de la jalousie qui avait opposé les deux fils d'Adam était une jeune fille : la propre sœur jumelle de Caïn, désirée pour épouse par chacun des frères ! Or, il est manifeste que Tabari (51) n'a pas ignoré les apocryphes juifs ni le Talmud. En maints endroits de sa Chronique, il utilise à coup sûr des traditions talmudiques orales, même en les arrangeant à sa façon. Tabari pouvait connaître, à cette époque des écrits de rabbins arabes dont il n'existe pas de version hébraïque. S. Munk (52) affirme que « les rabbins d'aujourd'hui auraient tout intérêt à étudier la langue arabe qui jette une nouvelle lumière sur la langue hébraïque, et (qui est) dépositaire des meilleurs ouvrages que le rabbinisme ait mis au jour ».

D'autre part, rien n'obligeait les docteurs d'Israël à se conformer à nos règles du XX^e siècle en matière d'histoire. A plus forte raison, dans une chronique de son apostolat qui n'a pas grand chose à voir avec un ouvrage d'historien par-

(50) Yalkout Siméoni, XXXV.

(51) *Chronique de Tabari*, éd. Zotenberg, t. I, p. 89.

(52) S. CAHEN, *Bible hébraïque*, t. 4, Isaïe. Note de S. Munk, p. 75.

faitement organisé, ne doit-on pas s'étonner si le rabbin de La Mecque cite ses exemples dans un ordre qui ne nous satisfait pas, après en avoir peut-être inventé quelques-uns. *Le Livre arabe de l'Islam* fait état d'un enseignement oral très libre, fixé ensuite par écrit.

Le Coran arabe composé par le rabbin avait-il ces mêmes caractères ? On peut en douter et penser qu'il avait introduit un peu plus de rigueur en conformité avec les textes bibliques. Cependant, il semble bien, d'après nos analyses du chapitre précédent, que ce Coran devait être une *adaptation* assez large des extraits bibliques choisis. Une pareille adaptation ne serait pas une exception dans l'histoire rabbinique. Pour ne citer qu'un exemple d'adaptation peu scrupuleuse dans les traductions arabes de la Bible — (l'arabe y est écrit en caractères hébraïques) — particulièrement du Pentateuque, d'Isaïe, de Job, et des Psaumes, nous citerons Rabbi Saadia (892-942). « Saadia s'était donné beaucoup de liberté dans sa version. Ni fidèle toujours, encore moins littérale, elle tombe dans une paraphrase systématique, qui a tantôt pour base les traditions et les dogmes reçus par les rabbins, tantôt les opinions philosophiques et théologiques du traducteur. On y trouve donc des additions, des omissions, des substitutions de toute espèce »... « S'il abandonne souvent la trace du texte hébreu, c'est pour la rendre *plus claire*, ou *pour l'adapter au génie de la langue arabe*, car il voulait aussi *se faire lire par les musulmans*... Pour la même raison sans doute, il substitue *généralement* aux noms propres géographiques du texte, des noms connus parmi les Arabes » (53).

Ne nous étonnons donc pas des compliments que le rabbin de La Mecque s'adresse à lui-même à propos de son Coran arabe. Il était animé des mêmes ambitions que (plus tard) R. Saadia.

(53) S. CAHEN, *op. cit.*, t. 4, p. 115-116.

CHAPITRE III

LE PREMIER MUSULMAN ... après les autres

SOURATE VI :

162. *Dis : « Ma prière, mes actes rituels, mes comportements en ma vie et ma mort appartiennent à Dieu, Seigneur des Mondes ».*
163. *« A Lui nul Associé. C'EST CE QUI M'A ÉTÉ ORDONNÉ ET JE SUIS LE PREMIER DES MUSULMANS ».*

Voilà un homme qui affirme sa foi au Dieu Unique, qui tient en Sa puissance la vie des hommes et exerce Sa souveraineté sur l'Univers. Plus exactement, cet homme, qui n'est autre que le disciple arabe du rabbin de La Mecque, reçoit de son maître l'ordre de proclamer qu'il est devenu juif, tant dans l'objet de sa foi que dans les pratiques du culte et dans sa façon de vivre.

Mais est-il véritablement le premier musulman ? Il semble que nous trouvions une contradiction flagrante entre l'affirmation que nous venons de lire et les versets suivants extraits de l'histoire d'Abraham :

SOURATE XXXVII :

101. *Abraham dit : « Ô mon enfant ! en vérité je me suis vu en rêve en train de t'immoler. Qu'en penses-tu ! »*
102. *« Mon cher père », répondit-il, « fais ce qui t'est ordonné ! Tu me trouveras, s'il plaît à Dieu, parmi les patients. »*
103. *Et quand ils furent des mouslimina et qu'il eût renversé l'enfant front contre terre,*
104. *Nous lui criâmes : « Abraham » !(1)*

(1) Au v. 103, littéralement : « *fa-lammâ'aslamâ* — quand ils se furent soumis ». Dans d'autres versions que la Vulgate, on trouve : *fa-lammâ sallamâ* = quand ils eurent prononcé le *salâm*.

Si Abraham prononce déjà le *salâm*, c'est-à-dire le mot qui exprime la soumission à Yahwé afin d'être *en paix* (*shalom* en hébreu) avec Lui, comment un Arabe judaïsé prendrait-il la première place, en tête de la lignée de ceux qui prononcent le *salâm* ; autrement dit, comment peut-il être le premier des *moulimina*, des musulmans ?

Pour comprendre les paroles du rabbin, il faut les situer dans leur contexte historique. Mais il convient de noter d'abord l'origine du mot *moulim* qui va être promu à une longue carrière.

On pense assez généralement que *moulim* est un mot d'origine arabe ; un néologisme attribué au fondateur de la religion, prétendue nouvelle, dénommée *l'islam* d'où *moulim* est dérivé. En ce qui concerne la « nouveauté » de cette religion, nous sommes déjà fixés. Elle n'est certainement « nouvelle » que pour les Arabes du Hedjaz, dans la première moitié du VII^e siècle, dans la mesure où ils s'y convertissent. C'est ainsi que quelqu'un qui change de religion dit qu'il vient de se convertir à une « nouvelle » religion. La nouveauté, dans ces cas, réside dans l'attitude du sujet et non dans la qualification de l'objet.

En soi, il ne serait pas impossible que le maître juif ait inventé le terme de *moulim*. Mais, avec ce personnage, il est toujours bon de s'assurer qu'il n'utilise pas des vocables hébraïques ou araméens qui lui sont familiers. Or, c'est dans le Livre d'Isaïe, 12, 19, que nous relevons pour la première fois ce terme comme nom commun au sens de « *serviteur* ».

« Qui est aveugle comme *meshullam* (le serviteur) de Yahwé ? » S. Cahen (2) qui traduit *meshullam* (*mshlm*) par un nom propre, note cependant qu'on « le rend aussi par 'ami de Dieu' ; de *shalom* — paix ». Le manuscrit chaldéen a lu *muslim* (*mshlm*). De même, la Bible de Jérusalem traduit par « serviteur ». Iar'i et Aben Esra dérivent *mshlm* de *slm*, *salama*, dans le sens de payer, avoir reçu le prix de ses péchés, se soumettre et donc être en paix avec Dieu. Ce mot se retrouve ailleurs comme un nom propre très répandu dans divers livres de la Bible, ce qui n'a rien d'extraordinaire, les noms pro-

(2) *Op. cit.*, t. 4, Isaïe, 12, 19, et note.

pres ayant toujours une signification, souvent en rapport avec l'attitude de l'homme envers Dieu, ou en relation avec une vocation particulière (3).

Dans la Bible, ABRAHAM dont parle notre texte (sour. XXXVII, 101-104) est caractérisé dans son attitude religieuse par deux expressions : Abraham *craignait Dieu*, et *il ne refusa pas* son fils unique à Yahwé. Se soumettre avec crainte comme un serviteur ; ne rien refuser à Dieu ; obéir intégralement à Sa volonté, c'est exactement le sens que le rabbin attribue au terme qui désigne ceux qui acceptent de servir Dieu en observant ses lois et ses commandements. Ils sont des *moulimina*.

Abraham et Isaac ne sont pas les seuls musulmans. Il y a aussi la famille de Loth (4) ; et auparavant celle de Noé. Joseph souhaite mourir musulman : (5). Moïse, évidemment, a pour souci primordial de *musulmaniser* son peuple par la crainte de Dieu et la soumission à Sa volonté :

84. Moïse dit : « Ô mon peuple, si vous croyez en Dieu, appuyez-vous sur Lui, si vous êtes musulmans » (Sour. X).

Devant les menaces du Pharaon, Moïse et Aaron demandent à Yahwé de leur donner la patience et la grâce de quitter cette vie complètement *musulmans* (6). Pharaon lui-même, d'après les légendes midraschiques, se serait converti au Dieu d'Israël et serait devenu un parfait Soumis : « Nous fîmes passer la Mer Rouge aux Fils d'Israël, et Pharaon et ses troupes les poursuivirent avec acharnement et rapidité jusqu'à ce que, enfin submergé par les flots où il périssait, Pharaon dit : Je crois que nul Dieu n'existe hors Celui en qui croient les enfants d'Israël. Et je suis parmi les Soumis. (Dieu dit) : Maintenant (tu te convertis), alors que tu désobéissais auparavant et que tu étais du nombre de ceux qui faisaient le mal.

(3) Voir *Meshullam*, dans II ROIS, 22, 3 ; I Chron. 3, 19 ; 5, 13 ; etc. II Chr. 34, 12. Et aussi dans Esdras, et très souvent dans Néhémie.

(4) Sourate LI, 36.

(5) Sourate XII, 102.

(6) Sourate VII, 123.

Aujourd'hui, pourtant, Nous te sauvons, en ton corps, afin que tu sois un signe pour ceux qui viendront après toi, car en vérité, il y a beaucoup d'hommes qui sont insoucieux de Nos signes » (7).

Les *moulimina* sont donc avant tout et premièrement les Patriarches hébreux : Noé, Abraham, Loth, Moïse, Aaron, en y ajoutant Joseph, Salomon, la reine de Saba, Pharaon et les magiciens d'Égypte. Le concept de l'*Islam* est spécifiquement religieux. Il suppose la croyance au Dieu Unique, Tout-Puissant, Créateur des Mondes et Seigneur des Siècles. Il suppose aussi la croyance à Ses signes. Il comporte enfin un deuxième aspect, moral : la soumission de la volonté de l'homme à la volonté de Dieu. Cette conformité, toujours identique dans son fond, a subi au cours des âges certaines modifications dans son origine et son application. Avant Moïse, cette conformité prenait sa source dans une inspiration directe de Dieu, indiquant lui-même la Direction à ses grands serviteurs, « les chefs du peuple » transmetteurs des ordres divins. Ils étaient donc déjà *musulmans* par obéissance aux inspirations intérieures directes de Dieu. Les Juifs, remontant à leurs origines les plus lointaines, celles qui ont précédé le Coran de Moïse et son adaptation arabe par le rabbin, peuvent affirmer fortement et fièrement leur priorité dans l'ordre de la vraie foi. Aux Mecquois qui ne cessent de dénigrer ce Coran arabe parce qu'il a été écrit par un Juif et parce qu'il est récité par un Arabe judaïsé, les Juifs de La Mecque répliquent : « faites ce qu'il vous plaira, nous vous saluons bien ! Nous n'aimons pas les Sans Loi », autrement dit, les sauvages. Il faudrait lire toutes ces sourates des dernières années d'apostolat à La Mecque pour faire revivre le caractère des luttes acerbes, violentes, qui s'élèvent non plus autour de la prédication du rabbin et de son élève, mais au sujet du Coran arabe qui vient d'être écrit, et qui est présenté comme parole de Dieu, fidèle au Coran de Moïse à qui Dieu l'a révélé. On se moque de l'apôtre arabe en lui demandant s'il se trouvait sur le Sinaï à côté de Moïse lorsque la Loi lui fut don-

(7) Sourate X, 82-92. D'après les légendes midraschiques, les magiciens du Pharaon auraient reconnu le Dieu d'Israël, sourates XX, 73 ; XXVI, 45 ; les deux magiciens se déclarent même les premiers des croyants, XXVI, 50.

née. Le rabbin vient aussitôt le reconforter, lui porter secours : certes non, tu n'y étais pas ; mais c'est une faveur que Dieu t'a octroyée, d'être l'Avertisseur d'un peuple qui n'en a jamais eu auparavant. Ah ! si Dieu leur envoyait quelque châtiment terrible, à l'improviste, ces sans Loi se plaindraient aussitôt de ce que Dieu ne leur eût point donné un apôtre capable de leur faire connaître Ses signes. Seulement, leur orgueil les rend bêtes ; ils voudraient que Dieu eût communiqué Sa Loi à toi, et non à Moïse. Mais Dieu ne se répète pas, ils n'ont qu'à suivre Moïse. Ils ne veulent pas croire à son CORAN que je leur ai traduit ? Qu'ils en apportent un meilleur s'ils en sont capables ! Les Juifs, eux, y croient ! Telle est l'atmosphère à La Mecque d'après la sourate XXVIII dont nous avons paraphrasé les versets 44-55 avant de les transcrire, afin d'entrer dans le dynamisme et la vivacité de ces querelles, qui finiront par rendre impossible le séjour de la première communauté judéo-arabe dans cette grande cité de riches commerçants, pleins d'orgueil et de mépris pour tous ces pauvres gens qui adoptent la foi au Dieu d'Israël, à la fois si grand et si miséricordieux :

SOURATE XXVIII :

44. *Tu n'étais point sur le versant occidental quand Nous dictâmes l'Ordre à Moïse, et tu n'étais point parmi les témoins.*
45. *Nous avons fait naître bien des générations qui vécutent longtemps. Tu n'habitas point parmi les Madian pour réciter sur eux Nos signes, mais Nous (leur) avons envoyé (un autre apôtre).*
46. *Tu n'étais point sur le flanc du Mont (Sinai) quand nous appelâmes (Moïse). Mais (c'est) une grâce de ton Seigneur, que tu avertisses un peuple auquel n'était venu nul Avertisseur avant toi. Peut-être réfléchiront-ils.*
47. *Si, pour prix de ce que leurs propres mains préparaient, une calamité les atteignait (soudain), ils diraient : « Seigneur ! pourquoi ne nous as-tu pas envoyé d'Apôtre ? Nous eussions suivi Tes signes et aurions été parmi les Croyants ».*
48. *Mais quand la Vérité leur est venue de notre part, ils ont dit : « Pourquoi (celui-ci) n'a-t-il pas reçu ce qui a été envoyé à Moïse ? »*

Eh quoi ! n'ont-ils pas été incrédules à ce qui a été donné auparavant à Moïse ? Ils ont dit : « (Ce) sont deux sorciers qui s'entr'aident ».

Ils ont dit encore : « Nous sommes incrédules à l'égard de tout (ceci) » (8).

49. *Dis : « Apportez donc de la part de Dieu une Écriture qui dirige mieux que celle de Moïse et celle-ci ! Suivez (— la), si vous êtes sincères ! »*
50. *S'ils ne répondent pas, sache qu'ils suivent seulement leurs passions ! Or, qui est plus égaré que celui qui suit sa passion, sans direction de Dieu ? Dieu ne dirige pas le peuple des Injustes.*
51. *Certes, Nous leur avons fait parvenir la Parole. Peut-être se rappelleraient-ils ?*
52. *Ceux à qui Nous avons donné l'Écriture, avant celle-ci (9), croient en elle*
53. *et quand on la leur récite, ils disent : « Nous croyons en elle. C'est la vérité de la part de Notre Seigneur. Avant elle, nous étions déjà musulmans » (10).*
54. *Ceux-là recevront double salaire pour avoir été constants, pour avoir répondu au mal par le bien et avoir fait l'aumône sur ce que Nous leur avons attribué.*
55. *Quand ils entendent jacter, ils s'écartent et disent : « A nous nos actions et à vous les vôtres ! Salut sur vous ! Nous n'aimons pas les Sans Loi ».*

Et le rabbin ajoute à l'adresse de son élève ce conseil de sagesse et de confiance en Dieu : bien sûr, ceux que tu aimerais conduire avec ce Coran ne te suivent pas tous. Mais ce n'est pas toi qui choisis. Dieu guide qui Il veut ; Il connaît bien ceux qui sont dans la bonne direction (v. 56).

(8) *Ceci* ; certains traducteurs comprennent *Moïse* et *le disciple du rabbin* ; d'autres comprennent : le *Coran de Moïse* et le « *Coran* » arabe. Concrètement, la conclusion est la même, soit que l'on situe dans le passé le refus du message de Moïse par des non Juifs et dans le présent celui du Coran arabe ; soit que l'on groupe dans le présent les deux refus des *Livres*, ou de leurs *auteurs*, traités ici de sorciers associés, non plus comme s'il s'agissait de Moïse pour le passé et du rabbin pour le présent, mais du rabbin et de son disciple.

(9) C'est-à-dire les Juifs.

(10) Avant la Torah de Moïse, au temps des Patriarches.

L'islam, c'est-à-dire l'attitude de soumission à Dieu, ne peut avoir sa définition originelle et complète, ainsi que ses premiers modèles de *mousslimin*, que chez les Hébreux et les Juifs qui seuls ont reçu la révélation divine soit orale, soit écrite. Quant aux autres hommes, qui ne sont pas Juifs, ils ne deviendront jamais *musulmans* que par analogie et par conversion au Dieu des Juifs.

Dans la sourate LXXII entre autres (11), nous constatons l'opposition entre croyants et incroyants :

14. *Parmi nous, il y a des Soumis à Dieu et parmi nous il y a des Révoltés. Les Soumis à Dieu (les musulmans) possèdent la Rectitude.*

En termes concrets, cela signifie qu'il y a des Arabes déjà convertis au judaïsme, musulmans. D'autres regimbent et ne veulent pas se convertir. Ce sont les *qâçit*, les révoltés. Pour défendre cette jeune communauté de musulmans, le disciple reçoit évidemment les ordres de son maître, ainsi que son soutien : « Mon fils, tu ne saurais faire entendre les morts ni les sourds ; tu ne saurais diriger des aveugles qui ne veulent pas voir. Seuls t'écoutent ceux qui croient aux signes de Dieu et sont musulmans ».

70. *Dis aux Impies : « La Direction de Dieu est la bonne Direction, et j'ai reçu l'ordre d'être soumis au Seigneur des Mondes » (Sour. VI).*

Oui, si effectivement l'élève du rabbin dirige la première communauté judéo-arabe dont il est devenu le chef, *l'enseignant*, n'oublions pas qu'il est lui-même aux ordres de son maître. Nous pourrions citer tout une cascade de textes affirmant cette vérité première :

SOURATE VI :

14. « *En vérité, j'ai reçu l'ordre d'être le premier des musulmans* ».

.....
93. *Dis : « J'ai seulement reçu l'ordre d'adorer le Seigneur de cette ville qu'il a déclarée sacrée. A Lui appartiennent toutes choses ! J'ai reçu l'ordre d'être parmi les Mouslimina ».*

(11) Voir aussi sourates XLIII, 39 ; XXVII, 83 ; XXX, 50-52 ; X, 43-44 ; 99-100 ; etc.

.....
 163. *Dis : « J'ai reçu l'ordre d'être le premier à me soumettre ».*

Et :

68. *« Les preuves m'étant venues de mon Seigneur, il m'a été interdit d'adorer ceux que vous priez en dehors de Dieu. Il m'a été ordonné de me soumettre ('aslama) au Seigneur des Mondes ».* (Sour. XL).

14. *Dis : « Oui, on m'a commandé d'adorer Dieu, en purifiant pour Lui la religion ; et on m'a commandé d'être le premier des Mouslimina ».* (Sour. XXXIX).

A ce titre, il est investi de l'autorité pour annoncer la bonne nouvelle à ses compatriotes. Amène-les, mon fils, à la religion d'Israël ; demande-leur s'ils sont musulmans ou s'ils ont l'intention de le devenir :

108. *Dis-leur : « Il m'est seulement révélé que votre divinité est une divinité unique. Êtes-vous musulmans ? »* (Sour. XXI).

33. *Qui donc profère la plus belle parole que celui qui invoque Dieu, fait le bien, et dit : « Je suis parmi les mouslim »* (Sour. XLI).

83. ... *« Peut-être deviendrez-vous aussi musulmans »* (Sour. XVI).

Selon toute vraisemblance, nous pouvons penser que les Arabes convertis au judaïsme devaient en adopter les règles morales. La foi pure et les prostrations extérieures ne suffisaient pas. Tout un remaniement intérieur s'imposait à eux ; leur éducation religieuse devait les transformer progressivement en vrais *musulmanisés* selon le modèle original. En morale comme en dogme en effet, il n'y a rien de nouveau, qui soit propre à l'Islam arabe. Dans le domaine éthique comme dans le domaine dogmatique, on n'a pas à s'aiguiller vers une recherche de sources, divines ou humaines, autres que l'Ancien Testament et les commentaires rabbiniques. Il suffit même de prendre, à côté du *Livre arabe de l'Islam*, un exemplaire de la Bible. Nous ne voulons point passer notre temps à une comparaison qui ne présente aucune difficulté. Elle ne dépasse pas les capacités moyennes d'un honnête étudiant.

Les Arabes islamisés devront désormais vivre en véritables *Craignant-Dieu* (12), être assidus à la Prière et faire le bien ; donner aux pauvres et aux orphelins ; être patients ; ne porter aucun faux témoignage, ni faire de faux serments ; ne pas trahir le pacte de Dieu ; ne commettre aucune abomination ; ne pas tuer ; être justes ; se garder de l'usure ; en un mot, exercer toutes les vertus que leur nouvelle religion leur impose (13).

(12) Voir ce terme, propre au judaïsme, dans notre premier livre, pp. 48-51.

(13) Voir entre autres : Sourates XXIII, 59-63 ; XXV, 70-76 ; XVII, 33-40 ; XXVII, 3-4 ; XXXII, 15-16 ; XVI, 92-99 ; XXX, 37-38 ; XXXI, 3-4 ; XLII, 34-41 ; XLVI, 14 ; VI, 54 ; etc. Nous trouvons partout dans ces textes la morale biblique. Il n'y a donc pas de problème particulier pour leur compréhension.

CHAPITRE IV

Y-A-T-IL-DES TEXTES CHRÉTIENS DANS LE LIVRE ARABE DE L'ISLAM ?

NOTE PRÉLIMINAIRE

C'est dans la sourate XIX que nous trouvons les premières mentions d'événements qui marquèrent la naissance du christianisme. Une brève explication de ces versets aurait sans doute suffi amplement, s'ils n'étaient devenus la base d'une apologétique de rapprochement islamo-chrétien depuis quelques décades. Comme, en des matières aussi graves, il importe de bien savoir de quoi l'on parle, nous avons jugé bon de ne pas passer trop rapidement sur l'exégèse de ces textes.

Les disputes les plus virulentes du rabbin furent d'abord dirigées contre les idolâtres certes, jusqu'au jour où l'apôtre juif perçut le danger de la concurrence chrétienne à partir même, — peut-être —, de son propre enseignement biblique. C'est alors qu'il entreprit lui aussi de parler de Zakarie, de Jean-Baptiste, de Marie, et de Jésus, en des termes fort éloignés dans l'esprit, et souvent dans la lettre, de ce que nous lisons dans l'Évangile.

Or l'importance attribuée à ces textes vient seulement de ce qu'ils donnent lieu à un amas invraisemblable d'assertions, de jugements, d'hypothèses, de systèmes débordants sans doute de bons sentiments et d'excellentes intentions, mais d'où l'esprit scientifique est totalement absent. Les musulmans, bien entendu, ne sont absolument pour rien dans ces constructions de l'esprit.

Nous examinerons donc un peu plus longuement que prévu les passages dits *chrétiens*. Situés, selon notre méthode, dans leur contexte historique, nous y verrons plus clair dans leur signification originelle et toujours actuelle, et nous saurons alors ce que l'on peut attendre, ou ce que l'on ne peut pas attendre, d'une franche discussion islamo-chrétienne conduite

en toute honnêteté sur une étude objective et sereine. Après tout, nous sommes en présence de luttes qui datent de treize siècles et demi ; nous ne voyons pas pourquoi les chrétiens et les musulmans d'aujourd'hui, dûment informés, épouseraient encore les vieilles querelles du VII^e siècle dont l'enjeu fut le triomphe du judaïsme.

C'est le propre des coranologues occidentaux, catholiques ou protestants, croyants ou incroyants, que d'attribuer à l'auteur du *Livre Arabe de l'Islam* (1) une synthèse originale du judaïsme et du christianisme plus ou moins édulcoré, fruit de profondes réflexions inspirées par de multiples fréquentations de jeunesse auprès de Juifs et de chrétiens de tous horizons.

La grande mode est donc au syncrétisme. « Les allusions bibliques abondent à ce point que différents passages du Coran dénotent plus de trente réminiscences de textes empruntés à l'Évangile de saint Matthieu et une soixantaine tirés d'autres Livres du Nouveau Testament sans compter un ensemble imposant d'idées, d'images, d'expressions qui, sans dépendre directement des passages bibliques, révèlent par leur ton une orientation chrétienne et monastique » (2). TOR ANDRAE (3) nous raconte comment s'est effectué cet admirable travail par le génial illettré qu'était Mahomet : « La ressemblance entre la piété de Mahomet et celle du christianisme syrien, non seulement pour la concordance générale des idées, mais pour les expressions, les formules, et le style de la prédication, est infiniment plus grande qu'on ne pourrait l'indiquer par quelques brèves allusions ». Et l'auteur évoque ici le grand saint-Ephrem ! Ce n'est plus seulement *la doctrine* « de Mahomet » qui rappelle à Tor Andrae l'Église Syriacque : « Les rites du culte prescrits par Mahomet rappellent fortement aussi ceux des ermites et des moines syriens, et aussi ceux des chrétiens laïcs voulant témoigner pendant

(1) Qui, bien entendu, est Mahomet, selon leur opinion.

(2) Asin PALACIOS, *Contacts de la Spiritualité Musulmane et de la Spiritualité chrétienne*, dans Cahiers du Sud, août-septembre 1935, p. 80-81.

(3) TOR ANDRAE, *MAHOMET*, p. 86.

quelque temps d'une ferveur religieuse plus ardente » (4) —
 « Mahomet reçut de l'Église nestorienne de Perse des impulsions décisives pour sa propre mission religieuse » (5).

Pour d'autres, comme E. DERMENGHEN, l'influence chrétienne a été tellement prépondérante sur Mahomet que l'Islam ne constituerait qu'une simple hérésie chrétienne. Lui-même se serait « considéré comme un chrétien, comme un des nombreux prophètes, chargés d'appeler son peuple au monothéisme et de lui apporter dans sa propre langue un livre conforme au Pentateuque, aux Psaumes, à l'Évangile, qu'il cite souvent comme des livres révélés » (6).

La plupart de ces travaux coraniques sont inspirés par un anti-judaïsme plus ou moins avoué qui fausse généralement l'esprit et la critique historique. On veut à tout prix minimiser l'influence juive au profit de l'influence chrétienne, et on en arrive à des affirmations qui sont de véritables énormités, du genre de celle-ci : « Soutenir que l'Islam admet aussi les dogmes de l'Incarnation, de la Rédemption, de l'Immaculée Conception, etc. peut paraître un paradoxe. Il n'est pourtant pas impossible de les trouver dans le Coran, contrairement à l'interprétation ordinaire. Ce livre admet, en effet, formellement la messianité de Jésus, sa naissance miraculeuse au sein d'une Vierge, sa mission, ses miracles, son ascension, et même l'Eucharistie (sourate de *La Table servie*) » (7) —

On se demande alors pourquoi les Arabes ne se sont pas convertis aussitôt au christianisme qui leur eût dit les choses beaucoup plus clairement, et qui les eût affranchis radicalement de l'apologétique juive qui remplit le *Livre Arabe de l'Islam* depuis la première ligne jusqu'à la dernière.

Nous ne pouvons passer ici en revue toute la littérature péri et para-coranique qui se livre à des vocalises acrobatiques sur le thème du christianisme de « Mahomet ». Nous

(4) *Ibid.* p. 88.

(5) *Ibid.* p. 89-90, et aussi 93.

(6) E. DERMENGHEN, *La Vie de Mahomet*, p. 107. Voir aussi, dans le même ton, *Le Miracle Arabe*, de Max VINTEJOUX, avec une préface de Louis MASSIGNON, datée comme il convient de 'Id al-fitr, 1368.

(7) E. DERMENGHEN, *op. cit.*, p. 113.

l'avons lue à satiété avant de nous livrer à notre étude du prétendu Coran ; et si nous voulions publier un florilège de citations, toutes aussi édifiantes que les précédentes, on pourrait se rendre compte de ce que peut produire l'imagination débordante de certains auteurs lorsqu'ils se livrent à leur exercice favori. Peut-être même nous accuserait-on de provocation. Et pourtant...

L'APOLOGÉTIQUE chrétienne catholique elle-même s'inquiète, depuis un demi-siècle, et de plus en plus, du problème de l'Islam. Elle est animée des meilleures intentions pour opérer un rapprochement entre les Musulmans et les Chrétiens. Louable initiative. Dans les temps modernes, c'est Asin Palacios qui a donné le branle à toute une littérature de nivellement entre les « deux religions sœurs ». Dans ce genre, les travaux de Massignon, de Tor Andrae, de Montet, de Dermenghen, et plus récemment d'Abd-el-Jalil, de Gardet, de Moubarac, Hayek, Anawati et bien d'autres, ont fourni d'excellentes contributions à divers titres. Le courant est au syncrétisme qui s'étale dans des conférences publiques, des revues, des contacts bi-latéraux, publics ou plus discrets, des conversations autour d'une table où l'on prend amicalement une tasse de thé. On ne peut que se réjouir de la bonne entente et encourager l'amitié. Mais le problème fondamental de *la vérité sur le contenu réel du Livre Arabe de l'Islam*, va-t-il s'éclaircissant pour autant ? Se rend-on compte que certaines interprétations, comme celles que nous avons rapportées ci-dessus, sont inacceptables pour les Musulmans « orthodoxes » eux-mêmes, qu'elles les font sourire, et que, par surcroît, elles amusent les mécréants ? Bien entendu, nous ne pouvons avoir, dans ce travail, des visées apologétiques. Mais il est tout à fait évident que si l'on veut parler sérieusement, c'est sur les bases bibliques exposées dans le *Livre Arabe de l'Islam* que l'on peut aborder un Islam authentique, c'est-à-dire vétéro-testamentaire, dont les perspectives messianiques et essentiellement chrétiennes ont été radicalement exclues par une prédication strictement rabbinique, dont le but fut d'ancrer les Arabes dans le camp du judaïsme, et d'empêcher toute évolution vers un christianisme libérateur. Cela, c'est de l'histoire. Il ne s'agit pas pour nous d'anti-arabisme ni d'anti-judaïsme, ni d'anti-quoi que ce soit. Nous situons simplement un problème religieux sur son propre terrain. Pour

la clarté des discussions, nous pensons qu'une bonne définition vaut mieux qu'une infinité d'à-peu-près. On a fait de « Mahomet » une espèce d'encyclopédie vivante ; il a tout connu : le manichéisme, le parsisme, le judaïsme, le christianisme et ses différentes sectes ; le sévérianisme de Sévère d'Antioche, le Julianisme de Julien d'Halicarnasse, les Gnostiques, les Docètes, les Sabéens, les œuvres de Grégoire de Nysse et de saint Ephrem, les grands conciles du IV^e siècle, le Zend Avesta, l'Ancien et le Nouveau Testament prolongés ou déformés par la littérature rabbinique et les évangiles apocryphes. Après avoir pris connaissance de toute cette documentation, il a fait son choix sans aucun effort (8).

Avons-nous raison, oui ou non, de réagir fortement contre tous ces ouvrages coraniques dont les propos sont contredits par chaque verset du pseudo-Coran, manifestant le caractère anti-scientifique et anti-historique qui les caractérise ?

Ce que nous constatons tout au long de nos analyses, répétons-le, c'est que l'homme génial, en l'occurrence, est un rabbin qui a conçu le projet grandiose de convertir les Arabes à la religion d'Israël. « Tes ancêtres », expliquait le rabbin R. Yohanan, « ont conquis un pays de sept peuples, et vous posséderez un jour les territoires de dix peuples. Les trois peuples nouveaux (à ajouter aux sept), sont les Kénistes, les Kénizéens et les Kadmoniens (Gen. 15, 18). Selon R. Juda, on entend par ces trois noms les Arabes, les Salmioï (peuplade arabe voisine de la Mésopotamie) et les Nabatéens » (9). Le rabbin de La Mecque cherchait à réaliser le vœu exprimé naguère par ses ancêtres : convertir l'Arabie au Dieu d'Israël. Comment concevoir dans ce cas qu'il recommande la dévotion à la Sainte Vierge Marie, à Jésus, qu'il enseigne les grands dogmes de l'Incarnation, de la Rédemption, et même de l'Eucharistie ? Jésus est accusé dans le Talmud « d'avoir ensorcelé, soulevé et détourné Israël de sa voie » (10) Et ce serait un rabbin qui en recommanderait la dévotion et la vénération ?

(8) B. VERNIER, *Le Coran et les Deux Testaments*. Nous assurons le lecteur que nous n'inventons rien. Cet article a paru dans *Lumière et Vie*, 16 juillet 1954, édité à St-Alban-Leysse, Savoie, p. 109-130.

(9) Talmud de Jérusalem, Traité Schebiit ; *éd. cit.*, VI, 1 ; II, p. 377.

(10) WEILL (A.), *ibid.*, p. 184. Retenons cette idée, nous la trouverons à coup sûr dans le reproche que le rabbin fait aux chrétiens, juifs à l'origine.

Appuyé sur ces considérations générales, sur nos analyses précédentes solidement établies, nous pouvons déjà nous demander si les textes prétendus chrétiens du pseudo-Coran, tout en étant favorables, apparemment, à *Jésus*, ne seraient point au contraire une attaque menée contre *le Christ*, une réfutation du dogme trinitaire des chrétiens. Ne rentreraient-ils point dans le plan général de lutte contre le polythéisme ? Au lieu de constituer une base de rapprochement entre Musulmans et Chrétiens, ne marqueraient-ils pas la limite infranchissable entre les deux religions, ou, ce qui est le plus exact du point de vue historique, entre le judaïsme et le christianisme (11) ?

EXAMEN DES TEXTES PRÉTENDUS CHRÉTIENS

I — LA NAISSANCE DE JEAN-BAPTISTE

C'est dans la sourate XIX, la 58^e dans le classement de Nöldeke qui englobe 90 sourates dans les trois périodes meccoises, que figurent les premiers textes « évangéliques » :

1. *Récit de la Miséricorde de ton Seigneur envers son serviteur Zakarie.*
2. *Quand Zakarie invoqua secrètement son Seigneur,*
3. *Il lui dit : « Seigneur ! mes os, en moi, sont affaiblis et ma tête s'est couverte de cheveux blancs.*
4. *Dans ma prière à Toi, Seigneur, je ne fus jamais cependant malheureux.*
5. *Or, je crains mes proches, après moi. Bien que ma femme soit stérile, accorde-moi un descendant venu de Toi*

(11) Ce point de vue n'exclut pas, évidemment, la possibilité de conversion de Juifs ou d'Arabes judaïsés au christianisme. Cela est affaire de réflexion personnelle. Nous ne traitons pas ici des questions d'évolutions individuelles ; nous n'avons aucune « recette » à fournir. Nous constatons seulement un fait : le judaïsme talmudique qui a rejeté le Christ, Verbe de Dieu incarné, dès le début de l'ère chrétienne, demeure le même chez ses héritiers d'aujourd'hui. Et c'est celui qui est enseigné dans *le Livre Arabe de l'Islam*.

6. *Pour qu'il hérite de moi, et qu'il hérite de la famille de Jacob et fais, Seigneur, qu'il Te soit agréable ! »*
7. *Ô Zakarie ! Nous t'annonçons la bonne nouvelle d'un fils, dont le nom sera Jean.*
8. *Jamais auparavant, nous n'avons encore donné ce nom.*
9. *Zakarie dit : « Comment aurai-je un fils ? Ma femme est stérile et je suis déjà avancé en âge »(12).*
10. *(Dieu) dit : Ainsi parle ton Seigneur : « Cela est facile pour Moi, puisque je t'ai créé antérieurement, alors que tu n'étais rien ».*
11. *(Zakarie) dit : « Seigneur ! accorde-moi un signe ! » (Dieu) dit : « Ton signe est que tu ne parleras pas aux hommes durant exactement trois nuits » (13).*
12. *Zakarie sortit du Mihrab (14) vers son peuple et il lui fit signe de célébrer les louanges de Dieu, matin et soir.*
13. *Ô Jean ! Prends le Livre avec force (15). Et Nous lui donnâmes la Sagesse, dans son enfance,*
14. *ainsi que la tendresse et la pureté. Il était pieux, bon pour ses père et mère. Il ne fut ni violent, ni désobéissant.*
15. *Que la paix soit sur lui, (comme) au jour où il naquit. (Qu'elle soit sur lui) au jour où il mourra et au jour de sa résurrection.*

Les faits mentionnés dans ces versets sont généralement connus d'après l'Évangile selon saint Luc, I, 5-25. Mais les commentateurs alignent sur le même plan et sans discrimination l'Évangile de l'Enfance rédigé originellement en syriaque, qui rappelle par bien des points le *Protévangile de Jacques le*

(12) D'après Kasimirski, Montet, *saint-Luc I*, 18 et le texte arabe, c'est Zakarie qui se déclare trop vieux pour engendrer. Pour Blachère, *op. cit.*, t. II, p. 227, v. 9 —, c'est Zakarie qui déclare sa femme trop vieille.

(13) Le mot *nuit* signifie une période de 24 heures, à compter du coucher du soleil.

(14) Al-mihrâbi.

(15) Le Livre (l-kitâba bi qowwa) dont il est question ne peut désigner que le *Coran* hébreu, c'est-à-dire le Livre de Moïse ; voir sourate VII, 142 : « (Moïse), prends ces Tables avec force (Fa khodhhâ bi qowwa), et ordonne à ton peuple de prendre le meilleur d'elles ».

Mineur, l'Évangile de saint Thomas, et les Évangiles de saint Matthieu et de saint Luc. A une date qu'on ne précise pas, *l'Évangile de l'Enfance* fut traduit en arabe (16). Que le rabbin s'en soit servi, c'est absolument certain (17). D'après l'analyse des textes, nous croirions volontiers qu'il connut bien d'autres apocryphes. Le fait n'a rien qui puisse nous surprendre, étant donné qu'il connaissait parfaitement l'arabe, sinon le syriaque.

Par contre, nous n'oserions citer l'Évangile de saint Luc comme source « coranique ». Écrit en grec, il n'avait pas encore été traduit en arabe à l'époque qui nous intéresse. Par-dessus tout, aucun détail ne révèle d'une façon certaine la moindre connaissance des Évangiles canoniques chez l'auteur du *Livre Arabe de l'Islam* et du *Coran arabe*. C'est toujours par des *apocryphes* dont l'original est plus ou moins défini qu'il eut accès à la littérature chrétienne.

Ce que nous constatons ici, c'est que le *Livre Arabe de l'Islam*, ou *Pseudo-Coran*, est en désaccord fondamental avec l'Évangile de saint Luc. Chez ce dernier, le récit est dominé par une vue essentiellement messianique, dans la ligne de la Providence de Yahwé. Avant Jean-Baptiste la piété des Juifs reposait sur la Loi et les Prophètes (18), qui ne constituaient cependant qu'une porte entrebâillée vers l'abîme de la miséricorde divine. Jean était le précurseur qui allait ouvrir toute grande la porte et préparer les voies à un nouvel avenir bien plus lumineux, pour l'histoire d'Israël, que ne l'avait été tout le passé depuis Abraham et Moïse :

« *Et toi, petit enfant, tu seras appelé Prophète du Très-Haut, car tu précèderas le Seigneur pour lui préparer les voies, pour donner à son peuple la connaissance du Salut par la rémission des péchés... afin d'illuminer ceux qui se tiennent dans les ténèbres et l'ombre de la mort* » (19).

(16) PEETERS (P.), *Évangiles apocryphes*, Paris, Picard, 1914, Introduction I-LIX.

(17) *Ibid.*, ch. III, 4-8, p. 79-82.

(18) St LUC, XVI, 16.

(19) *Ibid.* I, 76, 77, 79.

Cette mission est complètement escamotée par le rabbin. Il claque la porte sur l'Ancienne Alliance.

Jean ne devait être en réalité que le héraut d'un message nouveau :

« Aplanissez le chemin du Seigneur, comme l'a prédit Isaïe (40, 3-5). Il vient ; il est là, celui qui est plus puissant que moi, et dont je ne suis pas digne de délier la courroie des chaussures. Il tient en main la pelle à vaner, pour nettoyer son aire, et recueillir le blé dans son grenier ; quant aux balles, il les consumera au feu qui ne s'éteint pas » (20).

C'est bien par Jésus et avec Lui que l'histoire d'Israël devait s'achever, ou plutôt universellement s'épanouir, et que la miséricorde millénaire de Dieu allait trouver sa perfection. Jean-Baptiste, c'est le passé d'Israël, le dernier maillon de la chaîne prophétique, et en même temps l'ouverture d'une ère nouvelle.

Dans l'enseignement du rabbin, il n'annonce rien du tout. Au lieu d'être la charnière qui relie les temps anciens aux temps nouveaux du Messie annoncé, il reste bien ce dernier élément de la longue liste des prophètes et des signes de la miséricorde divine. L'histoire de Zakarie fait partie ici de la grande histoire d'Israël, exactement au même titre que celles d'Abraham, de Moïse, de David et de Salomon racontées dans la Bible.

13. *« Ô Jean, — dit-il —, tiens l'Écriture avec force » (Sour. XIX).*

C'est-à-dire : ne t'en détache jamais , restes-y *accroché*. Nos Saintes Écritures représentent le message de Dieu ; nous n'en attendons pas d'autre. Jean n'a plus aucune mission spécifique ; ses attaches avec Jésus sont brisées. Il n'appartient pas au monde chrétien, mais seulement au passé juif (21).

(20) *Ibid.* 3, 16.

(21) Remarquons que l'*Évangile de l'Enfance*, lui aussi, passe complètement sous silence le messianisme de Jean-Baptiste. Son intervention dans le baptême de Jésus n'est même pas mentionnée. Cft PEETERS, *op. cit.*, ch. 54, p. 64-65.

Nous devons alors poser une fois de plus la question essentielle pour le bien-fondé de notre travail : quel peut être le narrateur qui enferme dans l'histoire juive celle de Jean-Baptiste et qui bouche complètement l'horizon chrétien sur lequel se détache la forte personnalité du *Précurseur* dans l'Évangile de saint Luc ? Le plus simple n'eût-il pas été de se taire tout simplement ? Quelle raison trouver à la démarche insolite du rabbin ?

Nous pouvons la comprendre assez facilement. Ayant d'abord prêché à son disciple l'abandon des idoles, il fallait que ce dernier, pour pouvoir adhérer pleinement à la religion d'Israël, se détournât totalement du christianisme qui proclame, en apparence du moins en son vocabulaire anthropomorphique, l'existence de plusieurs dieux, et qui a donc trahi la foi ancestrale du peuple hébreu. Il est ici manifeste que les récits évangéliques, de la manière dont ils sont rapportés dans le *Livre Arabe de l'Islam*, s'inscrivent dans le cadre général de la lutte contre les ennemis du monothéisme. Tout ce qui annonce, ou affirme la divinité du Christ dans les Évangiles doit disparaître.

Ainsi, ces récits ne sont pas seulement a-chrétiens. Ils sont anti-chrétiens sans aucun doute possible. Examinons donc la suite de la sourate XIX pour savoir si notre analyse est correcte.

II. HISTOIRE DE LA VIERGE MARIE.

SOURATE XIX :

16. *Et mentionne dans le Livre, Marie, quand elle se retira de ses parents du côté de l'Orient (22).*
17. *Elle se sépara d'eux. Et Nous lui envoyâmes Notre Esprit et il se présenta à elle sous la forme d'un homme accompli.*

(22) « Dans un lieu oriental », dit Blachère, op. cit. p. 228. C'est vraiment trop de souci littéral. — *Du côté de l'Orient*, c'est-à-dire dans le sanctuaire du Temple, orienté vers l'est.

18. « *Je me réfugie dans le Miséricordieux à cause de toi* », dit (Marie). *Puisses-tu craindre Dieu !*
19. « *Je ne suis* », répondit-il, « *que l'Envoyé de ton Seigneur, pour te donner un fils pur* ».
20. « *Comment pourrai-je avoir un fils* », demanda-t-elle, « *alors qu'aucun homme ne m'a touchée et je ne suis pas une prostituée* » (23).
21. « *Ainsi sera-t-il* », dit-il. *C'est ainsi qu'a parlé ton Seigneur : « Cela est facile pour Moi et Nous ferons, certes, de lui un signe pour les hommes et (une preuve) de Miséricorde de Notre part : c'est affaire décrétée ».*

Pouvons-nous interpréter ces quelques versets comme favorables à la pensée chrétienne ? Ils constituent le gros bloc marial du *Livre Arabe de l'Islam* — nous pouvons dire à présent du *Pseudo-Coran* — dans la période mecquoise. Combien de coranologues et d'islamologues chrétiens ne se sont-ils pas pâmés sur ces quelques lignes ! Par la Vierge, l'union ne pourrait-elle pas se faire entre musulmans et chrétiens ? Pour l'ensemble des âmes pieuses, conclut Abd-el-Jalil dans son petit travail sur Marie et l'Islam, il y a des faits rapportés dans le Coran qui constituent un stimulant religieux et qui font penser à une sorte d'*Imitatio Mariae* (24). Si l'on ne connaissait pas la totale absence d'esprit critique chez ce religieux et son admiration sans bornes pour les commentaires arabes où la fantaisie tient une place prépondérante, on croirait qu'il lance une véritable boutade.

Dans ces versets 16-21 de la sourate XIX, nous sommes obligés de constater que l'événement essentiel contenu dans la scène de l'Annonciation telle que la rapporte saint Luc, à savoir la naissance « du Fils du Très-Haut », est délibérément écarté du récit. De plus, la retraite de Marie au Temple

(23) Blachère, *ibid.*, p. 228 préfère traduire *fils* par *garçon* ; *homme* par *mortel*, ce qui nous détourne du sens concret de la phrase. On ne peut identifier ici *homme* et *mortel*. Au lieu de *prostituée*, Blachère traduit *femme*, ce qui est contraire au vrai sens. On ne peut pas dire que Marie n'était pas femme. Ce que veut dire le texte de la sourate 19, c'est qu'il y a pour une femme deux façons d'être mère : en mariée ou en prostituée. Or, Marie n'était ni l'une ni l'autre.

(24) ABD-EL-JALIL, *Marie et l'Islam*, p. 81 ; voir aussi p. 10 ; et 55.

est un détail absent des Évangiles canoniques. Il se trouve dans l'*Évangile du Pseudo-Matthieu* (25). Pour les « savants » qui attribuent la composition du *Pseudo-Coran* à un Arabe nommé Mohammed, ce dernier serait une sorte d'érudit, ou d'explorateur des religions qui, en plus de ce que nous avons déjà signalé à ce sujet (26), aurait connu l'*Évangile du Pseudo-Matthieu* et le *Protévangile de Jacques*, soit directement, soit par voie orale.

Une connaissance par voie orale nous induirait à conclure que les chrétiens de La Mecque connaissaient aussi ces ouvrages, dont il n'est pas sûr qu'une traduction arabe existât en ce lieu. Mais si, comme les musulmans l'affirment, Allah est l'auteur du *Pseudo-Coran*, il faut expliquer sans détour, hardiment, pour quels motifs Dieu préféra aux Évangiles canoniques les livres apocryphes qui relèvent généralement de la poésie et de l'imagination. En fait, toutes ces hypothèses s'écroulent devant le résultat de nos observations. Si le rabbin, en effet, se réfère bien à l'*Évangile du Pseudo-Matthieu* pour parler de la Vierge Marie dans la sourate XIX, 16-21, la modification qu'il fait subir à son texte de référence démontre une fois de plus le but anti-chrétien qu'il poursuit. Le v. 29, d'apparence anodine si on le lit sans attention, contient pourtant une « erreur » qui est loin de s'expliquer par quelque innocente distraction :

29. — *Ô sœur d'Aaron ! ton père n'était pas un père indigne, ni ta mère une prostituée !... (Sour. XIX)*

C'est à Marie que ce discours s'adresse. Il a plongé dans le plus grand embarras les exégètes qui ne savent plus par quel stratagème tourner cette difficulté, ni par quelle excuse mettre hors de cause l'archange Gabriel à propos d'une ignorance aussi grossière. Pour les uns donc, l'expression « sœur d'Aaron » n'aurait aucune signification généalogique. Elle établirait une simple équivalence entre Marie, sœur d'Aaron, et Marie, mère de Jésus, sur le plan de la fonction prophétique.

Pour d'autres, cette désignation concernerait la descendance, équivalement à « Marie, fille de David ».

(25) *Évangile du Pseudo-Matthieu*, ch. IV, éd. Michel PEETERS, *Évangiles apocryphes*, vol. I, Paris 1910, p. 205-208 ; et *Livre araméen de l'Enfance*, éd. PEETERS, ch. III, 2 ; *ibid.* vol. II, p. 178.

(26) Voir ci-dessus note (8) sur B. VERNIER, p. 63.

Pour d'autres enfin, cet Aaron ne serait point le frère de Moïse, mais un autre apparenté à Marie. Ils ne nous disent pas où ils l'ont trouvé.

Formulons à notre tour quelques remarques (a). Jamais, dans la Bible, lorsqu'on lit une généalogie, on ne trouve « frère » ou « sœur de » ..., en remplacement de « fils de », ou « fille de »... (b). Dans aucun livre canonique, ni dans aucun apocryphe que le rabbin aurait eu la possibilité de connaître, Marie mère de Jésus n'est désignée comme « sœur d'Aaron » (c). On comprendrait à la rigueur, quoique difficilement, qu'un rabbin, ayant commis une pareille erreur, ait oublié de la rectifier. Mais si, revenant par la suite sur le même sujet, il la répète obstinément, ce ne peut être que dans une intention bien déterminée. Or, c'est précisément ce qu'il a fait, dans un texte que nous extrayons de la période médinoise pour la clarté de notre démonstration.

Dans les versets 30-56 de la sourate III, le rabbin raconte à nouveau la nativité de Marie, l'annonce de Jean-Baptiste à Zakarie, l'annonce et la carrière de Jésus. Voici comment non seulement il récidive dans son « erreur » première, mais comment il la renforce par de nouveaux détails :

SOURATE III :

30. *Dieu a choisi Adam, Noé, la famille d'Abraham et la famille de 'Imrân, sur (tout) le monde en tant que descendants les uns des autres. Dieu est omniscient et entend tout.*
31. — (Rappelle) *quand la femme de 'Imrân dit : « Seigneur ! je te voue, comme (t')étant dévoué, ce qui est en mon ventre. Accepte-le de moi ! En vérité, Tu es l'Audient, l'Omniscient ».*
Quand elle eut mis au monde, (elle) s'écria : « Seigneur ! j'ai mis au monde une fille » — or Dieu savait bien ce qu'elle avait mis au monde. — « Le mâle n'est point comme une fille. Je la nomme Marie. Je la mets sous Ta protection ainsi que sa descendance, contre le démon maudit ».
32. — *Son Seigneur reçut l'enfant avec faveur et la fit croître en belle croissance ; Zakarie se chargea d'elle. Or, chaque fois que celui-ci entrait auprès d'elle, dans le sanctuaire, il trouvait auprès d'elle une sub-*

sistance nécessaire. « Ô Marie ! », demanda-t-il, « comment as-tu ceci ? » — « Ceci vient de Dieu », répondit-elle. « Il donne attribution à qui Il veut, sans compter ».

On ne peut vraiment pas dire ici que le rabbin a été la victime d'une distraction. C'est une généalogie de la Vierge Marie qu'il établit en bonne et due forme. Il savait très bien, comme tout bon Juif que Imran, mari de Iokébed, avait eu trois enfants : Myriam (Marie), Aaron, et Moïse. En donnant à la mère de Jésus Imran comme père réel, il sait bien ce qu'il fait, avec une parfaite désinvolture, devant des Arabes qui ignorent absolument tout de cette histoire. En effet, si le père de la Vierge Marie n'est pas nommé dans saint Luc, ni dans les autres Évangiles canoniques, il porte un nom dans l'*Évangile de l'Enfance* où le rabbin a puisé ses renseignements. C'est Joachim. Il était donc facile au maître juif de donner ce nom traditionnel au père de Marie. Nous devons alors nous rendre à l'évidence une fois de plus : cette généalogie délibérément inventée fait partie d'un système consistant à rattacher à l'histoire d'Israël et à enclore dans le cycle de l'Ancienne Alliance les principaux personnages de la Nouvelle Alliance, afin précisément de nier l'existence d'une Nouvelle Alliance. Tout en proclamant la virginité de Marie, la naissance de son Fils, engendré au souffle de l'Esprit, certes, mais qui ne sera qu'un prophète dans la lignée de ses prédécesseurs, ce sont les bases même de la foi chrétienne qu'il s'efforce de réduire à néant.

III. — JÉSUS, FILS DE MARIE.

Revenons à la sourate XIX. Le rabbin aborde la question de Jésus, aux versets 22-36, où Marie, nous l'avons vu, est la sœur d'Aaron :

22. *Et (Marie) conçut et elle se retira avec lui dans un lieu écarté (27).*

(27) Voir *Pseudo-Matthieu*, ch. XIII, 2, *éd. cit.*, p. 99 ; *Protévangile de st Jacques*, ch. XVII, 3 ; *éd. cit.*, p. 37 ; *Évangile de l'Enfance*, (Recension arménienne), ch. VIII, 5 ; *éd. cit.*, p. 123.

23. *Les douleurs la surprirent auprès du tronc d'un palmier. « Plût à Dieu », s'écria-t-elle, « que je fusse morte avant cet instant et que je fusse totalement oubliée ! »*
24. — *On l'appela au-dessous d'elle : « Ne t'afflige pas ! Ton Seigneur a mis un ruisseau à tes pieds (28).*
25. — *Secoue vers toi le tronc du palmier ; tu feras tomber vers toi des dattes fraîches et mûres.*
26. — *Mange et bois, et que ton œil se sèche ! et si tu vois quelqu'un, dis-lui :*
27. — *« J'ai fait vœu de jeûner pour le Très-Miséricordieux et je ne parlerai aujourd'hui à personne ».*
28. — *Et elle alla portant (l'enfant) auprès des siens. « Ô Marie » dirent-ils, « tu as accompli une chose monstrueuse.*
29. — *Ô sœur d'Aaron ! ton père n'était pas un méchant homme, ni ta mère une prostituée ! ».*
30. — *(Marie) fit un signe vers l'enfant. « Comment », dirent-ils, « parlerions-nous à un enfant qui est encore au berceau ».*
31. — *Mais (l'enfant) dit : « Je suis serviteur de Dieu. Il m'a donné l'Écriture et m'a fait prophète.*
32. — *Il m'a béni où que je sois. Il m'a recommandé la prière et l'aumône tant que je resterai vivant,*
33. — *Et la piété envers ma mère. Il ne m'a pas fait misérable orgueilleux.*
34. *Et la paix (fut) sur moi le jour où je naquis ; (qu'elle soit) sur moi le jour où je mourrai et le jour où je serai ressuscité ».*
35. *C'est Jésus, fils de Marie, selon la parole de vérité au sujet duquel ils discutent.*
36. *Il ne saurait être possible que Dieu prenne un fils. Louange à Lui (Dieu). Lorsqu'il a décidé une chose, il dit : « Soit » et elle est.*

(28) Blachère traduit ce v. : « *Mais l'enfant qui était à ses pieds lui parla* » ; Montet, *op. cit.*, p. 42, dit : « *(une voix) lui cria au-dessous d'elle* ». Le texte arabe dit : « Fa-nadaha min tahtiha = il lui cria de dessous elle ». C'est pourquoi nous avons préféré la traduction de M. HAMIDULLAH pour ce verset. Le « on » pourrait bien désigner non pas l'Enfant-Jésus, mais l'ange placé en contre-bas de Marie.

Voilà nettement affirmé l'objet de la discussion des chrétiens et du prédicateur juif ; et la position de ce dernier ne laisse planer aucune ambiguïté sur ses intentions, qui sont tout simplement fondées sur les convictions normales d'un Juif à l'égard de Jésus, exception faite toutefois du travestissement des textes, même apocryphes, auquel il se livre sans vergogne. En effet, si l'histoire qu'il raconte rappelle *L'Évangile du Pseudo-Matthieu* (29) et *l'Évangile de l'Enfance* (30), il y a une différence essentielle entre les paroles de Jésus dans le récit original, et celles que le rabbin introduit dans sa version :

Évangile de l'Enfance, ch. I	Pseudo-Coran, 19, 31
Jésus parla... et dit à sa mère	S'adressant à Marie, il dit :
Je suis	Je suis
Jésus, le fils de Dieu	Le serviteur de Dieu
Le Verbe
Que vous avez enfanté
Et mon père m'a envoyé pour sauver le monde (31).	Il m'a donné l'Écriture et m'a fait prophète.

Comme on peut le constater aisément (v. 31, 32, 33, 34), Jésus est tout simplement un bon Juif, pieux, fidèle observateur de l'Écriture, et qui sera ressuscité comme tous les autres adorateurs du Dieu Unique. Mais surtout, pas question que Dieu prenne un fils ! Il n'a besoin de personne pour accomplir ce qu'Il a décidé ! Cette conclusion tombe, au v. 36, comme un couperet.

L'essentiel est dit. Ce récit n'a rien qui puisse rapprocher l'Islam naissant du christianisme. Jésus ne doit être considéré ni comme fils de Dieu, ni comme sauveur du monde,

(29) *Pseudo-Matthieu*, éd. cit., ch. XX, p. 117, qui place ailleurs l'épisode de la fuite en Égypte, et qui omet les détails relatifs au jeûne et au retour de Marie dans sa famille.

(30) *Évangile de l'Enfance*, éd. cit., p. 1.

(31) Les autres apocryphes proclament également et sans cesse la divinité de Jésus, toujours omise dans les emprunts du rabbin.

ni comme annoncé par Jean-Baptiste. En enseignant le contraire, les chrétiens se classent automatiquement parmi les hérétiques, en contradiction avec le Livre de Dieu. La virginité de Marie est dans la ligne traditionnelle du judaïsme, certes. Ce qui est turpitude, ce n'est pas qu'elle soit vierge et mère de Jésus, c'est que les chrétiens en fassent la mère d'un Dieu. Il eût alors fallu que Dieu la prit pour femme ! Blasphème contre Dieu, et calomnie immense contre Marie ! : « Ils n'ont pas cru, et ils ont dit sur Marie une immense calomnie », dira plus tard le rabbin (sour. IV, v. 115). D'ailleurs, ajoute-t-il en guise de suprême témoignage, si Dieu avait un fils, nous le saurions, nous autres Juifs. Et moi, je serais le premier à l'adorer :

81. — *Dis-leur (aux chrétiens) « Si le Miséricordieux avait un fils, je serais le premier à l'adorer » (sour. XLIII).*

Bien sûr mon fils ! Mais je me garde bien d'une telle horreur. Dieu est Unique !

« Dis-leur »... — Voilà donc le disciple arabe du rabbin, l'Avertisseur, le premier musulman de La Mecque — après les Juifs — engagé dans la lutte anti-chrétienne auprès de son maître. Les chrétiens viennent d'assister à un grand événement littéraire. Jamais jusque-là l'Ancien Testament n'avait été traduit ou adapté en arabe. Maintenant, c'est chose faite ; la poussée juive est en plein développement. Devant ses premiers résultats, même très limités et toujours battus en brèche par les polythéistes, ils commencent à s'émouvoir. Un peu tard tout de même. Ce n'est qu'à l'époque de la sourate XIX que nous découvrons leur entrée en scène dans les débats religieux de La Mecque. Aux prédications sur Abraham, Joseph, Moïse, David, Salomon et autres personnages de l'Ancien Testament, nous avons tout lieu de croire qu'ils opposent des discours sur Zakarie, Jean-Baptiste, la Vierge Marie, et Jésus, fils de Dieu. Sinon, pourquoi l'apôtre juif aurait-il engagé une controverse à ce sujet ? Quel intérêt aurait-il eu à soulever les problèmes que pose le christianisme au judaïsme, en présence d'Arabes, si quelques-uns d'entre eux au moins ne s'étaient avisés de prêcher l'Évangile ? Assurément, nous ne pouvons admettre l'opinion de certains coranologues, selon laquelle « Mahomet », un beau matin, aurait éprouvé le besoin d'aller glaner quelques bonnes choses chez les chré-

tiens pour les « fourrer » dans « son Coran », tranquillement. C'est au contraire à une lutte acharnée que nous assistons :

3. — *Notre Seigneur (que Sa grandeur soit exaltée !) n'a pas pris de compagne ou d'enfant.*

4. — *Un insensé, parmi nous, disait contre Dieu des insanités (sour. LXXII).*

Ce fou parle sûrement au nom des chrétiens.

53. — *Dieu a dit : « Ne prenez pas deux divinités ! Il n'est qu'une Divinité Unique. Moi ! Craignez-Moi donc ! »*

54. — *Il a ce qui est dans les Cieux et sur la terre. Il a le jugement d'une manière immanente. Eh quoi ! craignez-vous un autre que Dieu ! (sour. XVI)*

Autrement dit, ce n'est pas le Christ qui jugera les hommes, comme l'affirment les chrétiens. C'est Dieu. Dieu seul, à qui tout appartient. Dans sa contre-attaque, le rabbin tente de ridiculiser les chrétiens en les mettant en demeure d'accorder leurs actes avec leurs principes :

8. — *Certes, si tu leur demandes : « Qui a créé le ciel et la terre », ils te répondront : « Ils ont été créés par le Puissant, l'Omniscient » (sour. XLIII).*

Une telle réponse ne saurait venir des païens. Ils n'ont jamais cru qu'Allah de la Ka'ba fut le créateur de quoi que ce soit, encore moins le créateur de toutes choses. Les termes mêmes de cette question sont spécifiquement bibliques, et admis à la fois par les Juifs et par les chrétiens. Tous feront la même réponse :

86-87. — *Dis (aux chrétiens) : « A qui sont la terre et ceux qui y sont (si vous le savez) » — Ils répondront : « A Dieu ! »...*

Et en même temps ils adorent Jésus !

... « Eh quoi ! ne vous amenderez-vous point ? »

88-89. *Dis (-leur encore) : « Qui est Seigneur des sept cieux et du Trône immense ? » — Ils répondront : « C'est Dieu »... (sour. XXIII)*

Même question biblique. Même réponse juive et chrétienne. Et pourtant, le culte des chrétiens va à Jésus qui n'est qu'un

homme. Quelle inconséquence ! Quelle impiété ! Ils sont véritablement sans mémoire, ensorcelés par leur faux Dieu, Jésus fils de Marie !

90. — *Dis* : « *Qui a dans sa main la royauté sur toute chose ? Qui protège sans être (lui-même) protégé, si vous le savez ?* » — *Ils répondent* : « *C'est Dieu* ».

91. *Dis* : « *Dans ces conditions, comment pouvez-vous être ensorcelés ?* » (Sour. XXIII)

Déjà dans la sourate 18, à la fin de la seconde période mequoise, les chrétiens étaient visés dans l'enseignement du rabbin :

1-3. *Louange à Dieu qui a fait descendre sur son serviteur (Moïse) l'Écriture et n'y mit point de tortuosité, mais la fit droite pour avertir d'une calamité sévère venant de Lui et annoncer aux croyants qui accomplissent les œuvres pies (les Juifs) qu'ils auront une belle récompense... pour avertir (aussi) ceux qui disent que Dieu a pris un enfant (sour. XVIII) (32).*

Dans la dernière sourate du séjour à La Mecque, c'est encore ceux qui ont oublié la voie droite tracée par Moïse, et l'unicité divine définie dans la Torah, qui sont visés dans la polémique à laquelle nous assistons :

17. *Demande-leur* : « *Qui est Seigneur des cieux et de la terre ?* » — *Ils répondront* : « *C'est Dieu* ».

Dis-leur : « *Eh quoi ! prendrez-vous en dehors de Lui des patrons (Jésus et les saints) qui ne détiennent pour eux-mêmes ni profit ni dommage ?* »

Demande-leur encore : « *L'aveugle et celui qui voit sont-ils égaux ? La lumière et les ténèbres sont-elles égales ? Ont-ils donné à Dieu des associés ayant créé des choses semblables à Sa Création, (décrite dans la Genèse), en sorte que la Création (de Dieu et de ses associés) soient identiques pour eux ?* »

Réponds : « *Non ! Dieu est créateur de toute chose. Il est l'Unique, l'Invincible !* » (Sour. XIII)

(32) C'est bien *un* fils, qu'il faut traduire, comme M. Hamidullah, et non *des* enfants, comme le fait Blachère, ce qui fausse les perspectives.

Juifs et chrétiens, ne cesse de dire le rabbin, ont la même foi originelle. Mais à présent, il faut trancher : les uns ou les autres sont dans l'erreur. C'est au Livre de Moïse qu'il faut faire référence.

23. — *Demande-leur* : « *Qui donc vous procure votre nourriture, des cieus et de la terre* » —

Réponds-leur : « *C'est Dieu* ». *En vérité, soit nous (Juifs ou convertis au judaïsme), soit vous (chrétiens), sommes bien dans la (vraie) Direction, ou alors dans un égarement évident (sour. XXXIV).*

Cette *Direction*, ces Écritures, ce sont les chrétiens, juifs dissidents, qui les ont scindées :

93. ... *Les Juifs se sont divisés après que la Science fut venue à eux... (Sour. X)*

C'est-à-dire après que la Torah leur eût été donnée, et que certains d'entre eux, oublieux des enseignements du Livre, firent de Jésus un Dieu. Ce n'est pas Jésus qui est un dissident ; il ne fut qu'un excellent serviteur de Dieu, pleinement juif. Le rabbin a déjà affirmé que si Dieu avait un fils, les Juifs seraient bien les premiers à le savoir. Il ajoute à présent :

81-83. *Dis-leur* : « *Si le Bienfaiteur avait eu un fils, je serais le premier des adorateurs. Gloire au Seigneur des Cieus et de la Terre, au Seigneur du Trône, bien au-dessus de ce qu'ils débitent. Laissez-les discuter jusqu'à ce qu'ils rencontrent le jour dont ils sont menacés* » (sour. XLIII) (33).

Remarquons une fois de plus que ce ne sont pas les idolâtres de la Ka'ba qui peuvent discuter le message de Moïse (*La Science*). Ils l'ignorent absolument. Le scandale vient de ces chrétiens renégats qui ont perverti le dogme fondamental de la Torah, du Coran original traduit maintenant en arabe : « Ce Coran raconte aux Fils d'Israël la plus grande partie de ce sur quoi ils s'opposent » (34).

(33) Là aussi, M. Hamidullah traduit : *un* enfant, contrairement à Blachère qui, par le pluriel, fausse complètement le sens de la discussion. C'est en se situant dans les perspectives des prophéties messianiques revendiquées par les chrétiens, que le rabbin peut dire : « si le Bienfaiteur avait eu un fils, etc. ».

(34) Sourate XXVII, 78.

« Ne soyez pas du nombre des idolâtres », dit-il aux Arabes — convertis ou non au judaïsme —, mais ne soyez pas non plus de « ceux qui scindèrent leur religion », c'est-à-dire des chrétiens « qui ont formé des sectes, chaque faction se réjouissant de ce qu'elle détenait » (35). Schisme dans sa racine même, le christianisme a fini par s'émietter dans une multitude de sectes, chacune affirmant posséder la Vérité. Dieu leur fera sentir le poids de sa colère : « Les factions s'opposèrent parmi les fils d'Israël. Malheur (et) tourment d'un Jour Cruel à ceux qui furent injustes (36) ! »

C'est pour n'avoir pas compris le sens anti-chrétien de tous ces textes et de bien d'autres, que les coranologues se sont fourvoyés dans des « explications » qui n'expliquent rien du tout, rendent le *Livre Arabe de l'Islam* incompréhensible, et nous engagent dans des voies sans issue. Ils voient dans ces versets des discussions entre « le Prophète » — comme ils disent — et les autres Arabes, ou entre Arabes convertis à la religion du « Prophète » et Arabes idolâtres, ou entre Juifs en désaccord sur le Coran ! Il est grand temps d'ouvrir les fenêtres de nos écoles islamiques et d'y faire pénétrer la lumière qui émane des sourates *prétendues chrétiennes*.

En cette fin de la période mecquoise de prédication juive, le climat s'est considérablement détérioré. La propagande chrétienne se jette dans la mêlée. Aux sarcasmes des idolâtres contre le prédicateur juif et son disciple arabe, les chrétiens ajoutent leur propre enseignement, beaucoup plus dangereux face au judaïsme, que les inepties des polythéistes et les divinités de la Ka'ba. Ce qu'il importe de noter, comme nous l'avons déjà signalé, c'est que ce n'est pas contre les Arabes que les chrétiens, arabes eux-mêmes, entrent en lutte. C'est contre un maître juif qui veut abolir la foi en Jésus-Christ, verbe incarné, et barrer la route dans cette contrée à l'expansion chrétienne dont les apôtres, il faut en convenir, se sont éveillés un peu tard.

(35) Sourate XXX, 30-31. Voir aussi sourate XXIII, 53-55 et 91-93.

(36) Sourate XLIII, 65.

CHAPITRE V

LES DJINNS

Dans une des dernières sourates mecquoises (1), le rabbin raconte à son disciple — et lui ordonne de raconter à ses auditeurs — une curieuse histoire de Génies (Djinns) à propos de laquelle on pourrait nous objecter: « comment un rabbin peut-il parler sérieusement de ces êtres imaginaires auxquels assurément il ne croyait pas ? ». C'est la seule raison pour laquelle nous nous y arrêterons un instant, car nous aurions fort bien pu nous dispenser de cette analyse qui n'ajoutera rien ni n'infirmes en rien nos précédentes conclusions. Mais tant pour satisfaire la curiosité que pour prévenir la suspicion à notre endroit de quelques lecteurs, qui penseraient que notre silence sur ce point n'est qu'une esquivé devant la difficulté, venons-en au fait, en lisant le texte le plus important, que nous situons personnellement à la même époque que la sourate XLVI, 28-31, du moins en ce qui concerne le récit sur les Génies :

SOURATE LXXII :

1. — *Dis : « Il m'a été raconté qu'un groupe de Génies écoutèrent et dirent : Nous avons entendu une merveilleuse Lecture,*
2. — *conduisant à la Rectitude, en sorte que nous avons cru en elle et que nous n'associerons personne à notre Seigneur.*
3. — *Notre Seigneur — (que Sa Grandeur soit exaltée !) — n'a pas pris de compagne ou d'enfant.*
4. — *Un insensé, parmi nous, disait contre Dieu des insanités.*
5. — *Nous pensions que ni les Humains, ni les Génies ne diraient un mensonge contre Dieu,*

(1) Sourates XLVI, 28-31, et LXXII, 1-15.

6. — *Mais des mâles parmi les Humains cherchaient un refuge parmi les Génies mâles, si bien que leur folie (= leur incrédulité) s'accrut*
7. — *et qu'ils crurent comme vous que Dieu ne ressusciterait personne.*
8. — *Nous avons frôlé le ciel, et nous l'avons trouvé empli de gardiens redoutables et de flammes.*
9. — *Nous étions assis, près du ciel, en des lieux propices pour entendre, et quiconque écoutait rencontrait aussitôt une flamme aux aguets.*
10. — *Nous ne savons si l'on voulait du mal à ceux qui sont sur terre ou si leur Seigneur leur voulait du bien.*
11. — *Parmi nous sont les Vertueux et parmi nous sont ceux qui sont restés vils : nous sommes divisés en doctrines.*
12. — *Nous pensions que nous ne saurions, sur terre, réduire Dieu à l'impuissance et que nous ne pouvions le neutraliser par la fuite.*
13. — *Quand nous avons entendu la Direction, nous avons cru en elle. Or qui croit en son Seigneur ne craint ni dommage ni affront.*
14. — *Parmi nous sont les Soumis à Dieu (= les musulmans) et parmi nous sont les Révoltés. Ceux qui sont musulmans, ceux-là possèdent la Rectitude.*
15. — *Quant aux Révoltés, ils sont matière ignée pour la Géhenne ».*

Notons d'abord que les Génies sont distincts du Démon dont le rabbin a déjà parlé (2) et dont il parlera encore plus tard d'une façon tout à fait orthodoxe au regard du judaïsme. C'est pourquoi nous ne nous sommes guère attardés sur ces textes. Le Démon ne se convertit pas. Ennemi de Dieu et des croyants, le Tentateur, le Shatan, le Trompeur, berne les désirs. Iblis est le Rebelle, l'auteur de la Perdition. Cette doctrine avait cours depuis longtemps chez tous les Juifs. Peut-on en dire autant de la croyance aux Génies et la rattacher à quelque enseignement de la Bible et du Talmud ?

(2) Voir entre autres, sourates XXXVI, 6-10 ; XXVI, 210 ; XXXVII, 6-10 ; XV, 17 ; LV, 35-43 ; etc.

Certainement. Si le rabbin ne la combat pas avec une vigueur comparable à celle qu'il déploie contre les idoles, c'est parce que les couches populaires et peu instruites du peuple juif en nourrissent leur vie religieuse. Le Talmud avait largement développé ses commentaires sur ces éléments relevant de la superstition et du folklore bien plus que des textes de la Torah. L'imagination populaire ajoutait sans cesse de nouvelles acquisitions à sa connaissance des Génies. Aussi, saisir sur le vif le contenu de cette imagination, recueillir avec une apparence de sérieux toutes ces fantasmagories, édicter des prescriptions sur la fréquentation des ruines et autres lieux censément habités par les Génies, n'était, pour les rabbins, qu'un moyen habile d'endiguer et de canaliser vers la foi en la toute-puissance de Yahvé la propension des ignorants à la superstition, qui est de tous les temps.

S'appuyant sur quelques textes de la Genèse en particulier afin de ne point sortir du cadre de la Torah, ils avaient échaffaudé plusieurs commentaires qui leur permettaient de maîtriser ces croyances vagabondes. L'une des théories rabbiniques racontait que, « durant la période de cent trente ans où Adam fut séparé d'Ève (après leur expulsion de l'Eden), les esprits mâles se passionnèrent pour Ève, et elle conçut à la suite de ses relations avec eux, tandis que les esprits femelles se passionnèrent pour Adam et eurent de lui des descendants » (*Gen. R*, 20, 11). Cette théorie était fondée sur le texte même de la Bible ; « Durant toutes les années de son bannissement, Adam engendra des esprits, des démons, des diables nocturnes, ainsi qu'il est dit : « *Adam vécut cent trente ans, puis il engendra un fils à sa ressemblance, selon son image* » (*Gen. V*), (3) d'où l'on doit conclure que jusqu'alors il n'avait pas procréé d'enfant à sa ressemblance ».

Le rabbin, on le conçoit aisément, ne fut pas pris au dépourvu lorsqu'il eut à combattre chez les Arabes le danger que représentait la croyance aux Génies. Ces derniers avaient-ils à La Mecque un caractère bien défini ? Nous n'en savons rien, le *Livre Arabe de l'Islam* n'étant pas une histoire des religions. Mais s'ils avaient réellement les caractéristiques et l'activité que leur attribue le texte cité, il faut avouer que leur

(3) COHEN (A.), *Le Talmud*, Eroub. 18 b. p. 322.

ressemblance avec les Génies juifs tels que le rabbin les a décrits est bien frappante ; en somme, il leur donne une personnalité peut-être inconnue des Arabes, mais connue des Juifs, car il les intègre dans la dialectique biblique de tout être vis-à-vis de Yahvé et de la Torah. Moyennant quoi, il les utilise dans son apologétique, pour les exécuter proprement : ils ne sont que des créatures et ne peuvent nuire à personne sans l'autorisation de Dieu. Mais ils peuvent se nuire à eux-mêmes et encourir les sanctions de la justice divine.

C'est lui, rabbin, qui a créé de toutes pièces cette fable des Génies venus en foule écouter avec émerveillement la lecture du *Coran arabe*. Il la raconte à son disciple en lui ordonnant de la répéter à son tour aux Arabes. *Mais ni lui ni son élève a fortiori* n'affirment avoir vu ce dont ils parlent : *Dis : « Il m'a été raconté... etc. »* — Dans la sourate 46, 28-31, il rappellera à grands traits l'anecdote des Génies venus, certain jour, écouter le *Coran arabe*. Ils reconnurent dans ce Livre la Vérité et la Voie Droite, — c'est-à-dire la Torah — ; ils se tournèrent alors vers leur peuple pour l'inviter à se convertir. — Morale de l'histoire : même les Génies, pour être sauvés, doivent être de bons musulmans, de bons Juifs... La lecture du Talmud nous autorise sans trop nous aventurer à supposer que le jour où le rabbin eut l'idée d'inventer ce petit conte dut être un jour de grande affluence. C'est peut-être la vue des Arabes serrés les uns contre les autres qui l'inspira. « La cohue qui se presse pour entendre les discours leur est due » (aux Génies), dit le Talmud (4). « Les genoux se fatiguent à cause d'eux ; l'usure des vêtements des rabbins provient de ce qu'ils se frottent contre eux ; ils nous meurtrissent les pieds » ; et : « On exposait la Torah le jour du sabbat dans les synagogues, les maisons d'étude. Quoique l'affluence excessive y fût interdite, l'auditoire s'y sentait pressé. C'était dû aux mauvais esprits qui voulaient rendre ce séjour incommode et le faire fuir » (5). Bons ou mauvais, conclut le rabbin, les Génies ne sont ni la progéniture de Dieu, ni ses associés. Comme vous, ils auront à répondre de leur attitude envers ce *Coran* que je vous ai donné en votre lan-

(4) COHEN (A.), op. cit., p. 323.

(5) *Ibid.* Ber. 6 a. et note.

gue, confirmation du Coran Hébreu. A ceux qui auront cru, le Jardin des Délices. Aux incrédules et aux infidèles, le Feu éternel avec les Démons.

Le mode d'argumentation, comme on le voit, ne varie pas, et c'est bien l'enseignement d'un Juif talmudiste (6).

(6) Pour certains lecteurs qui jugent parfois que nous accordons au Talmud une importance exagérée, alors que les Juifs n'auraient que fort peu de considération pour ces « fantaisies », nous reproduisons l'information parue dans *Le MIDI LIBRE* du 15/9/1979 : « Le Grand Rabbinate d'Israël a exigé officiellement le retrait immédiat de la circulation d'une série de timbres-poste qu'il a qualifiées de « sacrilèges ». — Il s'agit de vignettes illustrées par des reproductions de manuscrits du Talmud. Les postes israéliennes ont choisi de reproduire des pages de ces manuscrits, mais le Grand Rabbinate a vu là un « blasphème ». — « Ces textes saints seront manipulés, triturés, estampillés et, à Dieu ne plaise, déchirés et peut-être détruits. Cela est intolérable », a déclaré le porte-parole du Grand Rabbinate. Nous ajoutons qu'il n'y a pas que des « fantaisies » dans le Talmud, mais souvent des analyses très profondes et, ce qui ne gêne rien, pas mal d'humour.

CHAPITRE VI

LES DERNIÈRES DISPUTES MECQUOISES AUTOUR DU CORAN ARABE

L'hostilité des polythéistes contre le disciple du rabbin grandit de jour en jour. Ils continuent de le traiter de possédé, de magicien et de poète, de menteur. Tu n'es qu'un simple mortel, disent-ils ; tu n'as jamais vu d'ange et aucun ne t'accompagne ; donne-nous un signe de ta mission ; annonce-nous le jour du Jugement ! dis-nous la date, toi qui connais les secrets d'Allah ! Donne-nous des preuves de la Résurrection !

Ce qu'il y a de pire, au regard des idolâtres, c'est que, parmi leurs compatriotes, il se trouve des gens assez simples d'esprit pour suivre ce fou ensorcelé. Lorsque l'Avertisseur, promu au rang de premier musulman arabe, leur présente comme livre de religion le Coran composé par le rabbin afin de leur faire ingurgiter plus facilement les histoires juives qu'il contient, leur fureur est à son paroxysme. Ils sont excédés par cette tentative d'intoxication, ce véritable « bourrage de crâne » opéré par les répétitions lancinantes, le martèlement parfaitement rythmé, de ces contes invérifiables qui ne les concernent pas et qui, si on les accepte comme vrais, détruiront de fond en comble les bases sur lesquelles repose leur société.

La majorité des Mecquois ne veut donc pas croire au Coran arabe (1). Ils nient tout (2). Ils discutent sur les versets qu'on leur récite (3) ; même la nuit (4). Ils tournent le

(1) Sourates XLI, 2-4 ; VI, 116.

(2) Sourate XVII, 101.

(3) Sourates XLVI, 6 ; XL, 4 ; VI, 67.

(4) Sourate XXIII, 69.

dos (5) comme ils le faisaient naguère quand le rabbin leur exposait oralement l'enseignement biblique (6). Ils se moquent du Coran (7) :

6. *Malheur à tout calomniateur plein de péchés,*
7. *qui entend les versets de Dieu qui lui sont communiqués, puis s'obstine en son orgueil comme s'il ne les avait pas entendus ! Annonce-lui un tourment cruel !*
8. *Malheur à ceux qui connaissant quelques-uns de nos versets, les tournent en dérision. A ceux-là est réservé un châtement ignominieux... ! (Sour. XLV)*

Tu vois, mon fils, ils sont comme des chiens. Quand ils sont poursuivis, ils grognent. Quand on les laisse tranquilles, ils grognent encore. Ainsi parle le rabbin à propos d'un impie et de ceux qui, à sa suite, traitèrent de mensonges les signes de Yahwé :

174. *Communique-leur l'histoire de celui à qui Nous donnâmes Nos signes et qui s'en défit en sorte que, entraîné par le Démon, il fut parmi les Errants.*
175. *Si Nous avions voulu, Nous l'aurions élevé grâce à (ces signes), mais il s'attacha à la terre et suivit son penchant pernicieux.
Il fut semblable au chien. Si tu fonds sur lui, il grogne, et si tu le laisses, il grogne (encore). Tel fut le peuple qui traita Nos signes de mensonges. Refais-leur ces récits ! Peut-être réfléchiront-ils (Sour. VII).*

Si ce Livre était vrai, véritablement révélé par Allah, c'est à nous qu'il aurait été d'abord communiqué, disent ces insensés. Les Juifs ne nous auraient pas devancés dans son acceptation. Et nous l'aurions mieux utilisé qu'eux et les chrétiens ; voilà jusqu'où va leur suffisance. Ils se croient supérieurs à tout le monde :

(5) Sourates XLIV, 13 ; XXVI, 4 ; XXXIII, 68 ; XXI, 109 ; XVII, 49 ; XLI, 3 ; XVI, 84.

(6) Sourates LIII, 30-34 ; sur cette expression, voir aussi LI, 54 .

(7) Voir aussi sourate XXIII, 112.

156. *Ceci est une Écriture (un Coran) bénie que Nous avons fait descendre...*
157. (Nous l'avons fait descendre sur vous de peur que) *vous disiez : « On n'a fait descendre le Livre que sur deux collectivités avant nous, et, en vérité nous avons été certes dans l'ignorance de leur étude » (8) ;*
158. ... *« Si l'on avait fait descendre le Livre sur nous, nous aurions été mieux guidés que ces (collectivités)... » (Sour. VI)*

Mais comme ce n'est pas le cas, ils qualifient ce Livre de vieille imposture :

9. *Dis : « Que vous en semble ? Si (cette Écriture) vient de Dieu alors que vous n'y croyez point, (si) un témoin parmi les Fils d'Israël atteste sa similitude et croit, alors que vous vous enflez d'orgueil, (vous êtes des égarés). Dieu ne dirige point le peuple des Injustes ».*
10. *Les infidèles ont dit à propos de ceux qui croient : « Si (ce Livre) était meilleur (que ce que nous croyons), ils ne nous auraient pas devancés dans son acceptation. » Et comme ils ne sont pas dirigés (par ce Livre), ils disent : « C'est une ancienne imposture » !*
11. *Avant (ce Coran), le livre de Moïse (a été donné) comme Guide et comme Grâce. Ce Livre-ci déclare véridique, en langue arabe, (les paroles de Moïse) pour avertir les injustes et être une bonne nouvelle pour les bienfaisants... (Sour. XLVI)*

Vraiment, la haine aveugle ces idolâtres qui ne veulent pas être dérangés dans leurs vaines croyances, leur morale facile, et leur vie confortable. Nous n'avons que faire du témoignage de ton Juif et de tous les fils d'Israël, disent-ils en ricanant. Tu ne sais faire qu'une chose, pauvre fou ! débiter des fables qu'ils t'apprennent. Tu n'es rien d'autre qu'un élève — *un mo'allamun* — des Juifs !

(8) « De leur étude » : *disrâsali-him* ; ce terme, remarque Blachère, est très probablement araméen.

13. *Ils se sont détournés après avoir dit : « (C'est) un élève, un possédé ! » (Sour. XLIV)*

Quand on lit posément le *Livre arabe de l'Islam*, à tête reposée et vigoureusement débarrassée de toutes les légendes musulmanes, ainsi que des commentaires des coranologues occidentaux englués dans ces légendes, tout est parfaitement clair sur ce point : ce n'est pas dans des gargotes ou auprès de personnes rencontrées au cours de ses pérégrinations caravanières (9), qu'un certain Mohammed, après avoir récolté une ample moisson de renseignements religieux surtout chez des Juifs, et picoré quelques bribes de pensées chrétiennes, s'est livré à la prédication enflammée du judaïsme en prétendant que c'était là une nouveauté que lui révélait Allah, et que le livre qui contenait sa prédication mettait le point final à toute autre Révélation, corrigeant les précédentes en déclarant faux tout ce qu'elles contenaient de plus que son propre livre ! Il y a encore des grands savants qui marchent allègrement dans ce sillage.

Après tout, les Arabes polythéistes n'étaient pas aussi naïfs. C'est dit en toutes lettres dans les sourates que nous analysons. Tout ce que tu sais en fait de religion, disent-ils à leur cotribule, c'est un Juif qui te l'apprend. Tu n'es que l'écho de ton maître. Ce Coran que tu nous récites, c'est son œuvre, et non la dictée d'un ange !

A une attaque si concrète et si vraie, il n'y avait rien à répondre. Et de fait, ni le maître ni le disciple ne répondent directement. Ils se bornent à proférer la menace des terribles châtiments infernaux réservés pour l'éternité à ceux qui refusent de devenir musulmans.

Peine perdue ! Les idolâtres, à présent, ne se contentent plus de refuser le Coran arabe et d'invectiver les deux apôtres associés. Ils ont imaginé un stratagème pour faire revenir en arrière ceux d'entre eux qui ont déjà adopté la foi juive. Ils inventent et écrivent des contes plaisants parodiant sans doute les histoires débitées par le rabbin et son élève, pour jeter le trouble dans l'esprit de ces croyants de fraîche date :

(9) Il faut croire qu'il fréquentait de préférence les gargotes juives et que, de surcroît, les gens qu'il rencontrait étaient supérieurement doctes ès sciences bibliques et talmudiques.

5. *Parmi les gens, il y en a (un) qui, dénué de science, achète de plaisants discours pour égarer hors du Chemin de Dieu et le prendre en raillerie.*
6. *Quand nos aya lui sont communiquées, il se détourne plein de morgue, comme s'il ne les avait pas entendues, comme si ses oreilles étaient fissurées...*

(Mais à plaisant, plaisant et demi : à ce « dénué de science », autrement dit à cet imbécile, réponds par l'annonce du plaisir qui l'attend :)

6. ... *Fais-lui gracieuse annonce d'un tourment cruel !*
(Sour. XXXI)

Tous les registres du discours sont utilisés dans l'âpreté de ces bagarres au sujet du Coran arabe, depuis l'ironie jusqu'à la violence. Si l'on n'a pas pénétré l'esprit de ces textes par une lecture attentive et assidue, on ne peut pas saisir la vie qui les anime et la passion qui les gonfle. Aux quolibets des impies, le rabbin réplique vivement ; sa réponse est toujours prête à jaillir, claire, nette et sans bavures : non ! votre cotribule n'a pas inventé le Coran arabe. Jamais je ne lui ai enseigné la poésie des charlatans :

41. *(Non !) Sa parole n'est pas la parole d'un poète !*
(Gens de peu de foi !)
42. *Ce n'est pas la parole d'un devin !*
(Gens à la mémoire courte !)
43. *C'est une Révélation du Seigneur des Mondes (Sour. LXIX).*

Et pour donner plus de poids à son témoignage, le rabbin n'hésite pas à déclarer que si son disciple avait osé lui prêter quelque enseignement mensonger, il n'aurait pas hésité à l'égorger comme un mouton :

44. *Si celui-là Nous avait prêté quelques paroles (mensongères),*
45. *Nous l'aurions pris par la main droite,*
46. *puis Nous lui aurions tranché l'aorte.*
47. *Nul d'entre vous n'aurait pu y faire obstacle (Sour. LXIX).*

Peut-on aller plus loin pour la défense de la fidélité d'un disciple à l'enseignement reçu ! Mais on comprend que ce pauvre Avertisseur, malgré son titre de « premier musulman » arabe, sombre parfois dans la mélancolie. Son maître ne le

quitte pas d'une semelle, le reconforte, le confirme dans son rôle d'apôtre. C'est simple, mon fils, tu n'as qu'à répéter mes leçons. Tu n'as rien à inventer. Lorsque, par moquerie, on te demande la date du jour du Jugement, réponds tout bonnement que tu n'en sais rien :

Dis : « C'est seulement Dieu qui le connaît ! Moi, je ne suis qu'un Avertisseur ». Je n'invente rien (10).

Tu n'inventes pas une nouvelle religion :

8. *Dis : « Je ne suis pas un novateur parmi les apôtres.*

J'ignore ce qu'on fera de moi et de vous.

Je ne sais que ce qui m'a été révélé (= enseigné) et je ne suis qu'un sincère Avertisseur » (sour. XLVI).

C'est dans ce sens que le disciple du rabbin est un *Rasoul*, un envoyé, après bien d'autres qui ont prêché le message d'Israël avant lui. Ce Coran, qu'on l'accuse d'avoir écrit, aidé par des Juifs, son maître assure qu'il est en parfaite conformité avec le Coran hébreu :

9. *Dis : « Que vous en semble ? Si (ce Coran) vient de Dieu alors que vous n'y croyez pas, (si) un témoin parmi les Fils d'Israël atteste sa similitude et croit, alors que vous vous enflez d'orgueil, (n'êtes-vous donc pas des égarés) ? Dieu ne dirige pas le peuple des Injustes » (sour. XLVI).*

Les Juifs connaissent parfaitement le Coran primitif, celui de Moïse. Ils sont à même d'attester que le Coran arabe lui est fidèle, et que le premier musulman arabe, n'ayant rien inventé ni écrit de nouveau, ne fait que répéter ce que les autres apôtres antérieurs, musulmans d'origine, ont dit avant lui. Tout cela est consigné dans l'Écriture qui est en possession des Juifs. Ceux qui doutent de la véracité du Coran arabe n'ont qu'à interroger les Fils d'Israël.

Avouons que, si c'est l'archange Gabriel qui a dicté de pareils versets, fort nombreux, faisant appel aux témoignages des Juifs pour garantir la vraie religion, la conclusion est

(10) Voir sourates : XLVIII, 8-9 ; XXV, 58 ; XXI, 46 ; XI, 2, 15 ; XXXV, 18-21 ; VII, 183 et 186-188.

inélucltable : c'est Dieu lui-même qui ordonne aux Arabes de devenir juifs ! C'est encore plus fort que si nous avons affaire à un rabbin et à son disciple.

Comme on le voit à travers toutes ces polémiques que nous venons d'évoquer, l'atmosphère devient irrespirable dans la grande cité arabe. Dans le harcèlement des attaques et la vivacité des ripostes, dans le halètement qui entrecoupe les paroles des antagonistes, les quolibets qui voltigent d'un groupe à l'autre comme des projectiles, le rabbin semble à bout de souffle. Il se plonge dans d'amères réflexions. « Ce livre de Moïse, je vous l'ai moi-même traduit en arabe pour vous en faciliter la lecture. Si je vous l'avais présenté dans sa forme originale, vous m'auriez reproché d'avoir écrit un livre inintelligible. « Pourquoi nous donnes-tu un ouvrage en langue barbare alors que nous parlons l'arabe ? (11) » Je l'ai donc écrit en votre langue. Que voulez-vous de plus ? Les paroles divines qu'il contient, j'aurais pu les apprendre à un étranger qui vous les aurait annoncées lui-même. Mais vous ne l'auriez pas reçu. C'est pourquoi j'ai choisi l'un d'entre vous : « Si nous avons fait descendre notre livre sur quelque étranger et que cet étranger l'eût prêché à ceux-ci, ils n'auraient pas cru en lui » (12), eux non plus ; non, les Anciens n'auraient pas accepté un message divin ou prétendu tel, si quelque Barbare était venu le leur prêcher. C'est parce qu'il était connu des « docteurs d'Israël » qu'ils l'ont accueilli » (13).

Le cœur du rabbin est ulcéré. Nous arrivons à la fin de la période mecquoise. Face à l'obstination de ses adversaires, la situation va se dégrader jusqu'à devenir insupportable.

Qu'un Juif prêche sa religion, c'est son affaire. Mais qu'un Arabe s'associe à lui pour recommander aux autres Arabes la religion des Juifs, voilà qui est scandaleux. Pourtant certains s'y sont laissés prendre, les misérables ! Cela ne peut plus, ne doit plus durer.

(11) Sourate XLI, 44.

(12) Sourates XXVI, 198-199 ; voir aussi XXVIII, 43-46, 86.

(13) Sourate XXVI, 196-197. Malgré l'opinion contraire de Blachère, ce v. 197 est ici parfaitement à sa place.

Alors, sous la pression des riches mecquois pleins d'orgueil — (c'est ainsi que les qualifie très souvent le rabbin) — sous la pression aussi d'autres Arabes qui n'osent pas se dissocier de ceux qui ont la haute main sur les fructueuses transactions commerciales à La Mecque, l'apôtre arabe dut déguerpir. Il ne partit point de son plein gré. En réalité, il devenait un interdit de séjour. Le rabbin, naturellement, l'accompagna dans sa fuite. Et tous deux, à la tête du petit groupe de Mecquois convertis au judaïsme, allèrent se fixer à Médine. Pour les musulmans, c'est la première année de l'Islam, l'AN I DE L'HEGIRE.

C'était, dit-on, en 622.

CHAPITRE VII

MÉDINE — ÉDIFICATION DE L'ISLAM ARABE

INTRODUCTION

Le Livre Arabe de l'Islam ne nous renseigne en aucune façon sur la date de l'expulsion du rabbin, de son élève, et du premier groupe de convertis, vers une destination que les Mecquois se souciaient sans doute fort peu de connaître.

Par ailleurs, aucun témoignage externe, aucun document historique digne de ce nom ne vient combler ce vide. Certes, les auteurs musulmans des diverses « *Vie de Mahomet* » sont extrêmement prolixes sur cet épisode, dans les moindres détails ; on peut toujours se plonger dans la lecture de ces volumineuses compilations si l'on éprouve quelque goût pour la légende, ou même si l'on veut se divertir un moment.

Si les historiens modernes n'accordent aucun crédit à toute cette littérature, leur attitude est cependant curieuse : faute de documents sérieux, ils prennent à leur compte les récits puérils de la tradition arabe et, ce qui est grave, dans leurs traductions, les coranologues se réfèrent sans cesse à cette tradition sans racines réelles pour expliquer dans quelle circonstance, dans quel but, en quel lieu, pour ou contre qui, chaque verset du (Pseudo-)Coran a été « révélé ». On dira que, bien sûr, ils ne sont pas obligés d'y croire ; que leur rôle n'est que de traduire en se guidant, pour les commentaires sur les explications musulmanes, et qu'ils ne se donnent pas pour objectif une critique historique de leur texte. C'est entendu. Mais il ne fait aucun doute que leurs traductions auraient été plus claires, plus intelligibles, s'ils ne les avaient pas pliées ou adaptées dès le départ à une signification complètement

erronée. Nous allons en fournir une preuve nouvelle dans les analyses qui suivent, puisque, faute de mieux, nous devons nous en tenir à la seule critique interne des sourates médinoises (1).

(1) Au nombre de 24, approximativement dans l'ordre que voici : 2-98-64-62-8-47-3-61-57-4-65-59-33-63-24-58-22-48-66-60-110-49-9-5.

DÉFINITIONS DE QUELQUES TERMES CAPITAUX

D'emblée et sans transition les sourates médinoises nous transportent dans un autre milieu. Combien de temps s'est-il écoulé depuis l'arrivée à Médine des expulsés Mecquois et la rédaction de la première sourate ? Dans quelles conditions s'est effectuée leur installation parmi la population de cette ville ? Rien ne nous l'apprend dans le *Livre Arabe de l'Islam*. Mais, dès les premiers versets, nous nous apercevons que l'apologétique du rabbin s'arme d'expressions nouvelles pour définir les divers groupes en présence, et par-dessus tout que, désormais, la seule référence de ses discussions sera le Coran arabe écrit par lui, tout comme l'organisation de la société islamique en marche devra s'édifier selon les lois écrites dans ce Coran, identique dans son essence à celui de Moïse.

Le vocabulaire créé par le maître juif a jeté la plus grande confusion parmi les coranologues et conséquemment parmi leurs lecteurs. Nous devons donc rechercher la clef de ce nouveau langage par la définition des expressions rabbiniques, en fondant notre analyse sur des textes qui sont parfaitement clairs, afin de comprendre ceux qui, jusque-là, laissaient planer quelque doute quant à leur interprétation.

Parmi ces expressions capitales, il en est trois dont il convient de bien élucider le sens :

Les Détenteurs de l'Écriture
Ceux qui pratiquent le judaïsme
Ô vous qui croyez.

I. LES DÉTENTEURS DE L'ÉCRITURE

La plupart des traducteurs et commentateurs sont généralement unanimes à désigner par là les Juifs et les Chrétiens. Ne détiennent-ils pas la Bible au même titre ? Lisons donc la sourate II, première de cette période :

99. *Ceux qui sont incrédules, parmi les Détenteurs de l'Écriture, ainsi que les Associateurs, ne voudraient point qu'un bien descendît sur vous, de votre Sei-*

gneur. Mais Dieu accorde en particulier Sa Grâce à qui Il veut. Dieu est le Détenteur de l'Immense Faveur.

S'agit-il ici des Juifs ? Nous savons déjà, depuis la période mecquoise de sa prédication, que le rabbin désigne les Juifs par une expression qui ne prête à aucune confusion et qui affirme hautement leur prérogative unique dans l'histoire humaine : *Les Possesseurs du Livre* (ou Coran) :

7. « *Avant toi* » — (*mon fils*) — « *nous n'avons envoyé que des hommes auxquels nous faisons révélation. Interrogez les Possesseurs du Livre, si vous ne savez point* » (*sour. XXI*) (1).

Ce qui signifie : si vous ne savez pas que Dieu a révélé tout ce que je vous prêche à bien d'autres prophètes avant celui-ci que j'ai instruit de ces choses, interrogez les Juifs. Le Livre de Dieu leur appartient. C'est un bien de famille en quelque sorte, inaliénable. D'autres, après eux, pourront le recevoir, mais ils ne le recevront que des Juifs. Les *Détenteurs de l'Écriture* n'en seront jamais les *Possesseurs* en titre, tels les Arabes qui ont maintenant leur Coran, et dont certains refusent ce Livre afin de ne pas se soumettre à la Loi juive.

Ce qui aurait dû attirer l'attention des commentateurs, c'est que, parmi ces *Détenteurs*, il y a des incrédules que le texte cité rapproche des *Associateurs* (polythéistes). Peut-on dire cette énormité : que, parmi les Juifs de Médine, il y en a qui ne croient pas à l'Écriture et qui pactisent avec les polythéistes ? Enfin une autre remarque s'impose, qu'on peut vérifier à loisir : l'expression « *Détenteurs de l'Écriture* » n'est jamais employée avant la rédaction en arabe du Coran hébreu. Les Arabes n'ont jamais eu aucun Livre religieux pour diriger une quelconque communauté avant celui-là. Maintenant, décevant les espoirs que le rabbin avait fondés sur cette œuvre littéraire, beaucoup s'obstinent encore dans leur erreur. Ils prient les fétiches de la Ka'ba, ramassis de cailloux inertes. Pis encore, ils cherchent à faire retomber dans l'erreur ceux qui croient. Que faire ? Les traiter par le mépris ? Mais non ! Dieu est tout-puissant. Il peut encore leur ouvrir les yeux si

(1) Voir aussi : XVI, 45 ; XXIX, 45-46 ; X, 94.

on leur pardonne. La méthode du rabbin est celle que nous appelons aujourd'hui de la carotte et du bâton. Quand la patience ne paie pas, on passe à la manière forte, comme nous aurons l'occasion de le constater.

103. — *Beaucoup de Détenteurs de l'Écriture voudraient refaire de vous des infidèles, après (que vous reçûtes) votre foi, par jalousie de leur part, après que la Vérité s'est manifestée à eux. Pardonnez et effacez jusqu'à ce que Dieu vienne avec Son Ordre. Dieu, sur toute chose, est Tout-Puissant (sour. II).*

Ici encore, s'agit-il de Juifs qui ne croiraient plus à « *la Vérité qui s'est manifestée à eux* » et qui, de surcroît, tenteraient de rejeter dans l'infidélité ceux qui ont adhéré à leur foi ? Ou même les personnes visées seraient-elles une certaine catégorie de Juifs ? Il y aura bien, au cours des siècles, différentes écoles rabbiniques ; mais les divergences d'écoles ne seront jamais que des divergences d'interprétation. L'unité juive demeure intacte dans la croyance à la divinité de la révélation mosaïque. L'incrédulité dont il est question ne peut donc les concerner. C'est une affaire entre Arabes, qui est encore évoquée et attestée dans la sourate XCVIII, la deuxième de Médine :

1. *Ceux qui sont incrédules parmi les Détenteurs de l'Écriture et les Associateurs, ne se sont point déliés jusqu'à ce ce que leur vint la Preuve.*

Peut-on dire à nouveau, comme Blachère, que les Juifs et les idolâtres ne se sont divisés, opposés, qu'après la manifestation de la Preuve (rédaction du Coran arabe) ? Jusquelà, ils auraient donc été unis dans une même foi ? Ils n'auraient pris conscience de leur opposition religieuse qu'après le travail de l'apôtre juif mettant sous les yeux de tous les grandes révélations sinaïtiques ? C'est vraiment insensé. Les idolâtres et les Juifs, — qu'ils soient de la Mecque, de Médine ou d'ailleurs —, n'ont pas attendu le Coran pour se combattre et mesurer leurs profondes divergences. L'histoire de l'ancienne Alliance clame partout qu'Israël a été suscité pour exterminer les adorateurs d'idoles, supprimer la multiplicité des dieux, démolir leurs autels, abattre leurs stèles, raser leurs temples, et proclamer à la face du monde l'unicité de Yahwé, Allah en arabe, Elâhâ en Araméen. A l'époque que nous étu-

dions et dans ce lieu précis, le monde arabe, unifié dans le culte des idoles malgré la présence de chrétiens jusque-là bien tranquilles, est désormais divisé. La suite du texte ne comporte aucune obscurité. Rien n'est plus clair : la division des Arabes a été provoquée « par un Apôtre qui leur a communiqué... les Écritures immuables ».

Nous pouvons lire à présent dans son intégrité cette sourate :

SOURATE XCVIII :

Au nom de Dieu, le Bienfaiteur miséricordieux,

1. *Ceux qui sont incroyables, parmi les Détenteurs de l'Écriture et les Associateurs, ne se trouvaient point désunis jusqu'à ce que leur vint la Preuve,*
2. *(à savoir) un apôtre qui leur communiquât les Feuilles purifiées contenant les Écritures immuables.*
3. *Or, ceux qui ont reçu l'Écriture (= les Arabes) ne se sont divisés qu'après que la Preuve fût venue à eux,*
4. *et qu'il leur eût été ordonné d'adorer seulement Dieu, lui vouant un culte en hânif (2), d'accomplir la Prière, de donner l'aumône ; c'est là la religion de la (communauté) Immuable.*
5. *Ceux qui auront été incroyables, parmi les Détenteurs de l'Écriture et les Associateurs, seront dans le feu de la Géhenne où, immortels, ils demeureront. Ceux-là sont le pire de l'humanité.*
6. *Ceux qui (au contraire) auront cru et accompli les œuvres pies, ceux-là sont les meilleurs de l'humanité.*
7. *Leur récompense sera, auprès de leur Seigneur, les Jardins d'Eden sous lesquels couleront les ruisseaux où ils resteront immortels, en éternité.*
8. *Dieu sera satisfait d'eux et ils seront satisfaits de Lui. Cela reviendra à qui aura redouté son Seigneur.*

(2) Cette expression, créée par le rabbin, et qui ne semble trouver un fondement que dans les racines syriaque (*hanfo*) et araméenne (*hanpa*), signifie l'hérésie, l'idolâtrie. Appliqué plus tard à Abraham, il ne peut trouver sa justification ici comme là que si l'on entend désigner par ce terme celui qui devient « hérétique » par rapport aux idolâtres en rejetant les idoles et en adorant le vrai Dieu.

Nous pourrions pareillement lire la sourate III, si importante pour comprendre les événements médinois. Retenons-en seulement, pour l'instant les versets 17-24, que Blachère réunit sous cette formule : *Contre les Juifs médinois* :

SOURATE III :

17. *La religion, aux yeux de Dieu, est l'Islam. Ceux à qui l'Écriture a été donnée ne se sont opposés, par mutuelle rébellion, qu'après que leur fut venue la Science. Quiconque est incrédule en les aya de Dieu (sera puni), car Dieu est prompt à demander compte.*
18. *S'ils veulent argumenter contre toi, dis-leur : « Je me suis soumis à Dieu, ainsi que ceux qui m'ont suivi ».*
19. *Et dis à ceux qui ont reçu l'Écriture, ainsi qu'aux Gentils : « Vous êtes-vous convertis à l'Islam ? ». S'ils se convertissent à l'Islam, ils sont dans la bonne direction. S'ils tournent le dos (ils sont dans l'erreur). A toi n'incombe que le Rappel. Dieu est clairvoyant sur Ses Serviteurs.*
20. *Ceux qui sont incrédules en les aya de Dieu, ceux qui, sans droit, tuent les prophètes et tuent ceux qui, parmi les Hommes, ordonnent l'équité, à ceux-là fais gracieuse annonce d'un tourment cruel.*
21. *Ceux-là sont ceux dont vaines sont les actions en la (Vie) Immédiate et Dernière. Ils n'auront point d'auxiliaires.*
22. *N'as-tu point vu que ceux qui ont reçu une part de l'Écriture sont appelés au Coran de Dieu pour qu'il décide entre eux, mais qu'ensuite une fraction d'entre eux tourne le dos et s'écarte ?*
23. *C'est qu'en effet (ceux qui se détournent) ont dit : « Le feu ne nous touchera qu'un temps déterminé ». Ils ont été abusés dans leur religion, par ce qu'ils forgeaient.*
24. *Comment seront-ils quand Nous les réunirons en un jour indubitable, (quand) chaque âme recevra exacte récompense de ce qu'elle se sera acquis et (que ces Impies) ne seront point lésés.*

Si ce discours s'adresse aux Juifs médinois, comment un Arabe nouvellement converti peut-il dire qu'ils sont incrédules devant les *aya*, c'est-à-dire les signes de Yahwé et les ver-

sets de la Torah ? Comment peut-il leur enjoindre de le suivre et leur demander s'ils se sont convertis à l'Islam, c'est-à-dire à la soumission à Yahvé ? (v. 17-19). Comment peut-il leur reprocher de refuser d'être jugés par les textes du Coran de Dieu (qui est toujours la Torah), et accuser certains Juifs de nier l'éternité de l'Enfer (v. 22-23) ?

Pour nous, la réponse à ces questions est claire. Mais si nous voulons abandonner la saine exégèse pour suivre nos grands coranologues, voici les lumineuses explications qu'ils nous proposent. *La part de l'Écriture* dont il est parlé au v. 22 désignerait, d'après Montet, la Loi (3) ; d'après Blachère, le Pentateuque et les Psaumes ; il ajoute : « *Comme ce texte vise les Juifs médinois, il ne semble pas possible que l'expression englobe aussi les Évangiles. Le verset est important, car il implique que l'Écriture d'Allah (= la Prédication coranique) parachève toutes les révélations antérieures* » (4). Quel gâchis ! Qu'est-ce qui nous indique que *la part de l'Écriture* dont il est ici question désigne le Pentateuque et les Psaumes ; pourquoi parler à ce sujet des Évangiles ? Pourquoi affirmer que ce texte vise les Juifs, et en particulier ceux de Médine ? Pourquoi identifier *l'Écriture d'Allah* avec la *Prédication* (sic) *coranique*, c'est-à-dire avec le *Livre Arabe de l'Islam* ou *Pseudo-Coran*, et pourquoi conclure que ce Livre — inachevé à l'époque de la sourate 3 — parachève toutes les révélations antérieures ? On est abasourdi devant une telle avalanche d'incongruités, alors que la situation est fort simple si on se contente de lire posément le texte.

Pour exposer toute notre pensée, il nous faudrait donner une édition complète du Pseudo-Coran et annoter chaque verset d'après nos principes et les conclusions définitivement prouvées. Nous reconnaissons que pareille édition est nécessaire, et nous prions Dieu de nous donner l'équipe homogène qui réalisera ce projet. Mais en attendant, dans un espace aussi restreint qu'impose la nature même de notre travail, il faut bien nous en tenir à planter quelques jalons essentiels pour définir l'orientation d'une œuvre éventuelle d'ensemble.

(3) MONTET, *op. cit.*, p. 131, ann. 11.

(4) BLACHÈRE, *op. cit.*, t. III, p. 861, v. 22.

Ce qui est certain après l'analyse des quelques textes choisis pour déterminer le sens de l'expression : « *les Détenteurs de l'Écriture* », c'est que, d'une part elle ne désigne pas les Juifs et que, d'autre part, il n'y a pas d'équivalence entre les « *Détenteurs de l'Écriture* » et les « *Croyants* ». Soyons clairs :

A partir du moment où le rabbin a composé le Coran arabe, adaptation du Coran hébreu de Moïse, les Arabes, *tous les Arabes*, sont devenus des *Détenteurs du Coran* qui leur a été donné dans le but de favoriser leur conversion au judaïsme.

Parmi eux :

- a) les uns se convertissent, ayant à leur tête le disciple du rabbin : ce sont les *CROYANTS*
- b) les autres demeurent dans l'idolâtrie : ce sont les *INFIDÈLES*.
- c) Parmi ces derniers, il y en a qui jouent un double jeu. « Croyants le matin, incroyables le soir » (sour. III, 65 ; LIX, 11), ce sont les *HYPOCRITES*, dont nous aurons l'occasion de parler.

II. CEUX QUI PRATIQUENT LE JUDAÏSME

A première vue, il semble évident que cette expression ne puisse s'appliquer qu'à des Juifs. Mais il est toujours bon de vérifier une première impression. en effet, « *mettre en pratique* » les lois et coutumes de Yahwé est un précepte biblique par excellence. Les hébreux ne devinrent *musulmans*, *soumis à Dieu*, que par une obéissance totale à ces lois et coutumes : « Gardez toutes mes lois et toutes mes coutumes ; *mettez-les en pratique*. Je suis Yahwé » (5). Parmi ces prescriptions, certaines ont trait aux aliments défendus. Le chapitre *II* du Lévitique est consacré à la distinction entre viandes licites et illicites. — Dans la sourate XVI et dans la sourate VI, avant-dernière de La Mecque, le rabbin avait résumé en peu de mots ce précepte :

(5) Lévitique 19, 37 ; 18, 5 ; 20, 8, 22 ; 22, 9, 31 ; 27, 3 ; Deutéronome 4, 2, 13, 14 ; 5, 1, 27, 31, 32 ; 6, 1 ; 26, 16 ; 27, 10, etc.

SOURATE VI :

146. *Dis : Dans ce qui m'est révélé, je ne trouve rien d'illicite pour qui se nourrit d'une nourriture, à moins que cette nourriture soit : une bête morte.*

un sang répandu

la chair de porc, car elle est souillure

ou ce qui a été consacré à un autre que Dieu.

LÉVITIQUE :

Quiconque, citoyens ou étranger, mangera une bête morte ou déchirée, devra nettoyer ses vêtements et se laver avec de l'eau ; il sera impur jusqu'au soir, puis il sera pur. Mais s'il ne les nettoie pas et ne se lave pas le corps, il portera le poids de sa faute. (17, 15 ; voir aussi Lév. 7, 24 ; Exode 22, 30 ; Deut. 14, 21)

— Le sang étant considéré comme le siège du principe vital (Lév. 1, 5 ; 3, 2) était réservé à Dieu (Lév. 17, 10 ; Deut. 12, 16, 23) et par conséquent il était interdit de manger le sang avec la chair (Gen. 9, 4 ; Lév. 3, 17, 26 ; 17, 12 ; 19, 26).

— Vous tiendrez pour impur parce que, tout en ayant le sabot fourchu, fendu en deux ongles, il ne rumine pas (Lév. 11, 7 ; Deut. 14, 8)

— C'est toute la Bible qui proscriit absolument les idoles et tout ce qui touche à leur culte.

Mais quiconque est contraint (à en manger) sans intention d'être rebelle ou transgresseur, ton Seigneur est seul absoluteur envers lui et miséricordieux.

147. *A ceux qui pratiquent le judaïsme, Nous avons déclaré illicite toute bête à ongles. Des bovins et des ovins, Nous avons pour eux déclaré illicite la graisse, sauf celle que portent leur dos ou ce qui est mêlé*

aux os. Cette interdiction est la « récompense » de leur rébellion. En vérité nous sommes certes véridiques.

148. *S'ils te traitent de menteur, réponds(-leur) : « Votre Seigneur est détenteur d'une large miséricorde. Sa rigueur ne saurait être détournée du peuple des Coupables. »*

Tout est mosaïque dans ces interdictions. Remarquons d'abord qu'il n'est pas besoin de faire intervenir Allah, surtout celui de la Ka'ba, dont on ignore complètement la personnalité, pour étendre ces interdictions aux Arabes, encore moins pour les rappeler aux Juifs.

Peut-on ensuite admettre : a) que c'est l'apôtre arabe qui prêche aux Juifs le respect d'observances qu'ils pratiquent depuis que le peuple juif existe ? b) Que c'est le rabbin lui-même qui rappelle à ses coréligionnaires leurs lois et coutumes ancestrales ? c) Et que, de surcroît, les Juifs traiteraient de menteur un homme, fût-il arabe, qui leur énoncerait des lois du Lévitique ?

On ne peut donc comprendre ces textes que si « *ceux qui pratiquent le judaïsme* » sont des Arabes nouvellement raliés à la religion d'Israël. Il serait inconcevable qu'un Juif désignât d'autres Juifs par leurs habitudes de vie ou des pratiques tout extérieures. Un Juif est beaucoup plus qu'un homme qui *pratique le judaïsme*. On pourra dire cela d'un Arabe converti à la religion juive. Quant au Juif, il appartient à un Peuple, à une race privilégiée : c'est un Fils d'Israël. On ne pourra jamais dire d'un Arabe, même *s'il pratique le judaïsme*, qu'il est Fils d'Israël. C'est l'évidence même. Cette même expression que nous relevons dans quelques sourates mecquoises (6) nous semble y avoir été introduite par erreur ; il y a tant de branle-bas dans les versets du *Livre Arabe de l'Islam*. Elle est plus vraisemblablement d'origine médinoise, car elle suppose un développement de la communauté arabo-musulmane que l'on a quelque peine à imaginer à La Mecque. En fait, c'est surtout dans la période médinoise que nous trouvons cette expression dans son contexte réel.

(6) Sourates VI, 19 et 147 ; VII, 177.

Lisons les v. 6 et 7 de la sourate LXXII, qui a été classée précisément parmi celles de La Mecque, et que nous situerions plutôt dans le climat de Médine :

6. *DIS* : « Ô vous qui pratiquez le judaïsme, si vous prétendez être les proches de Dieu, à l'exclusion des autres hommes, souhaitez mourir ! si vous êtes véridiques ».
7. *Mais ces gens ne le souhaiteront jamais à cause de ce que leurs mains ont accumulé antérieurement. Dieu connaît bien les injustes (sour. LXXII).*

Concrètement, que représentent ces deux versets ? A quelle situation répondent-ils. Remarquons d'abord que l'apôtre arabe ne parle que sur ordre de son maître juif : « Dis... ». Devenu par la volonté de celui-ci chef des musulmanisés, c'est à ces derniers qu'il s'adresse, sans aucun doute. Les Juifs, eux, sont parfaitement imbus de l'élection divine dont ils sont l'objet. Ils sont vraiment les proches de Dieu, personne ne peut leur ravir ce légitime orgueil. Il est donc inconcevable, que, dans ces versets, un Arabe moleste les Juifs et leur fasse grief d'afficher une aussi exorbitante prétention. Seuls, les Chrétiens, qui se considèrent à juste titre comme fils de Dieu, pourraient adresser aux Juifs pareille réprimande. Mais le contexte de la sourate LXXII nous interdit cette hypothèse. La seule qui reste possible dans ce cas est celle-ci : les musulmanisés arabes, parce qu'ils s'étaient convertis au judaïsme, en avaient conclu probablement qu'ils étaient devenus, par leur conversion, les proches de Dieu au même titre que les Juifs, qu'ils valaient mieux que tous les hommes. Allaient-ils jusqu'à affirmer leur supériorité même sur les Juifs ? Nous le croyons volontiers. Car, comment expliquer une réaction aussi vive de la part du rabbin, lorsqu'il demande à son exécutant (v. 7) de ramener l'esprit de ses compatriotes à une vue plus objective de ce qu'ils sont et de ce qu'ils étaient encore tout récemment : Arabes qui pratiquez nos lois et nos coutumes à présent, ne vous imaginez pas être les uniques proches de Dieu à l'exclusion du reste de l'humanité. Plutôt mourir que de préférer pareille sottise ! Rappelez-vous donc votre vie d'hier (v. 7) : vous adoriez encore des cailloux, des fétiches ridicules. Vous viviez depuis des siècles dans l'ignorance. Vous le savez très bien, et vous vous garderez bien de jurer sur votre vie que votre prétention correspond à la réalité. Tout le mal

que vos mains ont accumulé antérieurement vous interdit de tirer orgueil de votre situation présente, car on ne trompe pas Dieu. Il vous connaît parfaitement.

L'algarade est un peu vive. Mais il y avait une cause proportionnée, car parmi ces Arabes qui se mêlent aux pratiques dictées par le rabbin, il y a de faux jetons, des faux-frères qui tentent de détourner de leur foi les convertis sincères :

48. *Parmi ceux qui pratiquent le judaïsme sont ceux qui détournent le Discours de ses sens et disent : « Nous avons entendu et avons désobéi » (ou bien) : « Entends sans qu'il te soit donné d'entendre (?) Considère-nous (?) » (Ils disent cela) par gauchissement de la prononciation et attaque de la religion.*
49. *S'ils avaient dit « Nous avons entendu et avons obéi », « Entends ! Donne-nous d'attendre ! » cela aurait été meilleur pour eux et plus droit. Que Dieu les maudisse, pour leur impiété ! Ils n'ont que peu de foi (sour. IV).*

Quel calembour précis, ou quelle transposition de sens opéreraient ces gens-là ? Nous n'en savons rien, car il est la plupart du temps impossible de décalquer un calembour ou un jeu de mots d'une langue dans une autre, la traduction détruisant les consonnances originales. Nous pouvons cependant, semble-t-il, trouver un cas précis où s'exerce le talent de ces mystificateurs. Le discours que faussent les *Hypocrites* désigne directement la prédication dictée par le rabbin à son répétiteur. Or, dans la sourate II, v. 87, il rappelle à son auditoire l'histoire de Moïse et les ordonnances sinaïtiques, représentées essentiellement par les Dix paroles ou Commandements. Ces *Hypocrites* qui travestissent le discours de leur apôtre et de son maître disent : « Nous avons bien entendu, mais nous avons désobéi », par gauchissement de la prononciation. Ce n'est pas cela qu'il faut dire pour rester dans le droit chemin. Il faut dire, conformément au Deutéronome : « Nous avons bien entendu et nous avons obéi » : « Or, lorsque vous eûtes entendu cette voix sortir des ténèbres, tandis que la montagne était en feu, vous tous, chefs de tribus et anciens, vous vîntes à moi et vous me dites : « Voici que nous avons vu Yahwé, notre Dieu... Toi, approche pour entendre tout ce que dira Yahwé notre Dieu, puis tu nous répèteras ce que Yahwé notre Dieu t'aura dit ; nous l'écouterons et nous le mettrons en pratique » (Deut. v., 24-28).

Parler comme les *Hypocrites*, c'est proférer un blasphème dont les Hébreux adorateurs du veau d'or s'étaient déjà rendus coupables :

87. *Ils ont dit : « Nous avons entendu et nous avons désobéi ». Et ils furent abreuvés du Veau (d'Or), en leurs cœurs, à cause de leur impiété » (7) (sour. II).*

L'expression « *furent abreuvés* » rappelle encore un texte de l'Exode : « (Moïse) se saisit du veau qu'ils avaient fabriqué, le brûla, le moulut en une poudre fine dont il saupoudra la surface de l'eau, *qu'il fit boire* aux enfants d'Israël » (8). S'il est donc bien clair que la mise en garde contre les blasphémateurs s'adresse à des Arabes et non à des Juifs, c'est qu'à côté des Arabes croyants et des Arabes incroyants, il existe à Médine une troisième catégorie d'Arabes : ceux qui s'associent extérieurement aux pratiques des judaïsés, mais dont la foi est inexistante. Ce n'est pas tout : il y a aussi de faux convertis, des gens inconstants qui, après s'être engagés sur la bonne voie, sur « *le chemin de Yahvé* », selon l'expression biblique employée par le rabbin, retournent à leur impiété, pratiquent l'usure, volent les gens. A eux, l'Enfer éternel !

158. *Nous avons déclaré illicites, pour ceux qui pratiquent le judaïsme, des (nourritures) excellentes déclarées licites (à l'origine), (et cela) pour prix d'avoir été iniques, de s'être écartés du Chemin de Dieu,*

159. *d'avoir pratiqué l'usure qui leur a été interdite, d'avoir mangé le bien des gens au nom du Faux. A ceux d'entre eux qui sont incroyants, Nous avons préparé un tourment cruel (sour. IV).*

Nous ne savons pas, le rabbin n'ayant jamais concrétisé dans son livre cette interdiction, quelles sont ces « excellentes nourritures ». Mais de tout ce qui précède, nous pouvons déduire ceci : la communauté des Arabes convertis au judaïsme à Médine, même si elle n'est pas encore majoritaire,

(7) Le texte qui suit et termine ce v. 87 ne semble pas s'appliquer aux Israélites : « Dis : Combien est mauvais ce que vous ordonne votre foi, si vous êtes croyants ! ». Cela paraît bien plutôt se rattacher au v. suivant ; et nous proposons de lire : « Dis (aux musulmanisés) : « Combien mauvais... etc. »

(8) Exode, 32, 20.

a acquis une certaine cohésion et, grâce à l'autorité grandissante de son chef, le disciple du rabbin, elle jouit d'un certain poids et d'une considération suffisante pour que certains, même sans être sincèrement convertis, tentent de s'y agréger tout en essayant de conserver quelques libertés autorisées par leur récente idolâtrie, et proscrites par la Loi juive. En aucune façon, ceux qui s'écartent « *du chemin de Dieu* » ne peuvent ici être des Juifs.

Remarquons enfin que le climat dans lequel nous évoluons à présent est loin de celui de La Mecque. Là, le rabbin, son élève et leurs quelques adeptes n'avaient qu'un ennemi très actif à combattre : les polythéistes. Ici, la communauté musulmane a déjà tellement étendu son emprise, que c'est dans son propre sein que surgissent difficultés, contestations, et trahisons.

III. Ô VOUS QUI CROYEZ

Après avoir élucidé le sens des expressions précédentes, il n'est sans doute pas nécessaire d'insister longuement pour démontrer que les « Croyants » interpellés par le rabbin ne sont ni les Juifs ni les Chrétiens, étant donné que c'est toujours le même enseignement qu'il proclame, à des gens qui, manifestement ignoraient tout de la Bible. Du reste, il existait déjà à La Mecque des Juifs et des Chrétiens ; or, dans les deux premières périodes mecquoises, couvertes par soixante-huit sourates, on ne trouve pas une seule fois l'expression : « *Ô vous qui croyez* ». Dans la sourate *XXI* de la troisième période, même résultat. Et pourtant, avant la Fuite (*Hégire*), la prédication juive avait obtenu quelque succès. Un événement considérable s'était produit : la rédaction d'un Coran en arabe pour les premiers convertis au judaïsme, à la suite du « *Premier musulman* » (9), le disciple du rabbin. Or, que ces *Croyants* aient été en trop petit nombre pour former un auditoire ou pour toute autre raison, peu importe, avant *la Fuite*, le rabbin ne les interpelle pas directement. Il

(9) Nous devrions dire, pour être précis : premier *musulmanisé*, les premiers musulmans étant les Juifs (cf. chap. III supra, p. 49).

faut attendre l'installation à Médine, sans pouvoir déterminer combien de temps après, pour lire cette expression : « *Ô vous qui croyez* ».

C'est dans la sourate II que le rabbin commence à exposer les difficultés rencontrées pour l'expansion du judaïsme chez les Médinois jusque-là polythéistes : difficultés pour faire accepter son enseignement sans doute, mais difficultés plus grandes encore pour faire adopter les prescriptions légales de la Torah, malgré le groupe des convertis qui commencent déjà à vivre à la manière juive. Nous trouvons dans cette sourate II, vraiment très longue (286 versets) et composée d'éléments très variés, un passage important (v. 38-97) concernant des Juifs ; nous l'expliquerons en temps opportun. Au v. 98, le rabbin recommande la politesse et le respect vis-à-vis de son disciple ; et au verset suivant, il combat non point des Juifs ou des Chrétiens, mais des Arabes qui ne veulent pas accepter son Coran comme un bienfait de Dieu à leur égard :

SOURATE II :

98. *Ô vous qui croyez ! ne dites point : « Considère-nous ! » mais dites : « Donne-nous d'attendre ! » Écoutez : aux Infidèles un tourment cruel.*
99. — *Ceux qui sont incrédules, parmi les Détenteurs de l'Écriture, ainsi que les Associateurs, ne voudraient point qu'un bien descendît sur vous de votre Seigneur. Mais Dieu accorde en particulier Sa Grâce à qui Il veut. Dieu est le Détenteur de l'Immense Faveur.*

Poursuivant notre lecture, nous voyons que, peu à peu, la population médinoise est concernée toute entière par le problème religieux. Tout le monde ne prend pas encore part aux débats sans doute, mais personne ne peut rester indifférent à ce qui se passe ; car, tant qu'il s'agit simplement de joutes oratoires, d'insultes, d'exhortations, on peut observer les choses en spectateur intéressé ou amusé sans prendre parti. Mais les groupes antagonistes de convertis sincères, de demi-convertis, de faux-frères, et de railleurs hostiles et agressifs, ne s'en tiennent pas toujours à la violence verbale. Des coups sont échangés. On en vient aux mains. On se blesse, on se tue. Alors, parents et amis et cotribules ne peuvent indéfiniment rester apathiques dans un sublime détachement :

SOURATE II :

148. *Ô vous qui croyez ! demandez aide à la constance et à la prière ! Dieu est avec les Constants !*
149. *Ne dites point de ceux qui sont tués dans le Chemin de Dieu : « Ils sont morts ». Non point ! Ils sont vivants, mais vous ne le pressentez pas.*
150. *Certes, nous vous éprouverons par un peu de crainte, de faim et de diminution dans vos biens, vos personnes et vos fruits ! Mais fais gracieuse annonce aux Constants*
151. *qui, atteints d'un coup du sort, disent : « Nous sommes à Dieu, et à lui nous revenons ! »*
152. *Sur ceux-là, des bénédictions et une miséricorde venues de leur Seigneur ! Ceux-là sont dans la bonne direction.*

Pour la première fois, des musulmans bien ancrés dans leur foi ont été attaqués à main armée. Il a fallu se défendre. Certains ont été tués, et le rabbin raconte, comme dans un discours patriotique, qu'ils ont donné leur vie pour Dieu : des croyants sont tombés militairement pour la cause de la foi. D'autres, qui ne sont pas morts, ont peur ; ils ont eu faim, ils ont souffert dans leurs biens, leurs personnes et leurs fruits. Mais courage, mes amis ! Mon fils, dis-bien à ceux qui font preuve de constance qu'un jour ils seront récompensés. Le sort ne leur a pas été favorable cette fois-ci, mais ils appartiennent à Dieu, et c'est à Dieu qu'ils retournent ! Sur tous ces croyants, bénédiction et miséricorde de leur Seigneur ! Ils sont dans la bonne direction.

Ce rabbin est vraiment à la hauteur de toutes les situations. Dans ce premier panégyrique militaire écrit en arabe par un apôtre juif, c'est la grande foi d'Israël qui rayonne toute entière, celle de toutes les « guerres saintes » qu'il a dû livrer au cours de sa longue histoire. Et pour la première fois, le rabbin donne aux Arabes le vrai sens du sacrifice.

En continuant notre lecture, nous constatons que chaque formule : *Ô vous qui croyez*, annonce en général une nouvelle loi mosaïque où le rappel d'une de ces lois, que les Arabes doivent mettre en pratique désormais : loi sur les viandes licites (sour. II, 167), sur le talion (v. 173-175), sur le jeûne

(v. 179), sur l'aumône (v. 255) (10). Gardez-vous de transgresser les préceptes de Dieu si vous voulez être de bons *Craignant-Dieu*. Et s'il vous arrive de trébucher, égarés par le Démon, sachez que Dieu est Puissant et Sage (v. 183 ; 204-206). — Mon fils, *demande aux Fils d'Israël* combien nous leur avons donné de signes éclatants de notre existence, de notre bonté, de notre miséricorde (v. 207). On voit que, obstinément, en toute occasion, par touches successives ou par coups assénés rudement, le rabbin s'acharne à façonner l'âme arabe sur le modèle de l'âme juive. Ce n'est vraiment pas quelqu'un qui cache son jeu : très explicitement, très nettement, il donne comme référence aux Arabes les Juifs, et l'Écriture dont ils sont les seuls légitimes possesseurs.

Dans la sourate LXII, il leur ordonne de respecter le jour du Seigneur :

9. Ô VOUS QUI CROYEZ ! *Quand on appelle à la prière, le jour de la réunion, accourez à l'invocation de Dieu et laissez vos affaires. Ce sera un bien pour vous, si vous vous trouvez savoir.*

Le texte dit bien « le jour de la réunion » : *min yawmi l-jumu 'ati*. Pourquoi Blachère traduit-il « le vendredi », donnant comme motif de cette traduction : « *Le vendredi est ainsi nommé en arabe, parce que c'est le jour où a lieu la Prière en commun à la mosquée, prescrite par ce texte coranique* » (11). Absolument rien n'autorise pareille explication. Que les musulmans aient fixé plus tard — ou même le rabbin, dans des circonstances que nous analyserons — le jour de la prière commune le vendredi, c'est certain. Mais primitivement, à l'époque qui nous intéresse dans la sourate II, rien ne permet de croire et d'affirmer qu'il s'agit du vendredi. En toute logique, le rabbin dut ordonner aux Arabes judaïsés l'observation du sabbat, comportant prière, enseignement, et repos.

(10) Voir aussi, sur l'aumône, sourate II, 256 ; et aussi v. 265-266 : « Une parole reconnue (convenable) et un pardon seront meilleurs qu'une aumône suivie d'un tort... *Ô vous qui croyez !* n'annulez pas vos aumônes par un rappel de celles-ci (en le claironnant)..., comme celui qui dépense son bien ostensiblement devant les hommes, sans croire en Dieu et au Dernier jour » (= comme un païen). — Tout est juif dans ce précepte, qui sera repris par le Christ. — Voir aussi *ibid.* vv. 269 ; 278 ; 282, sur la ponctualité à rembourser les dettes.

(11) BLACHÈRE, *op. cit.*, Tome III, p. 825, note 9. Voir aussi notre analyse, *infra*, fin du chap. X, p. 158.

Au fur et à mesure que nous avançons dans notre lecture du *Livre Arabe de l'Islam* ou *Pseudo-Coran*, nous assistons au développement de la communauté judéo-arabe. Le rabbin insiste de plus en plus sur le plan juridique de l'islam hébreu. Parler de théologie, de spiritualité et de droit arabe à l'origine de l'islam arabe, est un non sens. A l'origine, tout est hébreu et juif. Ce sont les textes eux-mêmes qui le proclament. Moïse règne en Maître. La Torah est à l'honneur. Elle est la *Direction, le Chemin de Dieu, la Voie Droite* où s'engagent *Ceux qui sont doués d'esprit, les Craignant-Dieu* dont Dieu à *ouvert le cœur*. Toutes ces expressions sont strictement bibliques. Dans la sourate VII, de la dernière période mecquoise, le rabbin présente à son disciple le *Coran arabe* afin qu'il puisse garder en mémoire ce qu'il a pour mission de rappeler constamment à ses compatriotes (v. 2). Entre autres récits, il reprend la longue histoire de Moïse. Au v. 156, lorsque le grand Apôtre de Dieu parlant au nom de son peuple, dit : « Nous voilà revenus vers Toi, repentis » (v. 155), le rabbin met dans sa bouche le mot *hudhnâ* : nous pratiquons le judaïsme (12). Et M. Hamidullah, dans sa traduction, observe que de même que « *musulman* » en arabe signifie *soumis*, de même « *Yahoud* » veut dire *qui revient à Dieu*, qui se repent, et aussi « *qui devient Juif* ». — Effectivement, « *Yahud* », c'est celui qui revient à *Yah*, à *Yahwé*. Or, c'est à longueur de « *Coran* » qu'on entend l'appel lancé aux idolâtres de venir à *Yahwé*, ou à ceux qui se sont écartés du bon chemin de « *revenir à Yahwé* », équivalement : de se faire Juif. Et personne ne s'est étonné, parmi nos grands coranologues, que, par la bouche d'un Arabe, subitement, sans préavis, Dieu ait proclamé qu'il faut se faire Juif. Cela avait été pourtant déclaré depuis plus de deux mille ans du haut du Mont Sinäi, et l'élève du rabbin ne fait rien d'autre que de proclamer ce message aux Médinois.

Le rabbin de La Mecque sait prendre les tournants et ménager les transitions avec une maestria incomparable. Sen-

(12) Les versets de cette sourate VII, 155-158 appartiennent par leur vocabulaire à la période médinoise. Selon Blachère (*op. cit.*, p. 643) ils seraient « incontestablement » une addition ultérieure. Mais nous ne pouvons accepter la raison qu'il en donne : ils auraient pour but « *d'amener les Juifs et les Chrétiens à l'islam* » !!

tant les réticences des Arabes, même convertis sincèrement, à recevoir tous les ordres directement d'un Juif, il passe le commandement à son Répétiteur :

OBÉISSEZ A DIEU ET A L'APÔTRE

Telle est sa « nouvelle formule ». Certes, il garde toute l'initiative dans le domaine de la formation dogmatique et juridique. Par contre, il confère une plus grande responsabilité à son élève dans le domaine de l'action. La communauté des Croyants doit prendre conscience de sa force en assurant sa cohésion autour d'un homme qui puisse être pour elle un chef incontesté.

20. Ô VOUS QUI CROYEZ ! *OBÉISSEZ A DIEU ET A SON APÔTRE ! Ne vous détournez pas de Lui, Dieu, alors que vous entendez ! (Sour. VIII)*

Ainsi, quand l'Apôtre a parlé, c'est Dieu lui-même qu'on a entendu. Où est-il, le temps où les insultes tombaient comme grêle sur le pauvre « élève » accusé de se faire instruire par des étrangers ? Où est-il, le temps où celui-ci était parfois à la limite de l'abandon ? Maintenant, la situation est complètement renversée. C'est l'Avertisseur qu'il faut suivre sans hésiter.

24. Ô VOUS QUI CROYEZ ! *répondez à Dieu et à son apôtre, quand celui-ci vous appelle vers ce qui vous fera vivre !*

Vous lui devez obéissance en reconnaissance de ce que Dieu a fait pour vous, lorsqu'Il vous a sortis d'un mauvais pas. Rappelez-vous, quand vous fûtes obligés, petit troupeau, de fuir la Mecque tête basse sous les injures, méprisés et railés. C'est Dieu qui vous a fait trouver ici un refuge et de la nourriture.

26. *Rappelez-vous quand vous étiez peu, abaissés sur la terre, craignant que les gens ne vous ravissent. (Dieu) vous a alors donné refuge. Il vous a assistés de Son secours. Il vous a attribué d'excellentes (nourritures, espérant que) peut-être vous serez reconnaissants.*

27. Ô VOUS QUI CROYEZ ! *ne trahissez ni Dieu ni l'Apôtre !... (Sour. VIII)*

Désobéir c'est trahir, et c'est encourir le feu de l'Enfer. Obéir, c'est mériter le merveilleux jardin du bonheur éternel.

126. Préservez-vous du feu préparé pour les Infidèles ! Obéissez à Dieu et à l'Apôtre ! Peut-être vous serait-il fait miséricorde (sour. III).

Suivre l'Apôtre formé par le rabbin, c'est une preuve d'amour de Dieu et c'est une condition pour être aimé de Lui ainsi que pour obtenir le pardon des péchés :

29. Dis (aux Croyants) : « Si vous aimez Dieu, suivez-moi ! Dieu vous aimera et vous pardonnera vos péchés. Dieu est absoluteur et miséricordieux » (sour. VIII).

Et voici que tout à coup, au milieu d'un verset, retentit une formule qui a obtenu un succès considérable. Nous ne pouvons faire autrement que d'y consacrer quelques instants d'attention.

CHAPITRE VIII

LE SCEAU DES PROPHÈTES

Jamais, pendant la période mecquoise, le rabbin n'a désigné son élève sous le nom de Prophète. Le désigner ainsi à La Mecque est un non sens et un anachronisme impardonnable. En complétant généralement le texte du *Livre Arabe de l'Islam* par le terme de *Prophète*, Blachère donne à sa traduction une orientation toute personnelle qui ne cadre nullement avec le sens même des sourates. C'est à Médine que, *pour la première fois*, nous lisons ce vocable appliqué au disciple du rabbin.

SOURATE XXXIII :

38. *Contre le Prophète, nul grief à l'égard de ce que Dieu lui a imposé, conformément à la coutume de Dieu, à l'endroit de ceux qui furent antérieurement — que l'ordre de Dieu soit un décret décrété ! —*
39. *(à l'endroit) de ceux qui transmettent les messages de Dieu, qui craignent Celui-ci, et qui ne redoutent personne excepté Lui.
Combien Dieu suffit comme justicier !*
40. *Mohammed n'est le père de nul de vos mâles, mais il est l'apôtre de Dieu et le sceau des Prophètes. Dieu connaît toutes choses.*

Ce verset 40 paraît à première vue un peu étrange. Nous l'avons observé constamment : sauf à de très rares exceptions, le rabbin n'a pas l'habitude de désigner par leur nom les personnes auxquelles il s'adresse. Le v. 37 mentionne Zaid, et le v. 40 Mohammed. D'autre part, voilà plusieurs années, depuis le début de son entreprise, que l'apôtre juif s'adresse à son disciple sans qu'il lui soit venu à l'esprit de le nommer une seule fois ! Nous doutons fort de l'authenticité de ces versets 36-40. Admettons-la tout de même. Mais ne renonçons pas pour autant à accepter sans discussion la traduction si étonnante de ce v. 40 et les commentaires si bizarres qui l'accompagnent.

La première remarque qui s'impose, et elle est capitale, c'est la curieuse façon de traduire par un substantif et même, qui pis est, par un nom propre, *Mohammed*, un participe passé qui se forme d'après la racine *HMD*. — Or, *HMD* n'est que la transcription arabe de la racine biblique identique *HMD* qui signifie *désirer*, d'où dérive le substantif signifiant richesse, splendeur. Nous rencontrons cette même racine faisant fonction d'épithète chez Isaïe, (2, 16), avec le sens de : *précieux* (ornements), et chez Jérémie (3, 19), avec le sens de : *excellent* (pays).

Si donc nous voulions rétablir le texte du v. 40 ci-dessus dans sa stricte teneur grammaticale, nous aurions :

40. *Il n'y a pas eu, à avoir été excellent (ou enrichi), le père d'un seul de vos mâles, mais seulement un apôtre de Dieu et sceau des prophètes.*

Nous avons vu en période mecquoise que les idolâtres affichaient du mépris pour l'élève du rabbin, pour la raison qu'il n'avait aucun enfant mâle. Or il n'apparaît pas que de semblables disputes se soient élevées à Médine, à l'époque où le rabbin juge que le moment est venu d'imposer son disciple comme chef de la communauté musulmane en formation. Dans ce contexte, on ne voit pas ce qui nécessiterait une pareille antithèse entre le fait de n'avoir pas engendré de garçons et la qualité d'envoyé de Dieu.

Ce qui nous paraît le plus plausible, étant donné tout ce que nous savons déjà de la mentalité du rabbin et de sa façon de parler, c'est qu'il déclare une fois de plus aux Arabes que, dans le passé, aucun prophète n'est sorti de leur race et qu'il ne peut donc y avoir chez eux de descendants de prophètes. L'Apôtre excellent et précieux, comblé de la grâce divine, c'est encore et toujours *MOÏSE*. C'est lui le *sceau des Prophètes* ; c'est en référence à sa Torah que toute prophétie reçoit la confirmation de son authenticité. Un prophète qui s'écarterait du chemin lumineux tracé par la Loi de Moïse ne serait qu'un faux prophète. Et c'est parce que l'*AVERTISSEUR* formé par le rabbin se borne, sur ordre de son maître, à ne répéter que ce qu'il a appris de la Torah, qu'il a droit à l'obéissance de tous les *Croyants*. On peut dire à la rigueur qu'il est un *muhammad*, un excellent, mais pas du tout *MOHAMMED*. Que l'on tourne et retourne le texte comme on vou-

dra ; en simple logique grammaticale ce terme n'est pas un nom propre ; et dans la logique du discours rabbinique, il y a les plus fortes raisons pour qu'il s'applique seulement à Moïse.

Dans d'autres sourates (XLVII, 2 ; III, 138 ; LXI, 6) nous retrouvons le même emploi abusif d'un nom propre, *Mohammed*, en remplacement de l'expression « le Très Glorieux », ou *Ahmad* en arabe, ou l'un des qualificatifs que nous avons mentionnés ci-dessus. Le verset 6 de la sourate LXI a produit — et produit toujours — quelque émotion dans certains milieux chrétiens qui, ne voulant pas faire de peine à nos amis musulmans, ne savent pas comment s'y prendre pour réfuter la prétention émise dans ce verset ; prétention qui attribue à Jésus l'annonce de Mahomet ! Garder un silence prudent n'éclaircit rien ; écarter le problème ne le résoud pas. Voici donc le texte :

6. *et quand Jésus, fils de Marie, dit : « Ô Fils d'Israël ! je suis l'Apôtre de Dieu à vous, déclarant vrai ce qui, de la Torah, est antérieur à moi, et annonçant un Apôtre qui viendra après moi, dont le nom sera ahmad » (sour. LXI).*

Évidemment, Blachère fait de ahmad un nom propre. M. Hamidullah le traduit par « le Très Glorieux », mais il ajoute que « la tradition musulmane entend donc là, de la bouche de Jésus, l'annonce de *Muhammad* » (1). A notre tour, nous disons qu'on arrive à ce résultat par une distorsion de quelques termes. La première, nous n'y revenons pas, est celle que l'on a opérée sur le mot *ahmad*. La deuxième, qui n'a rien de plus subtil que la première, repose sur le mot *annonçant* (un Apôtre) : le terme arabe *mubashira* est un participe passif ; il doit être traduit par « *annoncé* ». Le membre de phrase *mubashira bi-rasûlim* signifie exactement : *annoncé par un messenger*, et non *annonçant un messenger*. Mais, engagé sur une fausse piste par souci de conformité avec la tradition musulmane, Blachère se voit obligé d'ajouter un relatif qui n'existe pas dans le texte : (un messenger) *qui* viendra après

(1) Blachère, *op. cit.*, p. 910. — M. Hamidullah, *op. cit.*, Le Coran, p. 545.

moi. Pour rétablir le sens, il suffit de supprimer ce relatif intrus, et de mettre deux points, pour indiquer qu'on exprime les paroles du messager :

6. *Et quand Jésus, fils de Marie, dit : « Ô, Fils d'Israël ! je suis l'Apôtre de Dieu (envoyé) à vous, déclarant vrai ce qui, de la Torah, est antérieur à moi, et annoncé par un messager » : « il viendra après moi dont le nom sera précieux » (sour. LXI).*

Le messager en question n'est pas, comme on pourrait le penser, Jean-Baptiste, simple prophète à la suite des autres. Nous connaissons à présent l'optique du rabbin, assez pour comprendre l'allusion contenue dans ce texte. Dans le Deutéronome en effet, se trouvent en même temps et l'annonce d'un prophète semblable à Moïse, et la nécessité, pour tout message prophétique, d'être conforme à la parole de Dieu s'il veut porter le sceau de la Vérité :

Yahwé ton Dieu suscitera pour toi, parmi tes frères, « un prophète comme moi, que vous écouterez ».

— *C'est cela même que tu as demandé à Yahwé...*

— *et Yahwé me dit : « Je leur susciterai, du milieu de leurs frères, un prophète semblable à toi, je mettrai mes paroles dans sa bouche et il leur dira tout ce que je lui commanderai. Si un homme n'écoute pas mes paroles que ce prophète aura prononcées en mon nom, alors c'est moi-même qui en demanderai compte à cet homme... » (Deut. 18, 15-18)*

« Sur la base de ce texte les Juifs — dit la Bible de Jérusalem en note —, ont attendu le Messie comme un nouveau Moïse ». Et dans sa lutte contre le christianisme, le rabbin déploie toute son énergie à affirmer que « le Messie, Jésus fils de Marie, est *seulement* l'Apôtre de Dieu » (sour. IV, 169) et que son Évangile (2) n'est qu'une confirmation de la Torah. Mais les Juifs, pas plus que les Chrétiens n'attendaient *Mahomet* ! Dans le *Pseudo-Coran* que nous étudions, l'apôtre arabe est une créature d'un rabbin, qui ne le nomme ni ne se nomme. C'est pourquoi certains auteurs, comme M.-J. De Goeje, se

(2) Le rabbin ne fait jamais mention d'un Évangile précis, comme nous le verrons plus loin.

sont demandé quel pouvait être le nom « *du futur Mohammed* ». Ces islamisants avaient à coup sûr lu et scruté le *Livre Arabe de l'Islam* ; et, comme nous, ils n'avaient point trouvé trace de Mohammed. Dans l'histoire, ce « *futur Mohammed* » sera la création, 140 ans après la mort de l'anonyme du *Livre Arabe de l'Islam*, de toute une littérature arabomusulmane paraphrasant les versets de ce *Livre* de la façon la plus fantaisiste, et y ajoutant le *Hadit* ou *paroles du Prophète*, le tout présentant parfois des ressemblances assez curieuses avec les apocryphes juifs et chrétiens, dans ce qu'ils ont de plus naïf. De sorte que, pour nous, ce n'est pas le *Pseudo-Coran* qui cache quelque mystère, malgré quelques versets ambigus ou obscurs éparpillés çà et là dans la clarté de tous les autres qui ne peuvent guère nous tromper sur la nature du Livre et la qualité de son auteur. Le seul mystère qui subsiste est purement d'ordre historique : *pourquoi et comment, après un siècle et demi d'oubli de l'apôtre arabe, les musulmans du IX^e siècle ont-ils fabriqué des « Vies de Mohammed » qui allaient devenir la panacée universelle des adeptes de l'Islam* (4) ?

Bien entendu, nous nous bornons à constater le fait ; notre intention n'est pas d'entreprendre un travail qui répondrait à cette question. On ne peut poursuivre plusieurs lièvres à la fois. Nous souhaitons seulement que d'autres y consacrent leurs études.

L'étude du v. 40 de la sourate XXXIII, qui nous a conduit aux réflexions précédentes, nous amène à une autre remarque : si la traduction de ce verset, dans le seul but de la rendre conforme à la tradition musulmane ; a pu être ainsi faussée, nous avons tout lieu de penser qu'il ne s'agit pas là d'un cas unique dans tout le *Pseudo-Coran*. Sans aller jusqu'à suspecter d'infidélité la totalité du texte traduit, ce qui serait assurément exorbitant, nous pouvons tout de même nous

(3) Voir notre premier livre, p. 95, n. 13.

(4) On nous objectera que, pourtant, tous les historiens parlent de Mahomet, de ses guerres, de sa mort, en des temps très circonstanciés. Oui, ils nous décrivent même son portrait ! Mais nous dirons des historiens ce que nous avons dit des coranologues : ils sont tributaires des « *Vies de Mahomet* » et ne s'encombrent pas d'esprit critique à leur égard.

demander ce que donnerait une nouvelle traduction rigoureusement exacte qui ne se soucierait pas de confirmer des légendes fort tardives. Nous ne pouvons, ici encore, que souhaiter une pareille entreprise. A la vérité, elle est déjà commencée et c'est grâce à une communication de son auteur que nous avons pu donner l'analyse du v. 40 (5). Mais ce travail est lent, et il y faudrait une bonne équipe de linguistes.

L'expression « *le SCEAU DES PROPHÈTES* » a eu un retentissement considérable, du fait qu'elle était appliquée au disciple du rabbin et donc tournée de son véritable objet. Du coup, les musulmans ont déclaré « *Mohammed* » — (puisqu'il faut bien lui donner un nom sans que cela ne nous engage à rien) — (6) le dernier des Prophètes. Il scelle la Prophétie et l'Écriture. Sous la dictée de l'Archange Gabriel, il a prêché, puis dicté à son tour, tout et cela seulement qui doit être tenu pour vrai dans les révélations antérieures. Ce qui, dans la Bible comme dans les Évangiles, ne figure pas dans le texte du *Pseudo-Coran* n'est qu'une falsification des Écritures due aux Juifs et aux Chrétiens. Principe extrêmement grave qui est un piège ; un piège dont les mâchoires se referment inexorablement sur toute tentative d'exégèse coranique de la part des musulmans, car elle anéantit par avance les résultats qu'ils pourraient attendre d'une étude approfondie de la Torah et des Prophètes, ainsi que de la Révélation Évangélique qui couronne la lente montée de la connaissance de Dieu à travers l'histoire humaine, et qui scelle l'Amour de Dieu avec les hommes par l'Incarnation de Sa Parole, et le Don de Son Esprit. Telle est du moins la pensée chrétienne, que nous nous devons d'exprimer pour être objectif.

Nous avons vu plus haut que, selon toute vraisemblance, *le sceau des Prophètes* est une expression qui s'applique à Moïse. Ajoutons que le mot signifiant « sceau » : *hâtama*, n'est, comme on peut s'en douter a priori, qu'une transcription d'un terme hébreu, *hothâm*. Nous le lisons plusieurs fois

(5) Il s'agit de Bruno BONNET-EYMARD.

(6) C'est pourquoi nous l'écrivons entre guillemets, afin qu'on se souvienne de notre position sur l'authenticité du nom.

dans l'Ancienne Alliance (7), où il inclut les notions de possession, d'inviolabilité, d'authenticité. « Le cachet de Dieu est vérité » disaient les rabbins (8). *Hothâm* n'a jamais le sens de *mettre un terme* à quelque chose. Même si le rabbin avait eu l'intention d'appliquer l'expression « *sceau des Prophètes* » à son disciple, il aurait voulu simplement lui dire que les Arabes doivent croire ses paroles parce qu'elles ne sont que l'écho des paroles des apôtres juifs qui l'ont précédé. « Nous t'avons envoyé comme Témoin et annonciateur, comme Avertisseur, appelant à Dieu, avec sa permission, et brillant luminaire » ; c'est-à-dire porteur de la Torah, car « La Torah est lumière » (9).

Quant au mot *Prophète*, il n'ajoute rien à l'idée d'*apôtre*. C'est d'ailleurs à Médine seulement, et dans l'unique verset 40 de la sourate XXXIII, comme nous l'avons remarqué au début de ce chapitre, que ce vocable est utilisé. Partout ailleurs, on trouve le mot *apôtre*, ou d'autres qualificatifs déjà connus. A La Mecque, les Arabes interrogeaient « *Mohammed* » surtout pour le narguer, pour ridiculiser à ses propres yeux la mission dont un étranger voulait le charger. A Médine, revirement complet. La prédominance de « *Mohammed* » s'affirme. Son maître lui donne de plus en plus d'autorité sur la communauté judéo-arabe en plein développement : « Voulez-vous interroger votre apôtre comme fut interrogé Moïse auparavant ? » (10) — « Nous t'avons envoyé avec la vérité comme Annonciateur et comme Avertisseur et il ne te sera pas demandé compte des Hôtes de la Fournaise » (11). « Ainsi, nous avons envoyé parmi vous un apôtre (issu) de vous, qui vous communique nos enseignements, vous puri-

(7) Genèse 38, 18 ; Exode, 18, 9-11 ; Job, 38, 14 ; Cantique, 8, 6 ; Aggée, 2, 23 ; « En ce jour-là — oracle de Yahvé — je te prendrai, Zorobabel, fils de Shéaltiel, mon serviteur, — oracle de Yahvé — *et je ferai de toi comme un anneau à cachet*. Car c'est toi que j'ai choisi, oracle de Yahvé Sabaot ». Voir aussi Jérémie, 22, 24 ; etc.

(8) Talmud Babylone, *Sabaot*, fol. 55 a ; *Sanhédrin*, 64 a.

(9) Sourate XXXIII, 44-45 ; voir *Proverbes*, 6, 23.

(10) Sourate II, 102.

(11) *Ibid.* 113.

fie, vous enseigne l'Écriture et la Sagesse, vous enseigne ce que vous ne vous trouviez point savoir » (12) ; « C'est (Dieu) qui a envoyé parmi les Gentils un apôtre (issu) d'eux qui leur communique ses enseignements, les purifie, leur enseigne l'Écriture et la Sagesse. En vérité ils étaient certes auparavant dans un égarement évident » (13).

A Médine, le dialogue a essentiellement changé d'interlocuteurs, et les choses se passent sur un autre ton. Avec les infidèles, on ne discute plus. On leur fait la guerre, on les tue. Les simulateurs et les faux-frères, on les démasque et on les menace. On ne questionne plus l'Apôtre pour se moquer de lui. Il connaît beaucoup mieux, maintenant, la religion de Moïse et ce sont les Croyants qui interviennent auprès de lui, pour lui demander des renseignements sur leur conduite, des précisions sur le code mosaïque, sur une foule de détails de la vie quotidienne réglés par la Torah :

- sur les lunes nouvelles : sourate II, 185.
- sur le devoir de l'aumône : sourate II, 104 et 216-217.
- sur le mois sacré : sourate II, 214.
- sur le jeu et les boissons fermentées : sourate II, 216.
- sur la conduite à tenir à l'égard des femmes pendant la menstruation : sourate II, 222. Etc.

Et l'on voit toujours le rabbin auprès de son disciple, prêt à lui dicter la bonne réponse : « Des croyants t'interrogent... Réponds-leur... » Tous ces textes, et une multitude d'autres, nous révèlent que la communauté judéo-arabe de Médine considère « *Mohammed* » comme un véritable chef et que le rabbin, tout en demeurant le soutien et l'instructeur de son élève, est en train de s'effacer derrière lui. Cela n'est pas un simple détail. *C'est un tournant capital qui est ici amorcé pour la constitution d'un Islam arabe détaché de l'islam juif dans son commandement*, tout en restant rivé à son enseignement. Il y a un Islam juif qui existe depuis des siècles. Voici que naît un Islam arabe, fondé par le rabbin de La Mecque, et confié par lui, à Médine, à la direction de « *Mohammed* » : Ô VOUS QUI CROYEZ ! OBÉISSEZ A L'APÔTRE ! Cette formule

(12) *Ibid.* 146.

(13) Sourate LXII, 2.

ne signifie nullement une brisure entre l'Islam arabe et ses origines juives, mais il dénote une certaine autonomie voulue par le rabbin, peut-être sous la poussée anti-juive des Croyants arabes, manifestée assez rapidement au début de la période médinoise (14). Il semble que, dans l'absolu et dans la pensée du rabbin, cette formule ne dut s'imposer que par suite d'un refus de plus en plus accentué des Arabes judaïsés, de se laisser enserrer par la communauté juive au risque de tomber sous son hégémonie complète. Cette hypothèse est confirmée, nous le verrons plus loin, par le *Pseudo-Coran*. Mais l'ordre d'obéir à Dieu et à son apôtre n'est en aucune façon, comme on a voulu le faire croire depuis des siècles, l'expression la plus vivante de l'Islam arabe, d'un Islam révélé par Dieu directement à « *Mohammed* » et imposant Lui-même l'obligation d'obéir à cet Arabe choisi par Lui. Aucun texte, absolument aucun, n'autorise une telle affirmation.

(14) L'attitude des *Hypocrites*, entre autres, est une de ces manifestations.

CHAPITRE IX

LES MUSULMANISÉS CHANCELANTS : DE LA GUERRE FROIDE AUX COMBATS A MAIN ARMÉE

I

LA PLAIE DE L'ISLAM ARABE MÉDINOIS : LES HYPOCRITES

Obéir à Dieu et à l'Apôtre est devenu la devise de l'Islam arabe médinois. Une simple déclaration de principe ne suffit pas toujours pour que les choses se passent comme on le désire. Les Arabes considèrent « *Mohammed* » pour ce qu'il est, c'est-à-dire un des leurs, sans aucun souci pour sa promotion. Ils ont du mal à perdre leurs habitudes un peu trop familières à son égard, alors qu'il faudrait avoir de la considération envers un Apôtre de Dieu. Il est donc nécessaire d'apprendre quelques règles élémentaires de politesse à ceux qui se veulent sincèrement croyants.

SOURATE XXIV :

62. Les Croyants sont seulement ceux qui croient en Dieu et en son Apôtre et qui, se trouvant avec celui-ci dans une affaire qui les réunit, ne se retirent pas sans lui en avoir demandé la permission.

Certains, sans doute pour s'en vanter ensuite, s'invitent à déjeuner chez « *Mohammed* ». Attendez donc qu'on vous invite, dit le rabbin. Et si tel est le cas, présentez-vous seulement à l'heure. Puis, le repas terminé, n'importunez pas l'Apôtre par des propos familiers et des palabres sans fin. Vous lui faites honte, vraiment (1) ! Du reste, agissez de même

(1) Sourate XXXIII, 53.

entre vous : n'allez point les uns chez les autres sans y être invités, et commencez par saluer, en entrant, ceux qui sont dans la demeure. S'il n'y a personne, restez dehors. Sauf autorisation particulière, bien entendu. Mais lorsqu'on vous dit de partir, partez (2) ! Lorsque l'Apôtre vous accorde un entretien privé, commencez par lui faire une aumône (3). Ensuite, un peu de tenue, s'il vous plaît ! N'essayez pas de crier plus fort que lui. Ne l'interpellez pas du dehors comme des gens mal élevés ; attendez donc qu'il sorte (4) ! Dieu n'aime pas les criards.

Attention aussi à la décence : que vos esclaves et même ceux qui d'entre vous sont impubères n'entrent pas chez vous ni ne traversent vos appartements, à des heures indues, où ils risquent de vous voir dévêtus ; par exemple, avant la prière de l'aube, à l'heure de la sieste, et après la prière du soir (5). Et à ce propos, abstenez-vous d'aller à la prière quand vous avez trop bu et que vous ne savez plus ce que vous dites ; abstenez-vous également si vous êtes en état de pollution. Commencez par vous laver (6) !

Nous reviendrons plus tard sur d'autres prescriptions en les groupant selon leur objet, afin de mettre un peu d'ordre dans ce *Pseudo-Coran* qui en est complètement dépourvu. Nous voulons seulement noter, en considérant le soin qu'apporte le rabbin à l'éducation des Arabes dans l'ordinaire de l'existence et dans les rapports humains, dans quel délabrement se trouvait cette société sur tous les plans. Dans la suite des temps, les musulmans arabes, ou arabisés par la langue obligatoire du *Pseudo-Coran*, ont développé surtout les prescriptions juridiques. Ils l'ont fait avec une telle infinité de détails que, chez eux comme dans beaucoup d'autres sociétés, le droit a fini par tuer l'esprit.

Dans le domaine religieux qui nous intéresse particulièrement et dont tout le reste dépend, l'Islam arabe, à cette époque primitive où il n'a pas encore coupé son cordon ombili-

(2) Sourate XXIV, 27.

(3) Sourate LVIII, 13.

(4) Sourate XLIX, 1-5.

(5) Sourate XXIV, 57.

(6) Sourate IV, 46.

cal, est menacé par l'inconstance de ses adeptes. Parmi les Arabes judaïsés de fraîche date, ou parmi les émigrés de La Mecque influencés par les idolâtres médinois, il y avait des écarts, des retours plus ou moins fréquents aux anciennes habitudes. Le rabbin recommande une extrême prudence dans les fréquentations ; d'autant plus que ces « *Pervers* » propagent parfois de fausses nouvelles dans le but d'égarer les *Croyants* : ne les écoutez pas, vous risqueriez de vous en repentir. Et si l'Apôtre vous écoutait pour vous être agréable, en maintes circonstances, vous vous apercevriez que vous vous êtes fait du tort à vous-mêmes, car le résultat escompté vous serait dommageable :

SOURATE XLIX :

6. — *Ô vous qui croyez !, si un Pervers vient à vous avec une nouvelle, voyez bien clair, de crainte d'atteindre, à votre insu, des gens (amis), et d'avoir à vous repentir de ce que vous aurez fait !*
7. — *Sachez que si l'Apôtre qui est parmi vous vous obéissait, dans mainte affaire, vous en souffririez dommage...*

C'est avec toute son âme, soulevée par la foi et nourrie de l'histoire d'Israël, que le rabbin trouve des accents où résonnent les échos de la Torah et des Prophètes. Croyants ! La foi au Dieu unique est pour vous un lien sacré. Elle fait de vous des frères, et rien que des frères. Établissez donc la paix entre vous (7) ! Vous ne devez plus vous moquer les uns des autres ; des frères et des sœurs n'agissent jamais ainsi. Ne vous insultez pas mutuellement ; ne dites pas, par exemple d'un *Croyant* que c'est un *Pervers*. Ce serait une injure suprême. Ne soupçonnez même pas un *Croyant* de mauvais sentiments ; fuyez les intrigues. Il y a des crimes qui surpassent en horreur l'assassinat des corps. Aimerez-vous manger la chair d'un de vos frères morts ? C'est cependant ce que vous faites lorsque vous calomniez l'un d'entre vous ; vous tuez son âme pour le dévorer :

(7) Sourate XLIX, 10.

SOURATE XLIX :

11. — *Ô vous qui croyez !, que certains ne se moquent pas de certains autres : peut-être les moqués sont-ils meilleurs que les moqueurs...*

Ne vous calomniez point et ne vous vexez point par des appellations (injurieuses) ! Combien détestable est le nom de « pervers » après qu'on a la foi ! Ceux qui ne se repentiront pas, ceux-là seront les Injustes.

12. — *Ô vous qui croyez !, évitez de trop conjecturer (sur autrui). Certaines conjectures sont péchés. N'espionnez pas ! N'intriguez pas les uns contre les autres ! L'un de vous aimerait-il manger la chair de son frère mort ? Vous l'auriez en horreur ! Soyez pieux envers Dieu !*

En vérité, Dieu est accueillant au repentir et miséricordieux.

Cette fraternité des *Craignant-Dieu* (8) affirmée par le rabbin avec force (7) va-t-elle porter ses fruits ? Va-t-elle souder solidement la communauté des *Croyants* ? C'est ce que la suite va nous apprendre.

Mêlés aux *Croyants* à qui sont adressés tous ces commandements, conseils et discours, il y a des Arabes qui se livrent à un curieux manège. Ils ne croient pas, mais ils font semblant de croire, par intérêt sans doute ; ce qui permet de supposer que la communauté des musulmanisés jouit d'un certain prestige et qu'il peut être avantageux d'en faire partie. Mais on ne berne pas un homme aussi averti que le rabbin de La Mecque. Pour fustiger ces opportunistes mal déguisés, il les stigmatise en leur collant une étiquette qui leur restera toujours : ce sont des *Hypocrites* :

SOURATE II :

7. — *Parmi les hommes, il en est qui disent : « Nous croyons en Dieu et au Dernier Jour », alors qu'ils n'y croient pas.*

(8) Voir, sur cette expression, toujours rendue, par Blachère, par « *pieux* », imité en cela par d'autres coranologues, notre premier livre « *L'Islam ses véritables origines* », p. 48-51. M. Hamidullah traduit plus souvent par « qui craint Dieu », ce qui est conforme au texte, et permet de situer l'Islam sur son terrain originel d'où est issu l'Islam arabe.

8. — *Ils tendent à tromper Dieu et ceux qui croient, alors qu'ils ne trompent qu'eux-mêmes sans le pressentir.*
9. — *En leur cœur est un mal et Dieu aggrave ce mal. A eux châtiment cruel en prix d'avoir menti.*
10. — *Quand on leur dit : « Ne semez pas le scandale sur la terre », ils répondent : « Nous sommes seulement des réformateurs ».*
11. — *Eh quoi ! ne sont-ils pas en vérité les semeurs de scandales alors qu'ils ne le pressentent seulement pas ?*
12. — *Et quand on leur dit : « Croyez comme croient ces gens » (9) , ils répondent : « Croirons-nous comme croient ces insensés ? » Quoi ! ne sont-ce pas eux en vérité les insensés, alors qu'ils ne savent pas ?*
13. — *Quand ils rencontrent ceux qui croient, ils leur disent : « Nous croyons », alors que quand ils sont seuls avec leurs Démons, ils leur disent : « Nous sommes avec vous. Nous sommes seulement des railleurs ».*
14. — *Mais Dieu se raillera d'eux et Il les plongera dans leur rébellion, où ils sont aveugles.*
15. — *Ceux-là sont ceux qui ont pris en troc l'égarement contre la bonne direction ; leur trafic ne sera pas lucratif et ils ne seront point dans la bonne direction.*
16. — *Ils ressemblent à ceux qui ont allumé un feu : quand celui-ci éclaire ce qui est à l'entour d'eux, Dieu emporte la lumière qu'ils se sont donnée et Il les laisse dans les ténèbres, ne voyant plus.*
17. — *Ils sont sourds, muets, aveugles et ne sauraient revenir (de leur erreur).*
18. — *Ou bien ils sont comme une nuée orageuse du ciel, chargée de ténèbres, de tonnerre et d'éclairs ; les gens se mettent les doigts dans les oreilles contre la foudre, par garde de la mort. Mais Dieu cerne les mécréants.*
19. — *Peu s'en faut que les éclairs n'emportent leur vue ; chaque fois qu'il les illuminent, ils marchent*

(9) « Ces gens » = les Arabes convertis au judaïsme.

à leur clarté ; quand c'est l'obscurité, ils s'arrêtent. Si Dieu avait voulu, il aurait emporté leur vue et leur ouïe. Dieu peut tout.

Oui, vraiment piètre lumière que celle qu'on se donne en dehors de Dieu et de sa *Direction*. Quand on s'aveugle soi-même volontairement, il n'y a pas de remède. Ce n'est pas non plus en se bouchant les oreilles qu'on échappe au danger de l'orage ; c'est Dieu qui protège. Mais les mécréants n'échapperont pas, s'ils persistent dans leur égarement, à un autre orage qui les attend, l'immense « *raillerie de Dieu* » ! (v. 14). Méfiez vous de ces gens :

SOURATE III :

114. — *Ces HYPOCRITES ne vous épargneront aucune déconvenue ; ils aimeraient que vous soyez dans la peine ; la haine jaillit hors de leurs bouches et ce que cache leur poitrine est pis encore. Nous vous avons expliqué les aya, si vous savez raisonner.*

115. — *Vous êtes tels que voici : vous aimez ces gens alors qu'ils ne vous aiment pas ; vous croyez à l'Écriture tout entière alors qu'ils disent, lorsqu'ils vous rencontrent : « Nous croyons ! » et que, se trouvant seuls, ils se mordent les doigts de rage à cause de vous.*

Dis-leur : « Mourez de rage ! Dieu connaît les pensées des cœurs ».

116. — *Si un bien vous échoit, cela leur fait mal, alors que si un mal vous atteint, ils s'en réjouissent. Si vous êtes constants et craignez Dieu, leur machination ne vous nuira en rien. Dieu sait tout ce qu'ils font.*

C'est déjà la guerre froide, une lutte sourde et haineuse, où la mort n'est encore qu'un désir logé au fond des cœurs. Mais lorsque les passions commencent à s'exprimer par des paroles brutales, la paix chancelle sur ses bases. « *Mohammed* », ordonne le rabbin, dis à ces gens-là qu'ils peuvent crever de rage ; Dieu les connaît bien. Leur sort éternel, c'est le feu de l'Enfer (10). Dans un pareil climat, on ne peut

(10) Sourate LVII, 12-14.

supporter longtemps le double jeu, les attaques sournoises, l'espionnage de gens en qui on ne peut avoir confiance. Il faut que tout soit bien clair pour maintenir la cohésion des croyants. Il faut choisir : ou Dieu, ou la guerre ! Si Dieu, pour punir ces *Hypocrites*, les maintient dans leur égarement, vous serez impuissants à les ramener dans le bon chemin, quelque sympathie que vous éprouviez pour certains d'entre eux. Bien sûr, il est nécessaire d'avoir l'œil ouvert, d'examiner attentivement les manœuvres auxquelles ils se livrent afin de déterminer votre conduite à l'égard de tel ou tel groupe. Mais lorsqu'il est clair que des *Hypocrites* ne cherchent rien d'autre que de vous pervertir et tournent le dos à votre appel à la conversion, TUEZ-LES N'IMPORTE OÙ. Il n'y a pas deux partis à prendre ; pas deux façons d'agir :

SOURATE IV :

90. — *A l'égard des Hypocrites, pourquoi deux partis ? Que Dieu les renverse au prix de ce qu'ils se sont acquis ! Voulez-vous guider ceux que Dieu égare ? Quiconque est égaré par Dieu, tu ne lui trouveras pas un chemin pour le ramener.*

91. — *Ils aimeraient que vous soyez impies comme eux et qu'ainsi vous soyez tous égaux ! Ne prenez donc pas d'amis parmi eux avant qu'ils émigrent dans le chemin de Dieu.*

Mais s'ils tournent le dos, saisissez-les et tuez-les où que vous les trouviez. Ne prenez chez eux ni ami ni auxiliaire !

Il faut cependant faire exception pour ceux qui, liés à un groupe avec qui vous avez conclu un pacte, ne vous menacent pas, ainsi que pour ceux qui ont le cœur serré d'avoir à vous combattre ou à combattre leur propre peuple. S'ils se tiennent à l'écart de la bataille et vous demandent la paix, Dieu ne vous autorise pas à les tuer (11). D'autres, par contre, n'aiment pas courir de risques. Ils veulent vivre tranquilles avec vous et avec les leurs ; leur devise, c'est : pas d'histoires ! dit en somme le rabbin. Bien ! Mais alors, qu'ils se tien-

(11) Sourate IV, 91-92.

ment à l'écart des combats, déposent les armes, et demandent la paix. Sinon, pas de quartier : TUEZ-LES OÙ QUE VOUS LES ACCULIEZ ! Sur eux, vous avez tout pouvoir (12) !

D'autres se croient plus rusés. Ne déposant pas les armes, ils tentent de faire croire à tout coup qu'ils étaient du côté des vainqueurs : si c'est vous, ils proclament bien haut qu'ils se trouvaient là pour vous aider. Si les infidèles remportent un succès, ces *Hypocrites* s'empressent de leur raconter qu'ils leur ont prêté main forte contre les *Croyants*. Mais au jour de la Résurrection, Dieu leur apprendra si l'on peut vraiment l'emporter sur des *Croyants*. Même au moment de la prière, ces gens-là ne sont pas francs. Pleins d'ostentation, et vides de toute piété, s'imaginent-ils pouvoir tromper Dieu avec leurs grimaces (13) ? Annonce-leur une délicieuse récompense en Enfer (14).

Médine est devenue peu à peu un théâtre de guerre. On y complotte dans l'ombre. On s'épie pour savoir à qui l'on a affaire. On change de camp selon l'évaluation des forces en présence. L'atmosphère est pourrie dans la ville et à la campagne. Ces *Hypocrites* sont l'ennemi numéro un de l'Islam judéo-arabe (15). Leur malice va grandissant. Voilà qu'à présent ils intriguent auprès des émigrés mecquois pour les persuader de retourner dans leur pays, en compagnie de Médiinois récemment convertis et probablement chancelants dans leur foi. Non ! clame le rabbin, fuir ne sert à rien ; si vous évitez la mort dans le combat, la vie est courte de toute façon, et vous n'échapperez pas à la justice divine (16). La gangrène de cette hypocrisie doit être extirpée le plus tôt possible. Le rabbin joue une partie décisive ; il ne peut pas en abandonner le sort entre les mains de son disciple encore trop inexpérimenté. C'est lui-même qui conçoit les plans de la bataille et donne les ordres du jour pour insérer ces luttes dans les grandes traditions juives. C'est lui, un Juif, qui organise et commande les opérations guerrières d'Arabes judaïsés con-

(12) *Ibid.* 93.

(13) *Ibid.* 140-142.

(14) *Ibid.* 137.

(15) Sourates LVIII, 8-21 ; IX, 42-47 ; 48-50.

(16) Sourate XXXIII, 16-19.

tre d'autres Arabes hostiles à cette judaïsation. Voilà la réalité concrète, à Médine, dans cette première moitié du VII^e siècle. Nous le lisons dans le livre écrit par ce même rabbin : le *Pseudo-Coran* ou *Livre arabe de l'Islam* (17).

SOURATE XXXIII :

60. — *Certes, si les Hypocrites, ceux qui ont le cœur mauvais (18), et ceux qui tremblent ne cessent point, à Médine, nous te mettrons certes en campagne contre eux. Ensuite, ils n'y resteront tes voisins que peu (de temps).*
61. — *Maudits, quelque part qu'ils soient acculés, ils seront pris et tués sans pitié,*
62. — *selon la coutume de Dieu à l'égard de ceux qui furent antérieurement. Or, tu trouveras la coutume de Dieu invariable (19).*

Ces *Hypocrites*, ne vous fiez pas à leurs mines : ils sont semblables à des poutres étayées. Voilà encore une expression qui a fait couler beaucoup d'encre (20). Il suffisait pourtant de parcourir un peu la Bible pour trouver cette comparaison toute naturelle sur les lèvres d'un rabbin. Il emprunte presque inconsciemment cette image à la satire d'Isaïe sur les dieux de bois (Is. 44, 13-20), à celle de Jérémie sur les idoles bien habillées et bien fixées à l'aide de clous (Jér. 10, 4a-4b), ou à la lettre de Jérémie dont l'original semble avoir été un écrit hébreu et où il est dit, entre autres railleries : « Il en est (de ces dieux) comme d'une poutre du Temple : on raconte que leur intérieur est rongé par les vers qui sortent de terre et les dévorent, ainsi que leur vêtue !... ce ne sont pas des

(17) Si certains sont tentés de nous attribuer des intentions extra-coraniques, qu'ils veuillent bien relire notre *Introduction*. Nous apprenons par ailleurs que certaines communautés religieuses lisent le *Pseudo-Coran* tous les jours. Si c'est pour y méditer les passages qui ne sont que des démarquages de la Bible, pourquoi ne pas méditer la Bible directement ? — Si c'est pour lire méthodiquement tout le *Pseudo-Coran*, serait-il mauvais qu'elles apprennent à le comprendre ?

(18) Voir aussi *ibid.*, 12 ; VIII, 51 ; XLVII, 22, 31.

(19) Dans l'Ancien Testament, les Juifs ont toujours eu en vue l'extermination de leurs ennemis idolâtres qui étaient, de ce fait, les ennemis mêmes de Dieu. Qu'on se souvienne, par exemple, des guerres et escarmouches contre les Philistins.

(20) Sourate LXIII, 4.

dieux ; ne les craignez pas ! » (Baruch, 6, 22). Elles sont recouvertes de plaques d'or et d'argent, belles en apparence, parfaitement étayées, mais l'intérieur n'est que pourriture et, elles tomberont en poussière. Tout ceci n'est qu'une façade trompeuse. De même, ces *Hypocrites* dissimulent la perversité de leur cœur derrière de belles paroles. Mais ils n'ont pas la foi ; ne t'y laisse pas prendre, mon fils, au plus profond d'eux-mêmes c'est de la pourriture.

Même lorsqu'ils s'acquittent ostensiblement du devoir de l'aumône, on ne sait jamais si c'est sincère. Les gestes religieux accomplis sans la foi sont nuls ; ce sont des actes morts (21). Dieu ne leur pardonnera jamais une pareille duplicité (22).

La sourate XXIV, qui comporte 64 versets, publie en plein milieu de la période médinoise des ordonnances sur la fornication, l'adultère, les relations sociales, la bienséance des femmes, la conduite des femmes, etc. qui reflètent exactement les prescriptions de Moïse ; c'est le rabbin lui-même qui l'affirme :

1. — *Ceci est une sourate que nous avons fait descendre et que nous avons imposée, où nous avons fait descendre de claires aya (= versets, enseignements). Peut-être vous amenderez-vous (sour. XXIV) ?*

On reconnaît son style. Ce sont des sourates semblables qui, ajoutées à celles de La Mecque, forment le *Pseudo-Coran et exaspèrent les Hypocrites*. Ils regimbent contre toutes ces prescriptions parce qu'ils n'entendent être gouvernés ni par un Juif, ni par les lois juives. Leur religion leur suffit ; elle est très accommodante. S'encombrer de toutes sortes d'interdits étrangers à leurs coutumes n'a pour eux aucun attrait :

SOURATE IX :

125. — *Dès qu'on fait descendre une sourate, tel d'entr'eux dit alors : « Qui de vous est grandi en (sa) foi par cette sourate ? »...*

126. — *... Ceux qui ont le cœur mauvais ajoutent alors souillure sur souillure et demeurent mécréants.*

(21) Sourate IX, 51-53 et 76-78.

(22) Ibid. 81.

Nous ne pouvons citer tous les textes, fort nombreux, qui nous décrivent parfaitement le comportement de ces Arabes récalcitrants dont le rabbin a fouillé la psychologie avec une perspicacité peu commune. Son dernier mot à leur adresse ne sera qu'une parole de profond mépris, jusqu'à la fin, jusqu'à la dernière sourate du *Pseudo-Coran* : Ils ne sont que des menteurs et des goinfres de la vénalité :

SOURATE V :

46. — TOUT OREILLE POUR LE MENSONGE ET GOINFRE DE LA VÉNALITÉ,
si ces gens viennent à toi, arbitre entre eux, ils ne sauront te nuire en quoi que ce soit. Si tu juges, arbitre entre eux selon l'équité.
47. — *Mais comment te prendraient-ils comme arbitre ALORS QU'ILS ONT LA TORAH OÙ SE TROUVE LE JUGEMENT DE DIEU. Ils s'en détournent cependant. Ces gens-là ne sont pas des Croyants.*

Peut-on être plus clair ?

II

LES BÉDOUINS

Nos bons historiens-romanciers nous ont habitués à considérer les hommes du désert comme des mystiques par nature et par définition. Les sables brûlants des grandes étendues arides où ils sont nés auraient, paraît-il, de tous temps attisé chez eux la soif de l'Infini, la nostalgie de l'Absolu, et façonné bon nombre d'âmes contemplatives. Moyennant quoi, on nous montre les Bédouins se précipitant avec ferveur dans l'Islam, qui vient enfin comber les désirs latents de toute âme bédouine (23).

C'est de la mystique de cinéma. Examinons donc la véritable source où tout historien peut avoir facilement accès : le *Pseudo-Coran*. A La Mecque, il n'a jamais été question

(23) Voir BENOIST-MÉCHIN. *Le Loup et le Léopard*, p. 142 et ss.

des Bédouins. Il faut attendre la seconde moitié de la période médinoise (24) pour en entendre parler. Vivant en liberté hors des agglomérations urbaines, leurs préoccupations sont limitées à quelques nécessités vitales : nourrir leur famille ambulante, et naturellement prendre soin de leurs chameaux, instruments indispensables de ces caravaniers. La politique ne les touche pas. Les questions spéculatives n'embarrassent point leur esprit et la métaphysique religieuse échappe à leur entendement.

Dans la lutte contre les infidèles et les idolâtres, le rabbin avait peut-être compté sur le soutien des Bédouins. En était-il convaincu ? Nous n'oserions rien affirmer d'un homme aussi avisé. La réalité ne répondit pas à son attente : beaucoup de Bédouins restèrent à l'abri, prétextant le souci de leurs biens et de leurs familles, et inventant toutes sortes d'histoires pour s'excuser. Allons donc ! riposte le rabbin, ne nous racontez pas des sornettes ! Vous aviez tout simplement fait un mauvais calcul. Vous pensiez que nous serions vaincus et que les *Croyants* ne pourraient jamais retourner chez eux, espèce de *peuple sans Loi* :

SOURATE XLVIII :

11. *Ceux des Bédouins qui ont été laissés en arrière vont te dire : « Nos biens et nos familles nous ont accaparés : implore donc pour nous le pardon ! » Ils disent avec leur langue ce qui n'est pas dans leur cœur.*

— *Dis : « Qui sera le maître de quoi que ce soit pour vous, en face de Dieu, s'Il vous veut du mal, ou s'Il vous veut du bien ? Non, mais Dieu demeure informé de ce que vous faites ».*

12. — *Non, mais vous pensiez que l'apôtre et les croyants ne retourneraient jamais plus à leur famille. Et cela dans vos cœurs a été enjolivé ; et vous avez pensé le mal ; et vous êtes demeurés des gens perdus. »*

13. *Et quiconque ne croit pas en Dieu et en son apôtre... alors que pour les mécréants nous avons préparé un brasier.*

(24) Sourate XXXIII, 20. C'est la 13^e, sur 24 sourates.

Si vous ne voulez pas *croire en Dieu et en son apôtre*, vous serez châtiés dans le brasier préparé pour les Infidèles. Le rabbin répète évidemment ce qu'il a déjà dit aux idolâtres de La Mecque, de Médine, et aux *Hypocrites*. Que pouvait-il enseigner d'autre ? Nous ne reviendrons pas sur cet enseignement truffé d'invectives, que nous avons entendu à satiété. Attachons-nous seulement à ce qui concerne les particularités propres à l'attitude des Bédouins.

Voici que les expéditions punitives des *Croyants* se multiplient. Car à ce stade de l'évolution de l'Islam arabe, il faut que les Infidèles se convertissent de bon gré, ou qu'ils respectent les Croyants et l'Apôtre de Dieu en se tenant tranquilles, ou qu'ils disparaissent, s'ils se mêlent de combattre plus ou moins ouvertement la foi au Dieu d'Israël. Les expéditions punitives ont un résultat, en cas de victoire, fort intéressant : c'est le butin. A vrai dire, c'est le seul appât susceptible d'attirer le concours des Bédouins. Or, que se passe-t-il ? Tant que le combat paraît indécis, ces gens-là restent prudemment à l'arrière. La victoire acquise, ils proposent aux Croyants vainqueurs de se joindre à eux pour le partage du butin. Pas du tout ! dit le rabbin à son disciple : « Réponds-leur, mon fils, que nous n'avons pas besoin d'eux » :

14. *Or à Dieu la royauté des cieux et de la terre. Il pardonne à qui Il veut, et châtie qui Il veut. Dieu demeure cependant pardonneur et miséricordieux.*

15. *Ceux qui ont été laissés en arrière diront quand vous marcherez au butin pour vous en emparer : « Laissez-nous vous suivre. » Ils voudraient changer la parole de Dieu !*

— *Dis : « Jamais vous ne nous suivrez : ainsi Dieu a-t-Il décidé auparavant. » — Mais ils diront « Vous êtes plutôt jaloux de nous. » Mais c'est eux plutôt qui ne comprennent pas ! (Sour. XLVIII)*

Dans tous ces textes, remarquons-le une fois de plus, il ne s'agit nullement de révélations divines. Pareille interprétation n'a pas de sens. Nous sommes à Médine, au VII^e siècle, en présence d'Arabes appartenant à divers groupes, se conduisant comme n'importe quels autres hommes selon leurs mentalités, leurs caractères, leurs intérêts ; et à la tête de tout ce branle-bas où l'on se mêle, où l'on s'affronte, pour une

question religieuse, un rabbin et son disciple s'agitent pour imposer leur foi à tout le monde. Dieu n'a pas besoin de leur parler sur la place publique ou en pleine bataille pour leur donner des conseils. Ils sont assez intelligents, le rabbin surtout, pour analyser une situation, percer les intentions plus ou moins pures des personnes auxquelles ils s'adressent, et tirer les conclusions qui les guideront dans la conduite à tenir à l'égard de ces Arabes. Les Bédouins, en l'occurrence, prétendent toujours avoir la foi au moment précis de partager le butin. Or, voici justement une occasion de mettre leur sincérité à l'épreuve : « un peuple redoutable » — (sans doute quelque tribu arabe) — est là, qu'il faut convertir, ou combattre. Bédouins ! A vos armes !

16. — *Dis à ceux des Bédouins laissés en arrière : « Vous êtes appelés contre un peuple d'une redoutable vaillance. Vous les combattrez ou bien ils se convertiront à l'Islam. Si vous obéissez, Dieu vous donnera une belle récompense, alors que si vous tournez le dos, comme vous avez tourné le dos antérieurement, Il vous infligera un Tourment cruel... (Sour. XLVIII).*

On verra bien si la foi des Bédouins est d'assez bonne qualité pour les engager à combattre en vue du Paradis ! Mais ils ne comprennent rien à ce qu'est la vraie foi. Quand ils affirment s'être convertis à l'Islam, ils s'imaginent qu'il suffit de dire à tout venant qu'il n'y a qu'un seul Dieu. C'est vraiment trop peu :

SOURATE XLIX :

14. — *Les Bédouins ont dit : « Nous croyons ». Dis (-leur) : « Vous ne croyez pas. Dites plutôt : « Nous nous soumettons ». La foi n'est pas encore entrée dans vos cœurs. Si vous obéissez à Dieu et à son Apôtre, Dieu ne rognera rien à vos œuvres. Dieu est absoluteur et miséricordieux ».*

15. — *Sont croyants seulement ceux qui croient en Dieu et en son Apôtre, puis qui ne doutent point, et luttent corps et biens dans le Chemin de Dieu. Voilà les vrais Croyants.*

16. — *Dis : « Apprenez-vous à Dieu votre soumission à Lui, alors qu'il sait ce qui est dans les Cieux et sur la Terre ? Dieu connaît tout ».*

Les Bédouins soi-disant convertis au Dieu de Moïse n'ont rien compris à la grâce qu'ils ont reçue. Ils jugent de la religion comme d'un parti politique. Ils s'imaginent qu'en se joignant à la communauté judéo-arabe de Médine, ils ont rendu un grand service à « Mohammed » en augmentant l'armée des Croyants, et même à Dieu probablement à qui ils ont l'impression de faire un grand honneur. Pareille attitude se rencontre fréquemment dans la société actuelle. On trouve encore en effet des hommes très puissants ou qui s'estiment tels et qui, traitant de haut les problèmes religieux, se font condescendants vis-à-vis de leur curé en fréquentant l'église, pensant ainsi lui faire honneur et mériter la gratitude divine ; ou d'autres qui, poussés par quelque ambition nécessitant la sympathie des catholiques, proclament hautement, à l'occasion, leur foi en Dieu et paraissent, bien en vue, dans quelque grande cérémonie. Ils sont les Bédouins du catholicisme. Ils ne connaissent absolument rien en matière religieuse. Les Bédouins de Médine ne rendent aucun service ni à « *Mohammed* », ni au rabbin, ni à la cause des *Croyants*. Au contraire, dit le rabbin, c'est Dieu qui leur rend service et leur accorde une grâce en les appelant à la vraie foi.

17. — *Les Bédouins te rappellent comme un bienfait de s'être convertis à l'Islam. Dis : « Ne rappelez point comme un bienfait votre conversion à l'Islam ! C'est tout au contraire Dieu, qui vous a accordé un bienfait en vous dirigeant vers la foi, si vous êtes véridiques.*

18. — *Dieu sait l'Inconnaissable des cieux et de la terre. Dieu voit clair en ce que vous faites » (Sour. XLIX, fin).*

Temporisateur et attentiste, épris de liberté, habiles à inventer des raisons d'esquiver les risques militaires, les Bédouins ne se sont jamais ralliés avec conviction à la religion d'Israël. Dans l'avant-dernière sourate du *Pseudo-Coran*, le rabbin les traite avec une dureté exceptionnelle. Nous savons qu'il a l'art de trouver des formules percutantes ; il dénomme les Bédouins : « *Ceux laissés en arrière* » ; ce qui, dans notre langage, se traduit exactement par « les planqués » ou « les embusqués ». Dans cette sourate, il semble qu'on les ait autorisés à demeurer loin du combat, à cause de leurs motifs habituels auxquels ils avaient ajouté un autre inconvénient : il fai-

sait vraiment trop chaud pour se battre ! Ah oui ! riposte le rabbin ; ils craignent la chaleur ? Eh bien, dans le feu de la Géhenne ils sauront ce que cest que d'avoir chaud !

SOURATE IX :

82. — *Ceux laissés en arrière se sont réjouis de leur exemption, par opposition à l'Apôtre de Dieu, et ont éprouvé répulsion à mener combat de leurs biens et de leurs personnes dans les chemins de Dieu. Ils ont dit : « Ne partez pas en campagne par ces chaleurs ! » —*

Dis : « Le feu de la Géhenne sera plus fort, en fait de chaleur ! » S'ils comprenaient !

83. — *Eh bien, qu'ils rient moins, et pleurent beaucoup, en récompense de ce qui les attend !*

84. — *Si Dieu te ramène vers un groupe de (ceux-là) et qu'ils te demandent permission de partir en campagne, réponds : « Vous ne sortirez plus jamais en ma compagnie, et vous ne combattrez plus jamais d'ennemi avec moi ! Oui. Vous avez trouvé l'exemption agréable une première fois. Restez donc avec ceux de l'arrière ! »*

85. — *Ne prie jamais sur l'un d'eux qui sera mort, et ne te tiens pas debout sur sa tombe. Ces gens ne croient pas en Dieu et en son Apôtre, et ils meurent pervers.*

86. — *Que leurs biens et leurs enfants ne soient pour toi un attrait ! Par là, Dieu veut les châtier ici-bas, afin que leurs âmes s'exhalent pendant qu'ils sont mécréants. (25)*

87. — *Quand on fait descendre une sourate ordonnant : « Croyez en Dieu et combattez avec son Apôtre ! » ceux qui parmi eux détiennent le prestige, te demandent congé, disant : « Laisse-nous avec les exemptés ».*

Le rabbin a résumé l'attitude des Bédouins à l'égard de l'Islam juif et arabe dans les quelques versets que nous reproduisons :

(25) La concision du texte rend la phrase ambiguë. Il faut comprendre que les satisfactions terrestres (enfants et richesse) sont un motif pour les Bédouins de n'accorder aucun intérêt à des récompenses éternelles auxquelles ils ne croient pas. En ce sens, leur bonheur présent est déjà un châtement de Dieu, un aveuglement coupable. Ils mourront dans cet aveuglement.

102. — *Parmi les Bédouins qui vous entourent et les habitants de Médine, il y a des Hypocrites, diaboliques en hypocrisie. Tu ne les connais pas. Nous, nous les connaissons. Nous les châtierons doublement ; ensuite ils seront livrés à un immense tourment.*
103. — *D'autres, au contraire, reconnaissent leurs péchés et mêlent aux œuvres pies d'autres œuvres mauvaises. Il se peut que Dieu accueille leur repentir. Dieu est pardonneur et miséricordieux.*
104. — *Prends sur leurs biens une aumône par quoi tu les purifieras et les repurifieras ! Prie sur eux ! Ton attitude (envers eux) est pour eux un apaisement. Dieu entend tout et voit tout.*
105. — *Ne savent-ils pas que c'est Dieu, et Dieu seul, qui accueille le repentir de Ses serviteurs, que (c'est Lui) qui reçoit les aumônes (26), que Lui seul est le Révocatéur, le Miséricordieux ?*
106. — *Dis (à ces Bédouins) : « Agissez ! Dieu verra vos actions, ainsi que l'Apôtre et les Croyants, et vous serez ramenés à Celui qui connaît l'invisible et le visible. Alors, Il vous avisera de ce que vous faisiez ».*
107. — *D'autres restent dans l'incertitude à l'égard du Commandement de Dieu : ou Il les tourmentera, ou Il pardonnera. Dieu est omniscient et sage (sour. IX).*

Pour résumer la situation générale à Médine, au moment où il semble qu'à la fin de la période médinoise le rabbin ait décrété la « mobilisation générale » sous les ordres de « Mohammed », nous pouvons dire que, parmi les Arabes, beaucoup abandonnent les idoles de la Ka'ba pour se convertir au Dieu des Juifs. Mais parmi ces *Croyants*, bon nombre ne sont pas très fermes dans leur foi. Ils fléchissent à la première occasion. D'autres font semblant de se rallier à la communauté judéo-arabe ; au fond d'eux-mêmes cependant ils n'aiment pas les Juifs et manifestent de l'hostilité envers leurs frères arabes convertis. Le rabbin les nomme « *les Hypocrites* », vers rongeurs de l'Islam arabe médinois. Il y a aussi les riches — « ceux qui détiennent le prestige » — qui voient dans les Juifs leurs plus âpres concurrents et qui, comme jadis

(26) Il s'agit de l'aumône légale que doivent payer les croyants.

ceux de La Mecque, ne sont guère disposés à quitter leurs idoles ancestrales pour adopter le Dieu de leurs adversaires, sur le terrain économique. Les Bédouins, eux aussi, sont prudents et attendent, avant de se joindre aux judéo-arabes, de voir la tournure que prennent les razzias réglées par le rabbin pour procurer aux Croyants de copieux butins.

L'âme arabe captée par la promesse de pillages et le partage des dépouilles réglé selon les lois de l'Ancienne Alliance en la matière, comme nous le verrons, telle est la nouvelle et astucieuse trouvaille de l'intrépide rabbin.

CHAPITRE X

ABRAHAM : LA PLANCHE DE SALUT DE L'ISLAM ARABE

A La Mecque, le rabbin avait déjà parlé longuement d'Abraham après avoir déclaré que l'objet de sa prédication se trouvait, en substance, dans les écrits — *les feuilles vénérées* — de Moïse *et* d'Abraham. Le grand Patriarche n'était alors évoqué que comme une garantie de l'enseignement du rabbin (1), et son histoire biblico-talmudique était bâtie sur le schéma de celle de tous les grands apôtres de Yahwé : ils abandonnaient le culte des idoles pour celui du Dieu Unique, qui les comblait de grâces et leur promettait le Paradis. L'annonce de la naissance d'Isaac, « un garçon plein de science », était mentionnée dans la sourate XV, 49-56, sans autre intérêt que d'enseigner les grandes lignes de la vie d'Abraham. La sourate XXI, 52-70 est comme une reprise totale du thème abrahamique, dans un ton purement pédagogique. Abraham fut le modèle d'un Islam subjectif, c'est-à-dire un musulman parfait qui suivit des aspirations intérieures, à défaut de directives précises. Tandis que celui de Moïse fut un Islam objectif, les Tables de la Loi se présentant comme un code auquel tout homme doit se soumettre pour devenir un vrai musulman. Environ deux cents versets du *Pseudo-Coran* sont consacrés à l'histoire d'Abraham ; et dans cet ensemble, le rabbin ne ruse pas. Il ne manifeste aucune intention de substituer à Moïse *le père des croyants*.

Nous voici à Médine. Nous connaissons la situation, décrite dans le chapitre précédent, et il n'est pas nécessaire d'en dresser à nouveau le tableau avec ses principaux protagonistes. Tout à coup, un verset inattendu frappe notre regard. Il s'adresse aux Juifs. Oui, cette fois, c'est bien eux qui sont pris à parti :

(1) Voir notre premier livre, *L'ISLAM, SES VÉRITABLES ORIGINES*, chapitre VII.

SOURATE II :

38. — *Ô Fils d'Israël ! rappelez-vous le bienfait dont je vous ai comblés ! Tenez fidèlement le pacte (envers) Moi ! Je tiendrai fidèlement Mon pacte (envers) vous. Moi, redoutez-Moi !...*

Là, les coranologues même les plus rationalistes perdent pied. On reste stupéfait quand on lit des explications comme celle-ci : « Cette deuxième partie, fort intéressante pour l'Islam primitif, est un assemblage de *révélations* suscitées par le désir de convertir les Juifs médinois et par l'échec de cette tentative » (2) ! C'est le monde renversé ! Imagine-t-on les Arabes en train d'essayer de convertir les Juifs à l'Islam, en d'autres termes au judaïsme ? Ceux qui dressent un pareil scénario oublient seulement une chose : l'origine de cet Islam arabe. Naturellement ils ne croient pas à la révélation divine, ce qui ne les empêche pas de parler continuellement du *Prophète Mohammed* et des *révélations* qu'il recevait, qu'il provoquait même en cas de besoin, en usant d'un stratagème fort prisé de ces commentateurs : « *Mohammed* » n'avait qu'à se couvrir d'un manteau *ad hoc* ! Il faudrait qu'ils nous expliquent au moins comment il recevait ces fameuses révélations ; qu'ils nous l'expliquent, bien entendu, d'une manière conforme au jugement de la raison, sans recourir à un hypothétique surnaturel auquel ils ne se reconnaissent pas le droit de demander une preuve. Or, non seulement ils font sans cesse appel à des « *révélations* », mais ils donnent de ce qu'ils prennent pour le Coran l'explication, — si l'on peut dire —, la plus irrationnelle et la plus déraisonnable qu'on puisse imaginer. Comme nous le démontrons depuis le début, on ne peut pas écrire l'histoire de l'Islamisme en partant des Arabes, mais en partant des Juifs de La Mecque.

Dans la suite de ce v. 38 que nous lisons maintenant, c'est donc aux Juifs que le rabbin s'adresse. Que va-t-il leur dire ? Écoutons-le :

38. ... (*Ô Fils d'Israël*), croyez à ce que j'ai révélé (à ce nouvel Apôtre) qui marque la véracité des messages que vous détenez ! Ne troquez pas mes ensei-

(2) Blachère, *op. cit.*, t. III, p. 738-739.

gnements à faible prix. Moi, craignez-Moi. Ne soyez pas les premiers à être incrédules à cela (sour. II, suite).

Essayons d'entrer dans le vif du débat. Le discours que le rabbin adresse à ses coréligionnaires (v. 38-69) est comme une supplication mêlée d'invectives. Pour quelle raison ? Il espérait sans doute, lors de son émigration à Médine, qu'il serait fortement épaulé, dans son entreprise apostolique, par la puissante communauté juive de cette ville. Or, déception ! il ne rencontre ni l'appui, ni même la compréhension escomptés. Il n'avait vraiment pas besoin de ce nouvel obstacle s'ajoutant à ceux qui proviennent des Hypocrites, des Bédouins et des riches ! Je vous en conjure, Fils d'Israël, souvenez-vous qu'il fut un temps où, comme ces Arabes idolâtres, nos lointains ascendants étaient un peuple sans Loi, sans Livre, sans Direction. Rappelez-vous, leur dit-il au nom de Yahwé et dans le style des prophètes de l'Ancienne Alliance, rappelez-vous les bienfaits dont vous fûtes comblés. Gardez fidèlement votre pacte avec Moi.

Yahwé avait toujours attaché une très grande importance à l'établissement d'un pacte. La religion est un contrat. Le premier pacte avait été établi avec Noé et la création toute entière (3). Les temps passèrent. Yahwé, toujours pour s'attacher l'humanité et la sauver, offrit un nouveau pacte, limité cette fois à Abraham et à sa descendance. Il proposa la circoncision comme signe de cette Alliance (4). — Six siècles passèrent —. Ce fut alors l'époque de Moïse. Yahwé était toujours là, à l'affût de l'occasion qui resserrerait encore les liens de l'humanité avec Lui. Ce n'est plus hors de l'homme, comme au temps de Noé, que Yahwé allait placer désormais le signe de Son Alliance ; ni dans la chair de l'homme, comme au temps d'Abraham. Avec Moïse, c'est dans l'esprit et le cœur qu'il allait graver Son Alliance ; une Alliance réservée cette fois non plus à la création toute entière comme au temps de Noé, ni à la race d'Abraham, mais aux seuls Israélites, qu'il allait choisir parmi les autres peuples pour en faire Son Élu (5).

(3) Genèse, IX, 9-17.

(4) *Ibid.* XVII, 1-14.

(5) Exode, XIX, 1-8 ; XXIV, 7-8.

A la lumière de ces évocations historiques, on saisit toute la solennité des paroles du rabbin : « Ô Fils d'Israël ! rappelez-vous le bienfait dont Je vous ai comblés ! » — Soyez fidèles à votre pacte. Croyez avec fermeté aux messages que vous détenez depuis Moïse. Vous savez que je les ai traduits en arabe pour les rendre accessibles à ces tribus parmi lesquelles vous vivez. Donnez-vous la peine de comparer notre Coran hébreu et le Coran arabe ; il vous sera facile de reconnaître leur identité. Ne rejetez pas le second sous prétexte qu'il est arabe. Croyez à la vérité du message que j'ai communiqué à mon disciple afin qu'il l'annonce en arabe à ses frères.

Si nous comprenons bien le sens de cette apostrophe, que nous apprend-elle ? C'est que les Juifs de Médine manifestaient une certaine répugnance à voir les Arabes, même sincèrement convertis, venir dans leur synagogue, sur convocation du rabbin, se prosterner avec eux devant Yahwé. Fiers de leur culture, de leur élection divine, de la Vérité qu'ils étaient les premiers à détenir depuis des siècles, ils supportaient sans doute mal que des Arabes, de miséreux Ismaélites, bref une majorité de « *pauvres bougres* » à leurs yeux, se vantent maintenant de participer eux aussi aux révélations mosaïques. Le rabbin regimbe contre une telle mentalité si contraire à la vraie religion mosaïque, qui ordonnait à Israël d'être le témoin de Dieu au milieu des nations. « *Vous ne serez tout de même pas les premiers à refuser ce nouveau message !* » Vous savez bien qu'il n'est nouveau que dans sa forme ! Votre malveillance vous conduit jusqu'à la perfidie, jusqu'à des actes que Dieu réprouve, jusqu'à travestir la Vérité :

38. « *Ô Fils d'Israël ! Ne troquez pas mes aya à faible prix. Craignez-Moi. Je serai votre Dieu...*

.....
39. *Ne travestissez pas la Vérité au moyen du faux ! Ne tenez pas la Vérité secrète, alors que vous savez !* » (Sour. II)

Nous sommes avertis par là qu'une partie au moins des Juifs de Médine se refuse à faire l'éducation religieuse de ces nouveaux frères dans la foi. Leur malice les pousse jusqu'à mêler à la Vérité des histoires fantaisistes, pour troubler le cerveau de ces Arabes qui n'ont évidemment pas la possibilité de vérifier d'après les textes l'authenticité de ces fables.

Ainsi, il y a maintenant des Juifs qui entrent dans le jeu des autres Arabes déjà fustigés par le rabbin, ces adversaires des *Croyants* qui écrivaient « *de plaisants discours* » et « *faussaient les Écritures* ». Nous savons l'utilisation abusive que les musulmans ont fait par la suite de tous ces textes amalgamés (6).

Nous reviendrons un peu plus tard sur le discours aux Juifs. En nous arrêtant seulement sur le v. 38 de la sourate II, nous voulions simplement compléter le tableau de la situation faite au rabbin, à son disciple et aux convertis sincères, en milieu médinois, afin de mieux comprendre les textes qui parlent d'Abraham en cette période. Quand le rabbin dit aux croyants :

103. Beaucoup de Détenteurs de l'Écriture voudraient refaire de vous des Infidèles, après (avoir reçu) la foi, par jalousie de leur part, après que la Vérité s'est manifestée à eux. Pardonnez et effacez jusqu'à ce que Dieu vienne avec son Ordre ! Dieu, sur toute chose, est Tout-Puissant (sour. II).

Il perçoit fort bien le sentiment profond de ces Arabes pour qui il a écrit le Coran en leur langue, et qui, non seulement persistent dans leur incrédulité, mais tentent de faire revenir en arrière ceux qui ont fait leur soumission au Dieu d'Israël et à sa Loi. Ce n'est pas seulement par jalousie envers les premiers convertis qu'ils persistent dans l'infidélité ; car il leur était très facile de se convertir aussi, puisqu'apparemment ils y voyaient un avantage. A la rigueur, ils abandonneraient bien leurs cailloux dont ils sentent à présent le ridicule, mais pas pour adopter le code mosaïque qui, du point de vue religieux d'abord, politique ensuite ou en même temps, les assujettiraient à la tutelle juive.

Ces oppositions, fomentées à l'écart dans des groupes hostiles, puis étalées au grand jour dans des discussions publiques, donnent au rabbin de bien graves soucis. Certes, il ne sera jamais question pour lui d'abandonner la lutte. Il prie, il réfléchit : il doit bien y avoir un moyen d'amener ces Arabes à l'adoration du vrai Dieu sans heurter les susceptibilités

(6) Sourate II, 103. — Voir supra notre chapitre VII sur les « *Détenteurs de l'Écriture* ».

raciales ! Il y a tout de même un point commun qui doit transcender le choc des passions antagonistes ; de toute évidence, ce terme est Allah. Pas celui de la Ka'ba, mais Yahwé, Aloo, Allah des Juifs et des chrétiens :

SOURATE III :

57. — « Ô Détenteurs de l'Écriture ! venez à un terme commun entre vous — (Arabes à qui j'ai donné le Coran) — et nous — (Juifs) — : (à savoir que) nous n'adorons que Dieu sans rien lui associer, nous ne prenons point de Seigneurs (sic) en dehors de Lui ». — S'ils tournent le dos, dites : « Attestez que nous sommes musulmans (soumis à Dieu). »

Le verset qui suit nous introduit dans une discussion à laquelle nous ne nous attendions pas :

58. Ô Détenteurs de l'Écriture ! pourquoi argumentez-vous au sujet d'Abraham, alors qu'on n'a fait descendre la Torah et l'Évangile qu'après lui ?...

59. — ... Vous argumentez sur ce que vous ignorez...

60. — Abraham ne fut ni Juif ni Chrétien, mais hanîf (= il rejeta les idoles) et musulman. Il ne fut point parmi les Associateurs.

61. — En vérité les plus liés des Hommes à Abraham sont ses adeptes, cet Apôtre et ceux qui croient. Dieu est le Patron des Croyants.

Pourquoi tout à coup cette importance donnée à ABRAHAM et au fait d'être « liés à lui », alors que jusqu'à présent il n'était question que d'imiter sa foi, à la suite de tant d'autres apôtres ? Il est hors de doute que, pour le rabbin, Abraham n'est pas le fondateur du judaïsme. Il semble donc que ses enseignements sur le grand Patriarche ont eu un résultat inattendu : c'est que, pour échapper à l'emprise juive qui découle du mosaïsme, les Arabes musulmanisés prétendent à présent se rattacher directement à Abraham par-dessus la tête de Moïse. Bien sûr, nous ne trouvons pas dans le *Livre Arabe de l'Islam* le compte-rendu de l'argumentation des Arabes ; s'il y était, cela simplifierait bien les choses et la critique ne se serait pas si souvent égarée. Mais tout de même une riposte révèle toujours l'essentiel d'une objection. Les vives ripostes du rabbin nous renseignent sur la nature et le contenu des attaques. Vous ne savez pas de quoi vous parlez (v.

59), rétorque-t-il ; vous n'êtes que des ignorants. Ce n'est pas Abraham qui nous a donné la Torah et l'Évangile ; il était mort depuis longtemps lorsqu'on put parler de Juifs et de chrétiens. Taisez-vous donc et écoutez : Abraham ne fut qu'un soumis, un musulman, et rien de plus. Vous prétendez lui être liés ? Certes, soyez-le, mais intelligemment. Et sachez que les hommes les plus liés à Abraham sont :

— *ses adeptes* — c'est-à-dire ceux qui se soumettent à Dieu en abandonnant leurs idoles ;

— *ce Prophète* — c'est-à-dire votre Apôtre, mon disciple qui vous prêche la Torah, le Coran arabe ;

— *et ceux qui croient* — c'est-à-dire, d'après tout ce que nous avons appris jusqu'ici : les Arabes judaïsés que le rabbin nomme tantôt « détenteurs de l'Écriture » tantôt « croyants », tantôt « ceux qui pratiquent le judaïsme » ; en somme, des gens qui se dirigent d'après les « lois et coutumes de Yahwé », et non d'après la seule attitude soumise d'Abraham. Ceux qui croient correctement, ce sont surtout les Juifs, fils d'Israël, contre lesquels se dressent ces ignares « détenteurs de l'Écriture » (du Coran arabe), qui voudraient ne se réclamer que d'Abraham.

La lutte est chaude. Mais la réflexion du rabbin, son sens des réalités, son habileté à saisir toute occasion d'infléchir les discussions et les faits dans le sens favorable à son apostolat, l'amèneront progressivement à *une manœuvre de grande envergure qui, avec ou sans préméditation, débute ici*. Suivons-la pas à pas.

Il sait très bien qu'Abraham n'est pas le fondateur d'une religion aux contours définis. Mais puisque les passions soulevées entre Juifs et Arabes menacent de ruiner les efforts qu'il a déployés depuis des années, il faut surmonter cet obstacle coûte que coûte. Pourvu que le but soit atteint, peu importe la route ; il n'est pas toujours possible d'emprunter les voies les plus directes. Oui, Moïse est l'authentique fondateur et organisateur du culte de Yahwé, le père du monothéisme juif. Abraham n'y est pour rien. La vraie Direction, la Torah et l'Évangile, n'ont été révélés que longtemps après lui. Il n'a été qu'un soumis, un *hanîf*, sincère envers Dieu, et rien d'autre : ni Juif ni chrétien. C'est sur l'axe *Abraham-Moïse* que va pivoter la grande manœuvre du rabbin. Suivons-là attentivement.

Après la lecture des vv. 58-61 cités plus haut, on a l'impression de vivre, à Médine, sur le plan religieux, dans un monde pourri de malveillance, d'hypocrisie, de mensonge, de combinaisons louches. De part et d'autre, on fait circuler des « bobards » ; on trafique avec le Coran arabe. Les Juifs ne sont pas seuls à se livrer à ce jeu. Les Arabes aussi, bien qu'ils soient maintenant instruits :

64. — *Ô Détenteurs de l'Écriture ! (pourquoi) travestissez-vous la Vérité au moyen du Faux ? (Pourquoi) tenez-vous secrète la Vérité, alors que vous savez ? (7)*

D'autres retournent à l'idolâtrie :

80. — *Comment Dieu pourrait-il diriger des gens qui sont (redevenus) infidèles après (avoir reçu) la foi, (après) avoir attesté que l'Apôtre est vérité, (après) que les Preuves sont venues à eux ? Dieu ne saurait diriger le peuple des Injustes. (7)*

malgré les mises en garde du rabbin :

95. — *Ô vous qui croyez ! si vous obéissez à une fraction de ceux qui ont reçu le Coran, ils vous rendront infidèles, après (que vous avez reçu) la foi. (7)*

Les incrédules, qui ne veulent à aucun prix être ni Juifs ni chrétiens, inventent toutes sortes d'arguments pour écarter leurs compagnons du droit chemin :

134. — *Diront-ils : « Abraham, Ismaël, Isaac, Jacob, et les (Douze) Tribus étaient des Juifs ou des chrétiens ? » — Réponds : « Est-ce vous ou Dieu qui êtes très savants » ?... (8)*

Ces Arabes racontent certainement à leurs camarades, dans le but de les écarter du rabbin et de « Mohammed » : « on nous demande, pour être dans la bonne voie, de nous faire Juifs ou chrétiens » ! — Pas du tout, intervient le rabbin. SUIVEZ ABRAHAM !

(7) Sourate III.

(8) Sourate 2, 134.

SOURATE II :

129. — *(Certains Détenteurs de l'Écriture) ont dit : « Soyez Juifs ou chrétiens ! vous serez dans la bonne direction. » — Réponds : « Non point ! (suivez) la religion d'ABRAHAM, un hanîf qui ne fut point parmi les Associateurs ».*

130. — *Dites : « Nous croyons en Dieu et à ce qu'on a fait descendre vers ABRAHAM, Ismaël, Isaac, Jacob et les (Douze) Tribus, à ce qui a été donné à Moïse et à Jésus, à ce qui a été donné aux Prophètes (venant) de leur Seigneur. NOUS NE DISTINGUONS POINT L'UN D'ENTRE EUX. (Au Seigneur) nous sommes soumis ».*

Nous avons bien entendu ; nous avons bien lu : soyez d'ABRAHAM, un homme pieux, sincère, craignant-Dieu. Mais croyez au Coran arabe, à ce qu'on a fait descendre vers vous, que connaissait Abraham... et les autres. Soyez d'ABRAHAM, bien sûr, et d'Ismaël, et de Jacob, et des douze tribus qui ont marché sur ses traces. Mais croyez aussi à ce qui a été donné à Moïse, à Jésus, et aux Prophètes. Croyez à la Torah et à l'Évangile. Je ne fais aucune distinction entre eux. Jésus n'est qu'un prophète comme les autres, qui est venu confirmer la Torah. Abraham fut un soumis exemplaire, avant les révélations plus claires données à Moïse. Imité-le donc dans sa totale soumission, mais sachez bien qu'après lui la perfection de l'Islam passe par Moïse.

Le terme de *hanîf*, dont nous avons déjà noté l'origine syriaque et araméenne (Hanfo, Hanpa), a mis en route par son étrangeté l'imagination de Blachère (9) qui présente le *HANÎFISME* comme une doctrine déjà ancienne, avec sa morale, ses dogmes et son temple. C'est même cette doctrine qui aurait influencé « Mohammed » à ses débuts ! « Le Coran » — affirme Blachère — « nous renseigne très bien sur le fondateur de cette religion ». Quels sont ces excellents renseignements ? Les voici :

121. — « Abraham a été un guide, un homme docile à Dieu, un hanîf »

(9) BLACHÈRE, *Le Problème de Mahomet*, p. 81, 82.

38. — *(Rappelle-toi) quand Abraham dit : « Seigneur ! rends cette ville sûre et détourne-nous, moi et mes fils, d'adorer les idoles ! (...)*
40. — *Seigneur ! J'ai établi une partie de ma descendance dans une vallée sans culture, auprès de Ton Temple rendu sacré. Seigneur ! (je l'ai fait) pour qu'ils accomplissent la Prière. Fais que les cœurs, chez les Hommes, s'inclinent vers eux ! Peut-être seront-ils reconnaissants (10) ! »*

C'est en rapprochant ces textes que Blachère conclut : « Ainsi, Abraham n'est plus seulement l'idoloclaste en rébellion contre son peuple, ni même l'apôtre d'un monothéisme imprécis. Il est celui qui donna au Hanîfisme sa métropole religieuse, La Mecque, et qui confia à sa descendance, en cette cité, le soin de prêcher cette foi après lui ». — « Le Hanîfisme », dit-il encore, (11) est présenté ici (sour. II, 119 et ss.) comme un monothéisme originel dont les Juifs médinois se sont écartés, mais que Mahomet est venu ressusciter. En outre, dans le présent texte, comme conséquence du refus des Juifs médinois de rallier l'Islam, ce Hanîfisme voit définir sa métropole religieuse qui n'est pas Jérusalem, mais La Mecque ».

Nous reviendrons plus tard sur la portée réelle du « Temple sacré » mentionné ici par le rabbin, dans un but bien précis. Mais comment peut-on affirmer avec une telle assurance et une telle... naïveté, que les Juifs se seraient écartés du monothéisme à Médine, eux qui en sont les gardiens farouches et jaloux !... Et que c'est « *Mohammed* » qui viendrait ressusciter ce monothéisme dans sa pureté originelle ? Certes, le rabbin n'est pas content de l'obstruction que certains Juifs font à son apostolat ; mais il ne s'agit en aucune façon de Juifs qui auraient renié ou seulement oublié le monothéisme mosaïque. Il ne s'agit que de Juifs qui cèlent la Vérité volontairement, qui défigurent le Coran arabe, et racontent des histoires absurdes pour égarer les musulmanisés. Ils ne veulent pas reconnaître leur Coran comme l'expression authentique de la Torah.

(10) Sourates XVI, 121 et XIV, 38 et 40.

(11) R. BLACHÈRE *Le Coran*, p. 762.

Mon fils, ne les écoute pas. Je t'ai donné la vraie Direction, et tous ces gens malveillants ne seront contents que lorsqu'ils t'auront bien embrouillé l'esprit au point de t'égarer. Pour combler la mesure de tout cet *imbroglio* et compléter la collection des « faussaires », voilà que les chrétiens eux-mêmes se mettent de la partie. Mais à la différence des Juifs et des *Détenteurs de l'Écriture*, ils ne répandent pas des fables ineptes. C'est à Jésus, Fils de Dieu, qu'ils veulent convertir les Arabes ; et ils leur parlent sûrement de l'Évangile qui, aux yeux du rabbin, raconte des choses monstrueuses sur Marie, mère d'un homme-Dieu :

114. Ni les Juifs ni les Chrétiens ne seront satisfaits de toi avant que tu suives leur religion. Dis : « La Direction de Dieu est la (seule) Direction (vraie). » Certes, si tu suis leurs doctrines pernicieuses après ce qui est venu à toi de Science, tu n'auras contre Dieu ni patron ni auxiliaire (sour. II).

D'ailleurs, Juifs et chrétiens s'accusent mutuellement d'être dans l'erreur. Et pourtant, ils lisent la même Écriture ! Ne t'occupe pas de ces discussions. Dieu tranchera le débat au jour de la Résurrection :

107. — Les Juifs ont dit : « Les Chrétiens ne sont pas dans le vrai » et les Chrétiens ont dit : « Les Juifs ne sont pas dans le vrai ». Or (tous), ils récitent l'Écriture, (mais) de même, ceux qui ne savent point ont tenu un langage pareil au leur. Dieu jugera entre eux au Jour de la Résurrection, sur ce qui les oppose (sour. II).

Oui, « ceux qui ne savent pas et tiennent un langage » semblable à celui des Juifs et des chrétiens sont ces Arabes déjà mentionnés qui ne veulent pas se faire chrétiens, ni accepter l'hégémonie juive. Ces ignorants ne savent pas ce qu'ils disent. Ils répètent sottement ce qu'ils entendent dire sans même savoir de quoi ils parlent. Mais parmi ceux qui t'entourent, il y a de vrais croyants : ceux qui *récitent correctement l'Écriture* que je leur ai donnée :

115. — Ceux à qui nous avons donné l'Écriture et qui la récitent correctement (comme elle doit l'être), ceux-là y croient, tandis que ceux qui sont incrédules en elle, ceux-là sont les perdants (sour. II).

Non, jamais le rabbin ne se résoudra à faire d'Abraham un fondateur de religion. Les vrais croyants lisent « *et récitent l'Écriture* » — c'est-à-dire le Coran arabe en l'occurrence — « *comme elle doit l'être* ». Il faut obligatoirement en passer par là. Le *hanîfisme* n'est pas une doctrine religieuse, comme le pense Blachère. Il n'est qu'une attitude religieuse. Abraham ne fut qu'un parfait soumis (*muslim*). Mais il n'est pas arrivé le premier ; car Noé aussi fut *hanîf* ; et Adam lui-même. Comme l'Islam, — souvenons-nous — le *hanîfisme* est vieux comme le monde : il date de la Création !

29. — *Dresse ta face vers la religion, en hanîf selon la conception originelle que Dieu a donnée aux hommes. Nulle modification à la création de Dieu ! C'est la religion immuable, mais la plupart des Hommes ne le savent pas (sour. XXX) ».*

Si le rabbin, parvenu à un certain moment de son apostolat, fait d'Abraham le pivot de sa prédication, c'est pour donner au grand Patriarche une valeur d'exemple sur deux points précis :

1° - comme père des Arabes ;

2° - comme païen qui a abandonné jusqu'à sa tribu et son pays pour rejeter les idoles ancestrales en se soumettant au Dieu Unique. *MAIS LE VRAI CROYANT EST CELUI « QUI LIT L'ÉCRITURE COMME ELLE DOIT L'ÊTRE ».* On peut bien faire un large détour par Abraham, mais on ne pourra jamais éviter Moïse.

Dans le fragment 115-128 de la sourate XVI qui appartient manifestement à la période médinoise par les thèmes exposés sur les viandes prohibées et les discussions soulevées à leur sujet, de nouvelles difficultés viennent de surgir, cette fois à propos du *SABBAT*. Nous connaissons à présent l'effervescence qui règne à Médine, et les causes des dissensions. Dans le cas du sabbat, nous pouvons penser avec le maximum de chances d'être dans le vrai que ce sont les Juifs de Médine qui repoussent les Arabes hors de leur synagogue. Corrélativement à cette hostilité d'une large faction juive, une non moins importante faction arabe riposte en refusant de se laisser mener par la communauté juive. Si nous voulions schématiser à l'extrême l'évolution de la situation et le stade où nous la considérons,

nous pourrions dire que l'antagonisme religieux, en dépit de prises de positions concrètes très nuancées, ne paraît pas au premier plan. C'est au fond, — et cela va le devenir de plus en plus —, un antagonisme politique et racial. Dans quelque temps, la croyance en une Divinité Unique ne posera aucune question *entre Arabes* ; ou alors, comme nous le verrons dans notre prochain et dernier livre, la question sera résolue par le sabre. Le seul problème sera de séparer l'Islam arabe de son père l'Islam juif.

Nous percevons en ce moment l'écho d'altercations sur le sabbat, et nous entendons la réponse du rabbin :

125. — *Le sabbat n'a été imposé qu'à ceux qui s'opposent à son sujet. En vérité, ton Seigneur décidera entre eux, au Jour de la Résurrection, de ce sur quoi ils s'opposent (sour. XVI).*

En d'autres termes, le sabbat n'a été imposé qu'aux Juifs et à ces Juifs séparés que sont les chrétiens. Ces derniers se sont mis en désaccord avec la Loi en déplaçant le sabbat au premier jour de la semaine. Dieu tranchera. Mais pour vous, musulmanisés, — dit le rabbin — l'observation du sabbat ne doit pas être un obstacle à votre fidélité. Sachez qu'Abraham ne pratiquait pas le sabbat. Dieu ne le lui avait pas imposé. Et pourtant n'est-il pas maintenant parmi les saints ? Suivez Abraham.

Le rabbin a-t-il fixé un jour distinct du sabbat à l'usage des convertis arabes ? Il serait raisonnable de le penser, après la réflexion que nous venons de recueillir sous sa plume, et pour les motifs propres à des altercations qui n'existaient pas au début de la communauté judéo-arabe. Relisons le texte invoqué par les coranologues pour étayer l'institution du vendredi :

SOURATE LXII :

9. — *Ô vous qui croyez ! quand on appelle à la Prière, le Jour de la Réunion, accourez à l'invocation de Dieu, et laissez vos affaires ! Cela sera un bien pour vous, si vous vous trouvez savoir.*
10. — *Quand la Prière est terminée, répandez-vous en tous lieux ! Recherchez la faveur de Dieu ! Invoquez beaucoup Dieu ! Peut-être serez-vous bienheureux.*

11. — *Quand ils voient un négoce ou un plaisir, ils s'y précipitent et te laissent debout. Dis-(leur) : « Ce qui est auprès de Dieu est meilleur que le plaisir et que le négoce. Dieu est le meilleur des Attributeurs ».*

Rien n'indique dans ce texte qu'il s'agit du VENDREDI. C'est un rappel à l'ordre et à la politesse : quand vous êtes réunis pour la Prière, ne « *plantez pas là* » votre Apôtre pour courir à vos affaires lucratives ou pour vous amuser. Si nous voulons voir clair dans les événements qui ont pu amener le rabbin à modifier l'obligation sabbatique, il suffit de remarquer les points suivants :

A. — Rien ne révèle que, soit à La Mecque, soit à Médine, il existât un culte religieux quelconque fixé au vendredi, pour les Arabes, avant leur conversion au judaïsme. Seuls, les Juifs observaient alors le sabbat.

Après les débuts de la prédication du rabbin et ses premiers succès, nous constatons que « *Mohammed* » et les convertis sont souvent invités à « *se prosterner avec ceux qui se prosternent* », à venir psalmodier « *l'Écriture avec ceux qui la récitent correctement, comme elle doit l'être* » (12) ; et nous savons en partie, par la lecture du *Livre Arabe de l'Islam* ou *Pseudo-Coran*, quels récits bibliques et quels psaumes assaisonnés de commentaires talmudiques « *Mohammed* » et les musulmanisés ont répétés et appris dans ces assemblées. Nous en déduisons que c'étaient des assemblées juives (= synagogues), et que, sans préjudice pour d'autres réunions dans la semaine, les musulmanisés de La Mecque comme ensuite ceux de Médine se réunirent primitivement avec les Juifs le jour du sabbat.

(12) Le sens de cette expression est très fort. Elle ne doit pas être comprise dans le sens où nous disons qu'un enfant qui va à l'école sait bien lire, qu'il lit correctement et sans hésitation. — Chez des peuples de tradition orale, *réciter* une *Écriture de style oral*, c'est la savoir *par cœur*, sans en rien omettre, et en la ponctuant par les moyens mnémotechniques tels que le rythme, l'inflexion de voix, et le balancement du corps. — Voir à ce sujet les ouvrages remarquables de MARCEL JOUSSE : *l'Anthropologie du Geste* ; *La Manducation de la Parole* ; *Le Parlant, la Parole et le Souffle* ; *Le Style oral rythmique et mnémotechnique*. (Fondation Marcel Jousse, 23, rue des Martyrs, 75009 Paris).

De plus, il est plusieurs fois question du sabbat et des punitions encourues jadis par ceux qui ne l'avaient pas observé (13). C'était donc une invitation pressante à l'observer, pour ceux qui se soumettent à Dieu, ceux qui deviennent musulmans. En aucune façon, le Pseudo-Coran ne nous permet de penser sérieusement à un culte polythéiste, fixé au vendredi, et transformé en culte monothéiste par « *Mohammed* ». Pure imagination.

B. — D'après ce que nous venons de dire, les textes nous permettent de penser que, jusqu'à une certaine époque, les musulmanisés de La Mecque et ceux de Médine ont célébré le sabbat avec les Juifs et comme eux, du moins en ce qui concerne le culte de Dieu et les instructions à la synagogue, car nous ne saurions affirmer avec autant de certitude qu'ils observèrent le repos sabbatique ; du reste, les exemples cités par le rabbin avaient pour but de faire observer ce repos *à la manière juive*.

Mais à partir du moment correspondant au v. 125 de la sourate XVI cité plus haut, donc quelque temps après l'installation à Médine des expulsés de La Mecque, nous entendons le rabbin déclarer, à la suite de vives dissensions sur l'observance du sabbat — et ceci est à remarquer — qu'il n'a été imposé qu'aux Juifs (fidèles ou séparés) et qu'on peut sans difficulté trouver des accommodements pour les simples judaïsés. Existe-t-il une connexion logique entre cet abandon du principe du sabbat et les vv. 9-11 de la sourate LXII où il est parlé de l'appel à la prière le *Jour de la réunion* ?

Peut-être. Mais ce *jour de la réunion*, qui ne semble pas avoir été institué par le rabbin et que rien ne désigne comme un vendredi, était-il auparavant un jour de prière ?

Salomon D. Goitein, dans une étude sur « l'arrière plan social et économique du culte du vendredi musulman », observe que le terme *Yawm al-Jum'ab*, « jour de l'assemblée » ne « s'appliquait pas originellement à un jour de culte commun, mais à un jour de marché, occasion pour les habitants de l'oasis de Médine et des environs de se réunir en un même lieu. En effet *Yawm al-Jum'ah* est l'équivalent arabe

(13) Voir sourates VII, 163 ; II, 61 ; IV, 153.

de l'expression hébraïque *Yom hakenisa*, « le jour de l'Assemblée » qui s'appliquerait aux deux jours de marché hebdomadaire, lundi et jeudi, *institués précédemment par les Juifs* dans les grandes villes fortifiées. Après l'échec de la révolte de Bar Kochba (135) ces rassemblements disparurent dans les capitales régionales ; un seul « *Jour de l'Assemblée* » subsista, fixé à la veille du sabbat. Il est très probable que *LES JUIFS DE MÉDINE EUX-MÊMES SE SONT SERVIS DE LA FORME ARABE, et non hébraïque (ou araméenne) de ce terme* ». — « Précisément, les sources talmudiques nous apprennent aussi que le vendredi était le jour du marché habituel des Juifs, sauf dans les grandes villes ». Or, il n'était pas inouï que les jours de marché juifs aient servi également à la prière et à la lecture publique des Écritures. « Le législateur juif s'est servi de cette circonstance, qui lui permettait d'assurer son autorité dans les campagnes et de pourvoir à l'éducation religieuse des villageois qui affluaient à l'occasion du marché. Par conséquent *Yawm al-Jum'ah* ne peut signifier ici que le vendredi, le jour où l'on se rassemble *pour le marché*. Il est très significatif que le texte du Coran du fameux Ibn Ubayy portait non pas *Yaum al-Jum'ah*, mais *Yaum al-arùba al-kubrà*, le jour du grand *Arùba*, c'est-à-dire le nom préislamique, hébreu ou araméen, de la veille du sabbat, c'est-à-dire en définitive la désignation juive du vendredi. Encore plus significatif, — continue S.D. GOÏTEIN — est l'emprunt fait par les Arabes du mot araméen désignant le vendredi : *arùba*, qui signifie en fait *veille* (du sabbat). Ils se le sont approprié parce qu'il jouait un certain rôle dans leur vie : en effet, les Arabes ne possédaient pas avant l'Islam l'idée de la semaine. La suite des semaines leur était indiquée par leurs voisins chrétiens ou juifs. *l'arùba* était pour eux un *jour de marché* » (14).

On comprend pourquoi le rabbin leur reproche de courir à leurs affaires ou à leurs plaisirs au lieu de prier et de réciter l'Écriture. Mais cela suppose alors qu'il a fixé lui-même le jour de la réunion à la veille du sabbat. Des observations fai-

(14) Nous avons résumé ici une étude de S.D. GOÏTEIN, parue en anglais dans les « ANNALES », et dont M. le Rabbin S. Schwarzfuchs a bien voulu nous donner une traduction.

tes par S.D. Goitein, il ressort qu'il n'était pas contraire à l'esprit du Talmud de remplacer dans certains cas, et surtout pour des prosélytes, le sabbat par un autre jour où l'on pouvait profiter de l'affluence du peuple pour l'appeler à la prière et à l'audition des Écritures. Le rabbin n'innovait rien en l'occurrence, et nous ne voyons aucune difficulté à admettre que, après les disputes arabo-juives de Médine, il ait choisi la veille du sabbat pour en faire une journée « sabbatique » à l'usage des musulmanisés arabes qui se trouvaient ainsi séparés des Juifs. Non seulement il trouvait ainsi le moyen d'apaiser cette querelle, mais il profitait de l'occasion du marché pour avoir une plus large participation arabe à l'instruction religieuse et au culte public du Dieu Unique. De plus, pour ménager la transition entre l'inobservation totale du sabbat anticipé et son observation totale, il trouve un moyen terme en exigeant des musulmanisés qu'au moins à l'heure de la prière, ils veuillent bien interrompre leurs affaires pour se souvenir de Dieu ; et une fois la prière terminée, autant que possible, au lieu de se lancer de nouveau dans les affaires et les plaisirs, que les Croyants se répandent dans le pays pour invoquer fréquemment Dieu et implorer Sa Bonté (15).

Ce n'est pas tout. Dans le fragment 118-135 de la sourate II, le rabbin va édifier toute une apologétique fondée sur Abraham prétendu fondateur d'un Temple (16) et priant Dieu d'envoyer aux habitants de la ville où ce temple a été édifié un Apôtre né parmi ses habitants. Nous en reparlerons plus longuement à propos de la *Mosquée Sacrée*. Pour l'instant, bornons-nous à remarquer que, lorsqu'il s'agit de sauver son œuvre menacée, le rabbin de La Mecque ne manque pas d'audace : toutes les légendes lui sont bonnes ; au besoin, il les crée. Abraham, après n'avoir été qu'un soumis, un *hanîf*, deviendra le fondateur de La Mecque, le bâtisseur de la Ka'ba qu'il imposera comme lieu de pèlerinage, et c'est pour répondre à sa prière que « Mohammed » est né, Apôtre de Yahwé, pour apprendre à ses frères de race à se conduire selon les *principes de la Torah* fort bien connus d'Abraham !

(15) Voir supra sourate LXII, 10.

(16) Celui de La Mecque, « évidemment » !

En effet, parmi ces Arabes pour qui le rabbin a pris la liberté d'adapter la règle du sabbat, et a pris la peine de composer le Coran arabe, on trouve des récalcitrants qui refusent ce Livre et demandent une autre Écriture qui leur soit particulièrement adressée par Dieu ; ils n'ont que faire de celle des Juifs. *IMPOSSIBLE !* déclare le rabbin,

152. — *Les Détenteurs de l'Écriture te demandent que Nous fassions descendre sur eux, du ciel, une (nouvelle) Écriture...*

Eh bien, ils n'en auront pas d'autre. Regarde ce qu'il advint aux hébreux et aux Juifs lorsque, insensés, ils demandèrent à Moïse de leur montrer Yahwé ! Eux aussi voulaient d'autres preuves que la parole de Moïse...

152. — « ... *En prix de cette impiété, la foudre les a emportés* » (sour. IV).

Si vous voulez être de vrais soumis, des musulmans authentiques, suivez l'exemple d'Abraham, *qui se dirigea lui-même selon l'Écriture :*

57. — *... Nous avons donné à la famille d'Abraham l'Écriture, la Sagesse...*

58. — *Parmi (ses descendants) il en est qui croient (à cette Écriture) tandis qu'il en est qui s'en écartent. Combien la Géhenne suffira (à ces derniers) comme brasier (sour. IV) !*

Du reste, Noé, les Prophètes venus après lui, Abraham, ses fils Ismaël et Isaac (ancêtres des Juifs et des Arabes), Jacob et ses Douze Tribus, Jésus, Job, Jonas, Aaron, Salomon, David (17) et tant d'autres dont le rabbin n'a pas parlé, en plus de ceux-là cités pêle-mêle, se sont conduits d'après l'Écriture dont ils avaient eu connaissance, intérieure ou explicite. Le rabbin est certain que « *Mohammed* » n'ira pas y regarder de si près pour vérifier l'authenticité de ses dires. Son but est de montrer que si les Arabes actuels sont devenus polythéistes et fétichistes, c'est qu'ils ont, eux et leurs pères, perverti la foi établie par *ABRAHAM* qui connaissait la Loi de *MOÏSE*, car :

(17) Sourate IV, 161.

« C'EST A MOÏSE QUE DIEU A PARLÉ CLAIREMENT » (18).

Les musulmans feraient bien de méditer profondément sur cette affirmation qui en dit long. Si les hostilités judéo-arabes de Médine ont obligé le rabbin à exalter outre mesure le rôle d'ABRAHAM, il retombera toujours sur *MOÏSE*.

Les Arabes, dès lors, pourront bien avoir l'illusion qu'ils ne dépendent plus des Juifs. Effectivement, ils n'auront plus de chefs juifs. Mais ils vivront selon leur LOI.

ABRAHAM a été LE DERNIER ATOUT DU RABBIN POUR JUDAÏSER L'ARABIE.

Dans notre prochain et dernier livre, nous verrons comment « *Mohammed* » fut de plus en plus confirmé dans son autorité d'Apôtre du Dieu Unique, grâce à la direction de son maître juif toujours présent à ses côtés.

Celui-ci, poursuivant avec opiniâtreté son ambitieux projet de judaïser les Arabes, leur dictera les lois juives d'après lesquelles ils devront désormais régler leurs mœurs familiales, sociales, et religieuses.

La Mecque deviendra leur ville sainte, la Ka'ba leur temple. Mais pour en arriver là, il faudra entreprendre la reconquête de La Mecque par une « guerre sainte » qui assurera le succès final de l'entreprise juive en cette contrée de l'Arabie.

La suite des « guerres saintes » faites au nom « d'Allah » et de « son Prophète » pour étendre l'Islam à d'autres pays sera l'œuvre des Arabes eux-mêmes, prolongeant inconsciemment le rêve du maître juif qui est à l'origine de leur foi et de leurs lois.

(18) *Ibid*, 162.

TABLE DES MATIÈRES

	Page
INTRODUCTION	7
CHAPITRE I	
GRÊLE D'INSULTES A LA MECQUE	11
CHAPITRE II	
APPARITION DU VÉRITABLE CORAN ARABE	21
Moïse dans la sourate 20	24
Le Coran arabe dans la sourate 20	27
Se prosterner avec les Juifs	30
La Prière des Louanges	32
La forme du Coran arabe	37
Conclusions certaines	41
Conclusion générale sur le Coran arabe	45
CHAPITRE III	
LE PREMIER MUSULMAN... APRÈS LES AUTRES .	49
Le mot <i>muslim</i>	50
Abraham, musulman ; et les autres aussi	51
Disputes au sujet du Coran arabe	53
CHAPITRE IV	
Y A-T-IL DES TEXTES CHRÉTIENS DANS <i>LE LIVRE ARABE DE L'ISLAM</i> ?	59
Note préliminaire :	
Positions en présence : les coranologues occidentaux	60
L'apologétique chrétienne	62
Examen des textes prétendus chrétiens :	
I . — Naissance de Jean-Baptiste	64
II . — Histoire de la Vierge Marie	68
III. — Jésus, fils de Marie	72

CHAPITRE V

LES DJINNS	81
------------------	----

CHAPITRE VI

LES DERNIÈRES DISPUTES MECQUOISES AUTOUR DU CORAN ARABE	87
Appel au témoignage des Juifs	92

CHAPITRE VII

MÉDINE — L'ÉDIFICATION DE L'ISLAM ARABE ..	95
Introduction	95
Quelques termes capitaux :	97
I . — <i>Les détenteurs de l'Écriture</i>	97
II . — <i>Ceux qui pratiquent le judaïsme</i>	103
III. — <i>Ô vous qui croyez</i>	109

CHAPITRE VIII

LE SCEAU DES PROPHÈTES	117
Apparition du mot : <i>muhammad</i>	118
Conséquence de l'application au disciple du rabbin de l'expression « Sceau des Prophètes »	122
Prophète n'est pas ici différent d'apôtre	123

CHAPITRE IX

LES MUSULMANISÉS CHANCELANTS : DE LA GUERRE FROIDE AUX CONFLITS A MAIN ARMÉE	127
I . — La plaie de l'Islam arabe médinois : <i>les hypocrites</i>	127
Tuez-les n'importe où	133
C'est de la pourriture	136
II. — <i>Les bédouins</i>	137
Ce sont des « planqués », des « embus- qués »	141
Situation générale à Médine vers la fin de la période médinoise	143

CHAPITRE X

ABRAHAM : LA PLANCHE DE SALUT DE L'ISLAM ARABE	145
Adresse <i>aux juifs</i>	146
Hostilité d'un certain nombre au mélange avec les Arabes	148

TABLE DES MATIÈRES

167

La manœuvre du rabbin dans l'utilisation apologétique d'Abraham	150
Rêvasseries sans consistance sur Abraham et le Hanîfisme	153
Le <i>sabbat</i>	156
Le <i>jour de la réunion</i> et le <i>vendredi</i>	158
« C'EST A MOÏSE QUE DIEU A PARLÉ CLAIREMENT »	163
ANNONCE DU PROCHAIN ET DERNIER LIVRE	163

Achévé d'imprimer
sur les presses de l'I.R.B.
61300 L'Aigle
N° Éditeur : 1255

Dépôt légal : Avril 1983

L'ISLAM, SES VÉRITABLES ORIGINES

Dieu a-t-il dicté à Mahomet le livre arabe nommé « CORAN » ?

Oui, sans aucun doute, répond le musulman...

Non, répond l'auteur de « L'Islam, ses véritables origines », qui fonde son étude sur un élément certain et irrécusable : le texte même du « Coran » et son analyse historique et littéraire.

Dans son premier livre « *Un prédicateur à la Mecque* », l'auteur nous a conduit à la découverte d'un prédicateur inattendu et apporté une explication cohérente et satisfaisante pour l'esprit au mystère jusqu'ici inélucidé des origines de l'Islam.

Dans ce deuxième livre « *De la Mecque à Médine* », l'auteur analyse la suite des événements qui se sont produits à la Mecque et qui ont obligé la communauté naissante des « islamisés » à se réfugier à Médine. Nous y découvrons le vrai Coran arabe et l'expression définitive que va prendre l'Islam.

« La foi — écrit l'auteur — même reçue par une longue tradition, n'exclut ni la réflexion sur ses sources, ni la révision de certaines idées reçues jusqu'à présent. Les chrétiens le savent par expérience en ce qui les concerne. La foi des musulmans est un bien inestimable, relativement à ce qu'étaient les Arabes avant l'Islam... Savoir comment ils l'ont reçue, et de qui, peut leur faire comprendre bien des choses... Et à nous aussi, pour une mutuelle compréhension et une estime réciproque ».

NOUVELLES EDITIONS LATINES

1, rue Palatine

Paris